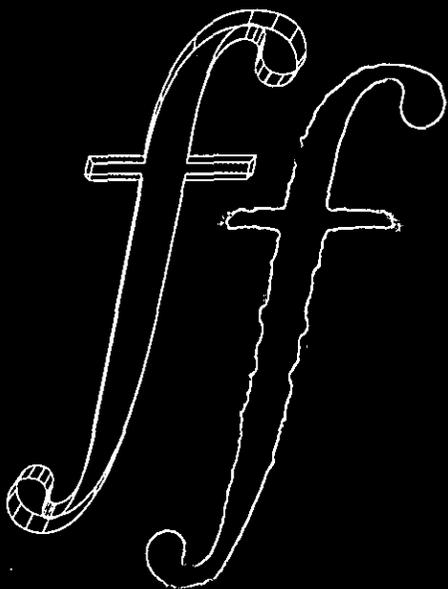


*f* r a n c e  
o r u m

NOUVELLE SÉRIE • n° 30 10 €



*Le sourd*

*craquement  
d'un monde...*



# S o m m a i r e

France-Forum • n° 30 • Nouvelle série • juin 2008

Éditorial .....	3
-----------------	---

## *LE SOURD CRAQUEMENT D'UN MONDE*

Dans l'œil des cyclones : mai 1958 - mai 1968 par Jean-Pierre Prévost .....	4
La France, la Russie et l'Europe par Alexandre Jevakhoff .....	11
Les Amis du patrimoine russe .....	15
La Chine sans préjugés entretien avec Jean-Luc Domenach .....	16
L'expansion de l'Inde et la crise financière par Philippe Marchat .....	25
La culture de l'espérance par Paul, cardinal Poupard .....	31
Quelle laïcité en France pour le XXI <sup>e</sup> siècle ? par Jean-Claude Sommaire .....	37
« De la Laïcité en Amérique » par Jean-Marie Daillet .....	43
La politique entre image et raison par Maurice Blin .....	49
Le localisme : une maladie française par Jean-Pierre Prévost .....	55
La crise financière internationale par Max Peyrard .....	60
La civilisation en solde par Charles Delamare .....	70

## *DOSSIERS ET ÉTUDES*

Personnes âgées : besoins de services par Julien Haas .....	76
La messe en latin par Jean Chélini .....	82
<i>In memoriam</i>	
Gérard Vanier par Charles Delamare .....	84
René Foch par Jacques Mallet .....	84
André Wormser par Francis Olivier .....	85

## *MOTS ET HUMEURS*

Le dictionnaire du sens interdit par André Le Gall .....	86
La civilisation... enfin ! par Charles Delamare .....	87

## *LA CHRONIQUE DES LETTRES*

La chronique des lettres par Philippe Sénart .....	89
--	----

## *NOTES DE LECTURE*

Lire <i>Pamuk</i> par Jean-Pierre Prévost .....	93
Nucléaire iranien, une hypocrisie internationale de Yves Bonnet par Jean-Marie Daillet .....	94
Le calendrier chrétien, cadre de notre identité culturelle de Jean Chélini par Jean-Marie Daillet .....	95
L'embryon est-il un être vivant ? de Francis Kaplan par Charles Delamare .....	96
Sépulture de la démocratie (Thanatos et politique) de Christian Savès par Arnaud Brillaud .....	96
La grenade et le suppositoire de Jean Dutourd par Philippe de Saint Robert .....	98
Alexandre le Grand, Histoire et Dictionnaire de Olivier Battistini et Pascal Charvet par Jean-Marie Daillet .....	99

---

<i>In memoriam</i> : François Fejtö .....	100
---	-----

Charles Péguy « *Eve* »

Quand on n'entendra plus que le sourd craquement  
D'un monde qui s'abat comme un échafaudage,  
Quand le globe sera comme un baraquement  
Plein de désuétude et de dévergondage ;

Quand l'immense maison des vivants et des morts  
Ne pourra plus montrer que sa décrépitude,  
Quand l'antique débat des faibles et des forts  
Ne pourra plus montrer que son exactitude ;

Quand on n'entendra plus que le détraquement  
D'un monde qui chancelle et qui se met par terre,  
Et quand apparaîtra l'immense manquement  
D'un sol toujours solide et toujours sédentaire ;

Quand vos enfants perdus, aïeule utilitaire,  
Chemineront le long de leurs anciens amours,  
Et le long des soucis qui ramenaient toujours  
En un centre de peine en un point de la terre ;

Les longs égarements d'un cœur délibéré,  
Quand ils reconnaîtront les antiques serments,  
Quand ils retrouveront les antiques tourments,  
La poudre et les débris d'un cœur dilacéré ;

Avez-vous retrouvé dans vos forces décrues  
Le peu qu'il en fallait pour mener cette troupe  
Et pour mener ce deuil et pour mener ce groupe  
Dans le recordement des routes disparues.

# Le sourd craquement d'un monde

Ce titre, tiré d'un poème de Péguy, fait ressortir, avec ce numéro, la profonde originalité de notre revue. Nous ne nous contentons pas d'analyser la crise économique que d'autres, pourtant beaucoup mieux armés de dialectique spécialisée, ont découverte souvent après nous. Nous discernons en elle, seuls de notre espèce, un grand tournant culturel et spirituel, l'avènement de la vraie civilisation, universelle, mondiale, unifiant les idées du genre humain. Perspective grandiose, mais aussi fort effrayante. C'est pourquoi nous nous efforçons de recueillir des signes concordants à ce sujet dans les grands pays émergents... et dans les vieux pays plongeant.

Dans notre sphère intellectuelle nous essayons de donner la parole à ceux qui cherchent à sortir du tissu de platitudes, enveloppant médias et médiocres, à ceux qui cultivent l'espérance, à ceux qui redéfinissent la laïcité, à ceux qui attendent de la politique autre chose qu'une sinécure, à ceux qui sont décidés à remettre en question les certitudes apportées aux Occidentaux par deux cent ans de supériorité technique (et parfois intellectuelle). La crise financière s'analyse au plan global comme une gigantesque « nuit du 4 août » au cours de laquelle se sont effondrés les privilèges du capitalisme occidental, partagés, bien inégalement, mais partagés par les domi-

nants et par les prolétaires. Au détriment souvent, au mépris toujours, des antiques cultures.

Nous ne sortirons pas de nos angoisses en imposant aux nouveaux convives au grand « banquet de la nature » des concepts, destinés à leur faire admettre notre ancienne supériorité. En les moralisant avec hauteur, en substituant à la diplomatie de la canonnière celle des canons de la bonne conduite et de la bonne conscience. Par exemple à l'occasion du battage autour de ces « droits de l'homme » chlorotiques, dénués de toute relation avec la transcendance, comme Benoît XVI l'a fait remarquer aux Américains. Autant dire aux Chinois ou aux Indiens qu'ils se gardent bien d'oublier qu'il convient de respirer !

Tel l'œuf subissant la pression du poussin en train de naître, le monde atlantique se craquelle, se fissure, se soulève pour donner libre cours à la civilisation totale, à la civilisation globale, à la civilisation de l'humanité. Il faut désormais la définir et la nourrir !

Nous sommes bien petits pour un si grand dessein, d'autant plus que nous venons de perdre deux précieux collaborateurs et amis, René Foch et Gérard Vanier. Mais, fidèles à leur mémoire, nous continuerons à élever la voix au milieu des craquements de ce monde.

*Le comité de rédaction*

# Dans l'œil des cyclones : mai 1958 – mai 1968

par Jean-Pierre PRÉVOST

*Deux dates qui ne sont pas égales (comme c'est curieux !) dans la commémoration.  
Mais certains se souviennent, comme vous verrez ci-dessous...  
Le prochain cyclone se prépare... Mais où ?*

**S**oldat du contingent en mai 1958, étudiant-salarié en mai 1968, j'ai vécu intensément ces deux événements, leurs prolégomènes et leurs suites, avec le regard d'un politologue autant que d'un simple citoyen.

Sans l'avoir vraiment cherché – j'étais chaque fois en marge des responsabilités, la première fois sous l'uniforme, la seconde, tentant de refaire surface après avoir été brutalement licencié de mon poste de rédacteur en chef de l'hebdomadaire du MRP pour divergences politiques (les retombées de la candidature Defferre) – je me suis retrouvé dans l'œil des cyclones dont j'avais pu observer les signes précurseurs.

## **Le prétexte algérien**

Entré au service des études du MRP à l'automne 1953, chargé des questions constitutionnelles et conseiller du groupe sénatorial, je prenais rapidement conscience de la gravité de la situation en Afrique du Nord et des menaces qu'elle faisait courir à des institutions menacées par l'absence de majorité stable : coup de force du maréchal Juin au Maroc, déposant le sultan sans prévenir son ministre Robert Schuman ; émancipation progressive et douloureuse de la Tunisie où, l'on avait sablé le champagne à l'annonce de la chute de Diên Biên Phu ; mais surtout, début, le 1er novembre 1954, de l'insurrection algérienne, qui allait finalement faire tomber la IV<sup>e</sup> République.

Avant même mon départ au service militaire, en janvier 1957, j'avais eu vent des premiers préparatifs de ce qui devait être un coup d'Etat. L'attaché parlementaire, au Sénat, du ministre de la Défense, Jacques Chaban-Delmas, avait confié à la secrétaire de notre groupe qui me l'avait rapporté, qu'il allait souvent à Alger, assu-

rant la liaison avec la cellule Delbecque chargée, on le découvrira plus tard, de coordonner le mouvement sur place. Guy Ribaudeau sera ensuite le collaborateur de Georges Bidault.

Qui se souvient du climat politique avant mai 1958 ? Face à l'insurrection algérienne de novembre 1954, opinion, gouvernements et partis réagirent quasi-unanimement, à l'exception du parti communiste (nous étions en pleine Guerre froide, les tanks russes allaient briser le printemps de Prague) et de quelques intellectuels et hommes politiques aussitôt dénoncés comme « traîtres à la patrie » : la perte de l'Algérie était impensable. Tout espoir d'un règlement rapide du conflit s'était envolé avec la capitulation de Guy Mollet à Alger qui obtenait du Parlement le vote de pouvoirs spéciaux. La France s'engageait dans une « sale guerre » : envoi du contingent mais aussi rappel des classes déjà libérées, tortures, censure... Un « faucon » socialiste, Robert Lacoste, qui avait remplacé au poste de Gouverneur général un militaire mendésiste, le général Catroux, donnait carte blanche à l'armée pour écraser la rébellion par tous les moyens, ce dont elle se croyait capable.

En France, la situation politique ne cessait de se dégrader. La brutalité de la répression lors de la « bataille d'Alger » menée par la 10<sup>ème</sup> division de parachutistes sous les ordres du général Massu à partir de janvier 1957 provoquait de vives réactions notamment dans les milieux chrétiens : publication dans *Témoignage chrétien* du « dossier Jean Muller », soldat mort sous les drapeaux, création d'un Comité de résistance spirituelle avec François Mauriac, publication de « Contre la torture » par Pierre-Henri Simon et de « l'Algérie en 1957 » de Germaine Tillion, démission de Paul Teitgen, secrétaire général de la Police.

Le gouvernement Mollet tombait en mai. De nombreux hommes politiques commençaient à s'interroger publiquement et réclamaient une solution politique, un nouveau statut pour l'Algérie, à commencer par la fin du double collège. Une loi-cadre, tout à fait insuffisante, est votée en novembre mais son application repoussée à plus tard tandis que l'armée poursuit imperturbablement une action conforme aux vœux des partisans de l'Algérie française avec notamment la construction de la ligne Morice à la frontière avec la Tunisie.

Les cadres, officiers et sous-officiers, d'une armée mal remise de la perte de Diên Biên Phu, symbole en quelque sorte de la défaite en Indochine, voulaient prendre leur revanche. Face à quelques poignées de terroristes, mal armés, mal entraînés, sans comparaison avec les troupes d'Hô Chi Minh dotées d'artillerie lourde, la victoire était assurée, pensait-on, à condition que l'arrière tienne ! Face à la « guerre révolutionnaire », un Vème Bureau, dit de l'action psychologique, avait été constitué et fonctionnait avec des méthodes totalitaires.

A Paris l'instabilité ministérielle s'installait à nouveau. Au gouvernement Mollet succédait en juin 1957 un cabinet Bourguès-Maunoury puis en novembre un cabinet Gaillard, partisans de l'intégration et de la négociation se partageant les porte-

feuilles ! La situation devenait pratiquement incontrôlable après le bombardement par l'aviation française du village tunisien de Sakiet Sidi Youssef, le 8 février 1958, faisant 70 morts civils dont 21 enfants dans une école et 150 blessés, conduisant à l'internationalisation du conflit... et à la chute du gouvernement Gaillard.

De plus en plus présenté comme l'ultime recours, de Gaulle, telle la statue du Commandeur, restait silencieux tandis que les gaullistes, avec Michel Debré comme imprécateur et Jacques Chaban-Delmas au ministère de la Défense, comme exécuteur, préparaient son retour, laissant croire que l'homme du 18 juin sauverait l'Algérie française. Un véritable coup d'Etat était en préparation dont de Gaulle n'était certes pas l'instigateur mais devait être le bénéficiaire tandis que Pierre Pflimlin apparaissait de plus en plus comme susceptible de trouver une solution négociée et devenait de ce fait l'homme à abattre.

Arrivé à l'Ecole des officiers de réserve de Saint-Maixent, après quatre mois de « classes », en avril 1957, peu avant la chute de Guy Mollet, je fus immédiatement saisi par le climat qui y régnait. Nous étions 600 dont 120 Algériens, enrôlés de force qui, pour la plupart, désertèrent ensuite. Ma section avait pour instructeur un lieutenant de la Légion étrangère qui avait fait l'Indochine et entendait nous former pour « aller casser » du fellagha.

Pour nous mettre en condition, il crut bon de nous lire un article d'un professeur de médecine d'Alger, paru dans la revue médicale de sa faculté, démontrant que depuis Childéric (pourquoi lui ?), les Arabes avaient toujours été des égorgeurs. Dans la salle, il y avait plusieurs « bicots » comme il les appelait, qui écoutaient silencieux, la rage au ventre. Je protestais publiquement en lui disant qu'il devrait lire *France-Soir* et qu'il verrait quotidiennement que les Français pouvaient faire pire.

Cela me valut quelques ennuis. Par chance, le capitaine commandant le peloton ne me désavoua pas. Mais surtout le téléphone arabe ayant fonctionné, de nombreux conscrits, d'origine algérienne ou non, venaient me voir et me livraient une masse d'informations confirmant ce que j'entendais moi-même : un coup d'Etat était en préparation. Je crus de mon devoir d'alerter les dirigeants du MRP, tout à fait conscient du risque que je prenais.

J'écrivais donc une longue lettre à Ernest Pezet, qui était alors vice-président du Sénat et avec qui j'entretenais des rapports quasi-filiaux, pour l'alerter. Il la transmit aussitôt à Pierre Pflimlin, alors ministre des Finances, qui me convoqua aussitôt à Paris et me reçut discrètement dans le bureau du groupe au Palais Bourbon. Il m'écouta attentivement et me demanda de lui adresser un rapport circonstancié, ce que je fis aussitôt en le rédigeant de telle sorte qu'on ne puisse immédiatement m'identifier, étant cependant convaincu qu'il savait ce qui se tramait au sein même du gouvernement, ce en quoi je me trompais.

Sa naïveté faillit, en effet, m'être fatale. A peine avait-il pris connaissance de mon rapport qu'il le transmit en mains propres, au sortir d'un Conseil des ministres, à Jacques Chaban-Delmas en lui demandant de mettre hors d'état de nuire les officiers coupables. A peine rentré rue Saint Dominique, le ministre demanda de débusquer « le coupable » (je l'ai appris par le même informateur que précédemment). Averti par les sous-officiers du Cours Génie auquel j'avais été affecté, en tant qu'aspirant, et où je m'initiais au déminage, que la Sécurité militaire était à ma recherche, je téléphonais aussitôt d'une cabine publique à Paris. C'est Georges Le Brun Kéris, en charge du dossier de l'Algérie au secrétariat général du MRP qui prévint Pflimlin... qui obtint de Chaban-Delmas qu'on arrêtât les poursuites.

Affecté ensuite en Algérie, dans un bataillon implanté au sud de Colomb Béchar, au long de la piste qui menait à Reggan où l'on préparait les premiers essais atomiques, je fus d'abord chargé d'une mission d'instruction sur le déminage dans la demi-douzaine de postes disséminés le long de la piste et allai rejoindre, le 14 mai, le poste dont j'avais la charge – un groupe de 60 hommes dont 12 Algériens sur un piton rocheux à 20 kilomètres du premier point d'eau – quand j'appris au réveil – en me rasant ! – l'insurrection à Alger.

Très vite je compris que les événements étaient conformes à ce que j'avais appris. La guerre civile était évitée et l'entrée au gouvernement d'hommes comme Robert Buron et Edmond Michelet, que j'avais précédemment rencontrés, me rassurait. Je savais leur conviction et leur droiture. Ce qui intéressait de Gaulle, c'était le pouvoir et non « l'Algérie Française ». D'ailleurs, j'allais pouvoir vérifier dès juin que le prétendu ralliement des populations algériennes n'était que bluff et propagande.

La machine administrative militaire, nullement troublée par les événements, me convoquait en effet par télégramme officiel, qui me parvint dans mon poste en plein désert le 16 ou le 17 mai, à Alger où je devais me rendre « par mes propres moyens » début juin... pour passer l'oral d'un examen d'officier-interprète dont j'avais oublié que j'avais passé l'écrit en métropole. Mon chef de bataillon, choqué par la stupidité de ce « par vos propres moyens », me donna un ordre de mission pour aller chercher un renfort à Belfort via Alger où j'allais devoir rester une semaine. J'en profitais bien sûr pour faire mon enquête, une fois expédié cet examen dont je n'ai jamais connu le résultat. En civil, j'allais loger dans un petit hôtel algérien, je me promenais dans la casbah et retrouvais le soir mes camarades de promotion au mess des officiers.

Le constat pouvait rapidement être fait. Nulle hostilité de la part des autochtones à l'égard des Français mais aucune adhésion, aucune ferveur pour les putschistes. On attendait de De Gaulle la fin du conflit, c'est-à-dire l'indépendance de l'Algérie. Les Algériens que l'on faisait défiler devant les caméras de télévision avaient été rassemblés par les camions des compagnies HPT (hauts parleurs et tracts) du V<sup>ème</sup>

bureau – qui se rendaient de douars en douars. De même les femmes qui se dévoilaient étaient des prostituées et – ce qui pour moi fut décisif : pour la première fois les jeunes lycéennes allèrent passer l'écrit du bac en se voilant. De leur côté certains de mes camarades officiers en permission me disaient leur écoeurément devant les tortures et les « corvées de bois », véritables assassinats.

De passage à Paris, quelques jours après, je retrouvais mes amis démoralisés. Ils n'avaient pas tort. Je continue de penser que Pflimlin, si de Gaulle et les gaullistes l'avaient soutenu, aurait pu mettre fin à la guerre d'Algérie. Au lieu de cela, nous eûmes quatre années supplémentaires de larmes et de sang, les plus terribles sans doute.

### **Une aimable comédie**

A côté de cela, les événements de mai 1968 apparaissent comme une aimable comédie. Les médias qui songent surtout à nous distraire ne s'y trompent pas. C'est ce mai-là qu'ils ont célébré.

Ayant décidé de reprendre mes études de droit aussitôt mon licenciement, en 1965, j'avais accepté un poste dans un organisme de coopération avec l'Afrique qui adaptait les programmes de français et d'histoire jusqu'ici enseignés et qui ne convenaient pas pour des Etats désormais indépendants dont les ancêtres avaient cessé d'être les Gaulois. Nous avions comme trésorier un haut fonctionnaire du ministère, mis au placard pour voir protesté contre l'envoi de troupes françaises au Gabon destinées à protéger Bongo, sur le point de s'écrouler. L'histoire se répétant, le ministre « d'ouverture », J.-M. Bockel, vient de connaître le même sort.

J'enseignais également à temps partiel à l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille et participais également à l'animation d'*Objectif 80*, un club politique que nous avons fondé avec Robert Buron après l'élection présidentielle de 1965, tout en restant fidèle, autant que je le pouvais, aux repas hebdomadaires de *France-Forum* au restaurant Vagenende, autant de postes d'observations particulièrement précieux à ce moment-là.

C'est à Lille, au milieu de mes étudiants de 3<sup>ème</sup> année, à qui je faisais un cours sur la vie politique nationale et internationale, que j'avais pris conscience depuis quelque temps déjà d'un ras le bol général. Pour un temps, au moins, le cours magistral ne passait plus. Il fallait faire un enseignement plus « participatif » dirait-on aujourd'hui, en faisant travailler de petites équipes avec une mise en commun ultérieure. J'étais le seul à pratiquer cette méthode, ce qui me valut d'être élu par le collège étudiant le moment venu !

Ce fut un mois passionnant, affolant pour beaucoup, incompréhensible pour d'autres et qui allait définitivement changer mentalités et comportements. Sous l'impulsion des étudiants, dans la joie et la bonne humeur, malgré barricades et gaz

lacrymogènes, allait se décriper une société trop rigide tandis que sautaient les verrous de la respectabilité qui s'effritaient depuis quelque temps déjà. On se permettait toutes les audaces, ce qu'essayait de comprendre Etienne Borne, - les déjeuners du Vagenende étaient maintenus -, qui précisait cependant : « Ce que je n'admets pas, c'est que l'on veuille éliminer le discours socratique, l'argumentation cohérente ».

Sur le plan politique, trois scènes sont restées gravées dans ma mémoire :

- Un déjeuner près du siège de l'*Humanité*, avec René Andrieu, son rédacteur en chef et brillant éditorialiste, avec qui j'entretenais d'excellentes relations nées de la fréquentation des congrès des autres partis politiques. A mon interrogation sur la passivité du parti communiste qui n'osait visiblement pas profiter de la situation, il me répondit : « Si nous bougeons, nous, si nous montons sur les barricades, l'armée entrera dans Paris et nous tirera dessus ». Je compris alors que le PC, qui était encore puissant, n'entraînerait pas ses troupes à la suite des étudiants. Je le sentais d'ailleurs troublé, démoralisé. Il avait jadis abandonné sa thèse sur Stendhal pour son engagement politique et voilà que ses fils étudiants lui reprochaient son maigre salaire et lui disaient qu'il avait fait fausse route.

- Une scène à laquelle je n'ai pas assisté mais que m'a rapporté un témoin digne de foi. François Mitterrand qui habitait alors en bordure du Luxembourg, suivait sur son transistor, avec ses proches, le déroulement des opérations et les discours enflammés des orateurs qui se succédaient au balcon de l'UNEF, rue Soufflot, à deux pas de chez lui. Après une brève discussion, l'unanimité se fait : « Il fallait qu'il y aille ». A ce moment précis, coup de sonnette. C'était Mendès France dont les relations avec le futur président de la République ont toujours été ambiguës. Informé du projet, il s'y opposait avec la dernière énergie, expliquant que Mitterrand allait se faire huer et, ne parvenant pas à convaincre ses interlocuteurs, ajoutait, en dernier ressort : « Je me coucherai sur le paillason, s'il le faut, pour vous empêcher de partir ». Devant une telle détermination, Mitterrand céda et resta devant son transistor. Une heure après, il entendit PMF haranguer les étudiants du balcon de l'UNEF, rue Soufflot.

- Une visite, un matin de bonne heure, avec Robert Buron, précisément à Pierre Mendès France, à son domicile près de La Muette. C'était avant le meeting de Charléty, Mitterrand venait d'annoncer qu'il était prêt à prendre la relève du chef de l'Etat, Mendès France devant prendre la tête du gouvernement. Il nous reçut sans nous faire attendre, en chaussons et veste d'intérieur et tout de suite nous entretint... de la composition du gouvernement. Je sortais d'une nuit passée à la Sorbonne (je présidais la commission des étu-

dians-salariés de Paris I) et eus alors l'impression de me retrouver devant un président du Conseil pressenti... de la III<sup>ème</sup> République, tant cela me semblait vieillot. La discussion porta surtout sur le point de savoir s'il fallait prendre Edgard Pisani. « Il a été ministre de De Gaulle, disait PMF, mais enfin il a démissionné ». En sortant, je me souviens avoir dit à Buron qu'il était peut-être un peu tôt pour vendre la peau de l'ours et que finalement de Gaulle n'avait pas trop à craindre !

*Jean-Pierre PRÉVOST*

### **Le Gouvernement du 13 mai 1958**

[ Les réactions provoquées par mon entrée à l'hôtel Matignon reposaient sur un immense malentendu. Certains propos d'inspiration « libérale » que j'avais pu tenir, et surtout mon article du *Nouvel Alsacien* avaient fait croire que mon objectif était de donner immédiatement à notre politique algérienne une orientation nouvelle. Or telle n'était pas mon intention. Je voulais constituer un gouvernement qui s'accorderait un délai de six mois pour réformer la Constitution dans le sens d'un renforcement de l'autorité de l'Etat républicain. Au bout de six mois, ce gouvernement se retirerait en toute hypothèse, soit que sa tentative de révision constitutionnelle eût échoué, soit qu'elle eût abouti. Dans le second cas, un nouveau gouvernement devrait être constitué dans les formes prévues par la nouvelle Constitution. Il était évidemment hors de question de résoudre le problème algérien dans un délai aussi court ; l'avenir devait le démontrer. Au surplus, la seule décision à effets immédiats annoncée dans ma déclaration était un renforcement de nos moyens militaires, afin que nous pussions, le moment venu, négocier une solution politique en position de force.

Pourquoi – m'objectera-t-on – ai-je pris le risque d'exposer dans ma déclaration gouvernementale une certaine vision de l'affaire algérienne qui a débouché sur les événements d'Alger ? Il m'a semblé qu'il était moralement impossible, alors que du sang était versé chaque jour en Algérie – du sang français et du sang algérien – de dissimuler mon intime conviction que la paix ne pourrait être rétablie par le seul emploi de la force, qu'à moyen ou à long terme, il faudrait rechercher une solution politique prenant en compte ce qu'il y avait de légitime dans les aspirations d'une grande partie de la population musulmane. Beaucoup d'hommes politiques partageaient ce sentiment, mais pensaient qu'il eût été imprudent de l'exprimer. Je ne regrette pas d'avoir préféré la franchise, bien que les événements m'en aient rapidement montré les périls. ]

*Pierre Pflimlin*

« Mémoires d'un Européen de la IV<sup>e</sup> à la V<sup>e</sup> République », éd. Fayard, 1991.

# La France, la Russie et l'Europe

par Alexandre JEVAKHOFF

*La Russie est un partenaire prometteur pour l'Union européenne. Il est d'autant plus urgent que les citoyens de cette dernière commencent à secouer, comme le chien ses puces, leurs anciens préjugés à l'égard d'une composante essentielle de la civilisation européenne. L'article ci-dessous contribue à jouer ce rôle thérapeutique.*

Pour désigner un Allemand, la langue russe utilise le mot "németz" qui vient de "némoi". "Némoi" signifie muet et si pour les Russes, les Allemands sont en quelque sorte des muets, l'explication doit en être cherchée dans les premiers contacts entre les commerçants germaniques et les habitants de la Moscovie : les premiers ne parlaient pas la langue des seconds et face à eux se trouvaient comme incapables de s'exprimer. Les siècles ont passé. Alors que la France entame sa dernière présidence européenne, la question se pose presque naturellement : l'Europe et la Russie savent-elles aujourd'hui parler et se comprendre ?

## Les leçons de l'Histoire

Depuis qu'au milieu du XI<sup>ème</sup> siècle, la jeune princesse Anne quitta son Kiev natal, le berceau de la Russie nouvellement christianisée, pour épouser le roi de France Henri 1er, les relations entre la Russie et l'Europe semblent suivre un seul et même scénario. Du côté de la Russie, un intérêt multiforme pour l'Europe devenue à certains moments le modèle à imiter. Du côté de l'Europe, c'est la crainte, l'ignorance ou le mépris qui dominent les attitudes et les choix.

Présentation caricaturale ou erronée ? Qu'on en juge.

L'attachement de la cour impériale et de l'aristocratie russe à la langue française, l'attrait de l'élite russe pour les hauts lieux de villégiature française, italienne ou allemande : ils sont incontestables, sans être spécifiques à la Russie. En évoquant l'intérêt russe pour l'Europe, je pense plutôt à Pierre le Grand venant chercher sur place le modèle de ses réformes, je pense à Saint-Petersbourg nimbée de couleurs italiennes, comme le fut déjà et de manière beaucoup moins connue, le Kremlin moscovite.

Je pense à Catherine II partenaire épistolaire de Diderot et l'invitant en Russie. Je pense à Alexandre Ier confiant au duc de Richelieu le développement d'Odessa, comme sa grand-mère la grande Catherine avait offert la direction de sa flotte au marquis de Traversay. A l'inverse, quel souverain, quel responsable politique européen a-t-il fait appel à un Russe pour conseiller, construire ou simplement servir ? Aucun, à ma connaissance.

De même, aucun Européen ne correspond au fameux, dans l'histoire russe du XIX<sup>ème</sup> siècle finissant, Pobedonostsev : haut-procureur du Saint-Synode, c'est-à-dire autorité administrative suprême de l'Eglise orthodoxe russe, maître à penser d'Alexandre III et formateur du dernier tsar Nicolas II. Pobedonostsev est, comme le décrit très justement Jean-François Colosimo dans "*l'Apocalypse russe*" un "occidental par éducation et par culture, (...) anti occidentaliste par doctrine" : "il tire sa politique de l'Europe, la rejette comme modèle de société, mais l'imite comme exemple de puissance. Il en écarte l'image de progrès social, mais en revendique la force de progrès économique et industriel, et se saisit ainsi d'un modèle d'occidentalisation dont il sait pourtant la stérilité en tant que ministre des Cultes". Où trouve-t-on, à Paris, à Londres, à Berlin ou à Rome un responsable politique connaissant la Russie comme Pobedonostsev connaît l'Europe, parlant l'allemand, le français, l'anglais, le tchèque et le polonais, abonné à la *Revue des Deux Mondes* et au *Daily News* et, cinquantenaire, prêt à apprendre l'italien pour décrypter le code civil du pays ?

Dans le sujet qui nous intéresse, le personnage de Pobedonostsev illustre la plus grande différence, peut-être, dans les visions respectives développées par l'Europe et la Russie sur l'autre. Même dans le camp russe hostile à l'Europe – il fut des plus actifs, souvenons-nous des polémiques entre les "slavophiles" et les "occidentalistes" -, l'Europe a été étudiée, analysée, scrutée. Dans les capitales européennes, on lit la Russie par Tocqueville - qui n'y a pas mis les pieds – par les récits de voyage d'Alexandre Dumas au Caucase ou de Miladie (sic) Craven en Crimée et surtout par le fameux marquis de Custine. Que le personnage soit complexe, que sa "Russie en 1839" soit datée et polémique, qu'elle souffre de la comparaison factuelle et intellectuelle avec "l'Empire des Tsars et les Russes" de l'historien Leroy-Beaulieu, publié un demi-siècle plus tard, peu importe. Vous voulez comprendre la Russie éternelle ? Alors lisez Custine, quelle dénonciation du despotisme et de l'obscurantisme russe ! Puni, Leroy-Beaulieu doit d'ailleurs attendre près d'un siècle, entre la fin des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, pour être réédité. J'entends ici les critiques de cette présentation, des plus cultivées, rappelant le livre consacré par Melchior de Vogüé au roman russe (1886) au moins sophistiquées : mais non, l'Europe a bien connu la Russie, d'ailleurs elle a lu Dostoïévski et Tolstoï ou écouté en concert Tchaïkovski. D'autres encore, plus subtils, ajouteront Bakounine, Herzen et tant d'autres Russes exilés qui ont su trouver en Europe un écho à la dénonciation de leur patrie.

Finalement, le plus étonnant dans ce dialogue spécifique entre la Russie et l'Europe est, si on oublie la courte période de l'alliance franco-russe précédant la Première Guerre mondiale, qu'il ait fallu attendre la conquête bolchévique de la Russie pour que ce pays trouve grâce en Europe. Politiques et intellectuels, combien ont-ils été à se féliciter de la disparition du tsarisme, un régime autocratique inhumain pour se précipiter dans la Russie nouvelle, comme l'appelait Edouard Herriot, et y découvrir le paradis sur terre <sup>1</sup>? A l'époque, il est vrai, le mot "totalitaire" n'existait pas encore.

### **Un partenariat, pour quoi faire ?**

Les Européens ont eu besoin d'un demi-siècle avant d'être déniés. Un délai suffisant cependant pour saluer, certains davantage que d'autres, la chute du mur de Berlin et la transformation de l'URSS en Russie. En 1994, l'Europe a signé un Accord de coopération et de partenariat. Une décennie après l'entrée en vigueur (1997) de l'Accord, une décennie après l'adoption de la stratégie commune par les Européens (1999) pour coopérer avec une Russie "démocratique, pacifique et prospère", l'heure du bilan est venue.

"Pourquoi l'Europe a tellement déçu la Russie de Poutine ?" s'interroge l'ancien ambassadeur de France Jacques Andréani dans un article récemment publié<sup>2</sup>. Absence de réponses européennes à la hauteur des espoirs russes, répond-il, et surtout manque d'unité des Européens eux-mêmes, par exemple en matière d'énergie. L'analyse d'Andréani me semble oublier une question que je qualifierai de préjudicielle : est-on sûr que l'Europe a déçu la Russie contemporaine ?

Certes, comme le souligne l'ambassadeur, la Russie n'a pas obtenu de participations dans les industries d'armement, mais pour le reste ? Les entreprises russes - financières, industrielles, énergétiques, immobilières - sont devenues des acteurs de plus en plus présents sur les marchés européens. Elles investissent même les vignobles français. Quand à l'absence de politique européenne commune, elle n'a pas empêché Gazprom de devenir un partenaire européen incontournable, au point d'avoir parmi ses dirigeants un ancien chancelier allemand. Davantage encore, pour décevoir la Russie, encore fallait-il qu'elle comptât sur l'Europe. Quitte à attrister les francs partisans de l'Europe-puissance, je ne suis pas sûr que les maîtres de Moscou classent de ce point de vue l'Europe dans la même catégorie que les Etats-Unis ou

---

<sup>1</sup> Dans un article de fin 1920, intitulé "A new Form of sport", Nabokov raconte avec beaucoup d'humour l'organisation des visites à Moscou réservées aux "esprits ouverts", à la condition obligatoire de tout ignorer de la langue russe. Le voyage, précise l'auteur, est tout particulièrement recommandé aux "artistes qui deviennent immortels en Russie".

<sup>2</sup> *Europe's world*, printemps 2008, numéro 8.

la Chine. L'Europe n'est pas un partenaire stratégique de la Russie, seulement un partenaire potentiellement utile. Avec les pays baltes<sup>3</sup>, l'Union européenne dispose d'un pouvoir de nuisance à l'encontre de la Russie, mais bien inférieur à celui dont serait dotée l'OTAN si l'organisation admettait l'Ukraine en son sein, comme elle l'a déjà fait avec les républiques baltes.

Les pays baltes, l'Ukraine, sans oublier la Géorgie: si l'Europe a déçu la Russie post-soviétique, c'est vraisemblablement dans la position adoptée par l'Union à l'égard de Riga, Vilnius, Tallinn, Kiev et Tbilissi. Davantage encore que le soutien apporté ici et là aux revendications tchéchènes, Moscou a du mal à admettre pourquoi l'Europe s'aligne sur ce que la Russie considère être une nouvelle tentative des Etats-Unis à pénétrer son univers. L'Union européenne transformée en auxiliaire des Etats-Unis et l'Europe incapable – ou refusant – de comprendre la crise identitaire, sinon existentielle, dans laquelle la Russie se trouve plongée par l'explosion de l'URSS. Les paramètres en sont bien connus : la puissance mondiale n'est plus, l'empire se désagrège, la population diminue avec certains pronostics catastrophiques (80 millions d'habitants en 2050, contre 140 aujourd'hui). Et pourtant, dans son âme, dans son ambition<sup>4</sup>, la Russie n'a renoncé ni à son rang, ni à sa spécificité. Bref, à une idée "russe" s'appuyant sur un nationalisme mâtiné de religion, c'est-à-dire doublement rejetée par l'Union européenne.

Comme toujours, il faut revenir à l'Histoire. Depuis les Germains "muets", l'Europe et la Russie dialoguent mal. De quoi relativiser donc les difficultés actuelles. Il y a cependant un facteur nouveau qui doit être apprécié à son juste poids. Aujourd'hui, l'Europe et la Russie sont entrées dans une étape nouvelle de leur cycle historique. L'une et l'autre sont ambitieuses, d'une manière inédite pour l'Union, plus traditionnelle à Moscou. L'une et l'autre n'ont pas tous les moyens de leur ambition. Les deux parties doivent l'admettre et en tirer les conséquences. Si cet effort réciproque n'est pas assumé, il est inutile d'envisager un véritable partenariat russo-européen.

*Alexandre JEVAKHOFF*

---

<sup>3</sup> Un très haut responsable letton affirmait récemment à un interlocuteur européen qu'il était indispensable d'établir un rideau de fer contre la Russie, des pays baltes au Caucase.

<sup>4</sup> Le gouvernement russe a par exemple créé un Conseil de coordination des compatriotes russes vivant à l'étranger, dans lequel se retrouvent des députés letton, moldave, ouzbek, roumain, un membre du Parlement européen et un authentique comte russe dont la famille, descendante d'un compagnon de Pierre le Grand, a émigré après le coup d'Etat bolchévique de 1917.

# Les Amis du patrimoine russe

Face à l'attraction multiséculaire de l'Europe et de la Russie, dont Alexandre Jevakhoff souligne néanmoins qu'elle est accompagnée, des deux côtés, d'une insuffisante connaissance, *France Forum* est heureux de signaler l'existence d'une association libre de toute appartenance institutionnelle.

Les Amis du patrimoine russe<sup>(1)</sup> sont des professionnels de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans l'exercice de leurs fonctions ou pour des raisons personnelles, chacun d'entre eux s'est un jour interrogé sur le manque d'information disponible sur l'art russe présent en France. En 2007 ils se sont constitués en association pour mener à bien une action de valorisation du patrimoine russe mobilier et immobilier, public ou privé.

La France est un bon terrain d'illustration de ces périodes de fructueuse collaboration, de tensions, de guerres et de réconciliation qu'évoque Alexandre Jevakhoff. Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le patrimoine russe immobilier (l'isba de Tourgueniev, la cathédrale Alexandre Nevski de Paris, l'église de Biarritz ou bien encore celle de Nice....) révèle l'importance et la diversité de la présence russe en France. Octobre 1917 bouleverse la vie politique européenne, et, pour les nombreux Russes contraints de s'expatrier, la France, compte tenu de ces liens anciens, apparaît comme une terre d'asile privilégiée où ils vont peu à peu forger une culture, inscrite dans des objets et des productions artistiques.

Alors que la mémoire de ce passé s'estompe, les Amis du patrimoine russe se sont donné pour mission de procéder au recensement des fonds russes présents dans les collections publiques et privées françaises. Ce recensement contribuera à mettre en lumière la richesse et la diversité de l'art russe, ouvrant des perspectives nouvelles pour les historiens, les sociologues et les amateurs d'art sur l'histoire des Russes en France.

Il s'accompagne d'activités culturelles et de communication : conférences sur la création contemporaine, avec les artistes russes d'aujourd'hui, manifestations qui donneront au public accès à des documents et objets, des souvenirs qui n'ont jusqu'ici pas été montrés. Une collaboration avec Cultures France dans le cadre de l'année France-Russie en 2010, est en cours.

---

<sup>(1)</sup> APR, Olga Abatzieff-de Narp, 9 rue Sédillot, Paris 7<sup>e</sup>, tél 01 45 55 84 71. apr.association@free.fr

# La Chine sans préjugés

Entretien avec Jean-Luc DOMENACH

*Un excellent connaisseur de la Chine nous montre avec quelle vitesse ce grand pays évolue. Pas seulement sur le plan matériel, mais dans le domaine des idées et de la société. Le monde n'a pas fini d'en être ébranlé. La Chine aussi...*

*Jean-Luc Domenach connaît bien France-Forum. Il se souvient de l'amitié qui unissait son père et Henri Bourbon. Nous le remercions d'avoir accepté d'enregistrer, pour notre revue, un entretien avec Jacques MALLET consacré, bien sûr, à la Chine.*

*Jacques MALLET – La Chine est au centre de l'actualité, je pense qu'elle va le rester jusqu'aux jeux olympiques de Pékin et deux événements l'ont mise en avant-scène. Aujourd'hui c'est le terrible tremblement de terre qui, semble-t-il, est au même degré de gravité que celui de 1976.*

*Première question : Quelles observations appelle de votre part le tremblement de terre qui vient de se produire en Chine ?*

**Jean-Luc DOMENACH** – Je ne suis pas un sismologue, un spécialiste des calamités et je ne suis pas non plus un spécialiste de la médecine d'urgence, etc.. mais en revanche je suis historien et politologue et les remarques que je vais faire s'inspireront de cette pratique, de cette compétence.

Il me semble que le séisme, aussi horrible qu'il soit, est une très grande chance pour le gouvernement chinois et cela à un double titre. D'une part, parce qu'elle va lui permettre, à l'intérieur, de réassurer, si je puis dire, son autorité auprès d'une population qui, d'une part a appris que « l'honneur de la Chine » avait été quelque peu atteint à propos des jeux olympiques mais qui, d'autre part et surtout, on l'ignore trop en France, est extrêmement mécontente par les temps qui courent, de la hausse des prix alimentaires et même de la hausse des prix générale que la Chine connaît puisqu'il y a actuellement une inflation en Chine qui est de l'ordre de 8 à 10% pour l'ensemble, mais en fait pour les produits alimentaires l'inflation atteint presque 40%, en tout cas pour le porc elle dépasse 50%, pour le riz elle dépasse 20%, donc c'est une inflation disons très très sérieuse.

C'est une chance à l'intérieur, mais c'est aussi une chance parce que cela va lui permettre à l'extérieur, de corriger un petit peu l'image exclusivement négative qui avait été donnée d'elle.

Entendons-nous, je condamne bien entendu, comme tous les gens qui ont une conscience, les excès de la répression au Tibet depuis que la Chine a mis la main sur le Tibet, en général, et en particulier lors des dernières manifestations. Toutefois dans les pays européens et notamment en France, il s'est dit des choses grossièrement inexactes, grossièrement exagérées et grossièrement maladroites à propos de la Chine, à cette occasion. « Reporters sans frontières » a en effet imposé une sorte de langage, qui présentait la Chine comme un pays totalitaire où les droits de l'homme ne se seraient pas modifiés, disons depuis une vingtaine d'années. C'est grossièrement faux, il faut bien le dire, la Chine est un pays autoritaire, c'est un pays qui n'hésite pas à utiliser les moyens de la police, c'est vrai, c'est un pays qui, du point de vue des droits de l'homme, a commis et commet encore bien des méfaits, mais on ne peut pas dire que sa situation du point de vue des droits de l'homme ne se soit pas améliorée, c'est le contraire. Ce qui est exact, je puis en témoigner, le livre que j'ai écrit en témoigne : ce n'est pas une démocratie, c'est clair mais ce n'est plus un pays totalitaire, c'est plutôt une sorte de système autoritaire dans lequel le régime réprime ceux qui le menacent et si vous ne le menacez pas vous avez la paix et vous pouvez faire ce que vous voulez.

Ce que le régime a démontré et démontre déjà c'est qu'à la différence du régime Birman il s'occupe des populations concernées et donc, si c'est un système autoritaire, c'est un système autoritaire qui a des fonctions paternalistes, qui a des fonctions sociales. S'il est vrai que la Chine ne peut pas supporter que sa domination sur le Tibet soit remise en cause, néanmoins, ce régime montre qu'il est très très concerné par les problèmes de sauvetage des populations misérables parmi lesquelles il y a des Tibétains. En gros parmi les sinistrés, il y a entre 20 et 30% de Tibétains.

Je crois que cela va nous permettre de recadrer un petit peu l'analyse qu'on fait de ce pays-là. Il n'est, ni si bon, cela est clair, ni si mauvais qu'on le dit, c'est un régime en transition, en transition du totalitarisme sous Mao Tsé-Toung à un autoritarisme de plus en plus mou.

*J. M. – Est-ce que l'on ne peut pas dire aussi que ce pouvoir autoritaire, qui n'est plus totalitaire, est aussi nationaliste ?*

**J.-L. D** – C'est tout à fait exact. Cet autoritarisme a un premier contenu, nouveau, de plus en plus social et il ressemble étrangement au bismarckisme, il a un petit côté bismarckien ; vous savez que Bismarck a voulu vraiment asseoir la domination de l'Etat allemand sur tous les morceaux du pays. Donc il y a incontestablement au Tibet, et ailleurs, une forme de bismarckisme dur, mais Bismarck avait également inventé la politique sociale, les assurances sociales, etc... et puis la Chine et

Bismarck se ressemblent également dans un deuxième sens, dans le sens où s'y est ajouté un nationalisme, un nationalisme de plus en plus fort mais que le régime en même temps cherchait à maintenir sous contrôle. Il est tout à fait intéressant que dans le même moment, il ne faut pas exagérer non plus, où le nationalisme chinois était exalté à propos du Tibet, les dirigeants chinois le privaient d'expression possible dans deux directions où jusqu'à présent ce nationalisme s'était beaucoup exprimé : le Japon et Taïwan. Comme vous le savez M. Hu Jintao s'est rendu au Japon où il a eu des paroles tout à fait charmantes ou charmeuses à l'égard des Japonais et, comme vous le savez également, des conversations ont eu lieu avec le responsable du parti Kuomintang de Taïwan, vainqueur des élections, et les relations sino-taïwannaises sont en voie disons d'évolution, d'amélioration.

Oui, il y a du nationalisme, plutôt plus qu'avant, un nationalisme auquel j'ai oublié d'ajouter qu'il était extrêmement efficace dans les communautés chinoises d'outre-mer, mais ce nationalisme s'est vu quand même limité en direction du Japon et de Taïwan.

*J. M. – Vous avez déjà parlé du Tibet. Il ne s'agit pas de revenir sur le fond du problème mais sur l'attitude des pays occidentaux qui a suscité la colère chinoise. Je suis tout de même surpris que cette colère semblait plus vive à l'égard de la France qu'à l'égard d'autres pays. Est-ce qu'il faut refuser d'assister à l'ouverture des jeux olympiques, dans le nouveau contexte qui suit le tremblement de terre ?*

**J.-L. D.** – Cela je ne sais pas, ce sont des choses complètement différentes. J'ai été le plus modéré possible et me suis accroché en public, comme vous le savez peut-être, avec « Reporters sans frontières », etc..., mais quand même, la façon dont les Chinois ont prétendu utiliser les jeux olympiques prêle le flanc à la critique. Par ailleurs, on ne peut pas annuler non plus le souvenir de la façon dont est réprimé en permanence le Tibet.

Enfin, troisièmement, s'il y a eu des progrès dans l'ordre des droits de l'homme, je suis le premier à le reconnaître, toutes les occasions sont bonnes à saisir pour précipiter les progrès. Je n'ai jamais été partisan du boycott des jeux olympiques en général mais je pense qu'il serait bon que les pays européens s'entendent, d'abord pour travailler ensemble, on y reviendra tout à l'heure, mais s'entendent aussi pour faire savoir à la Chine que le Tibet est une chose importante et peut-être donnent assez tardivement leur accord de participation aux cérémonies d'ouverture.

Il y a autre chose que je voudrais développer. Vous avez commencé par dire au tout début « c'est quand même étrange que la France ait été la plus critiquée à propos de la flamme olympique ».

Il y a trois raisons à cela : d'abord parce que la France, comme deux autres pays européens, s'est rendue coupable à cette occasion d'un comportement qui a été

perçu comme une insulte. La deuxième raison c'est que la France a travaillé, nous y reviendrons tout à l'heure, toute seule et donc les dirigeants chinois ont pu ajuster comme bon leur semblait leurs relations à l'égard des trois pays européens concernés, mais la plus importante raison, c'est que la France, de ces trois pays européens, est celui qui a les positions les plus faibles en Chine.

*J.M. – Par rapport à l'Allemagne...*

**J.-L. D.** - Même la Grande-Bretagne. La Grande-Bretagne est très très ferme, elle a des positions politiques, des positions commerciales très solides. Les Anglais ne sont pas des gens que l'on méprise facilement et l'on a toujours craint des mesures de rétorsion. La vérité, c'est que les Chinois se sont défoulés sur le plus faible des grands Etats européens.

*J.M. – Nous parlions de la situation de la Chine, je ne sais pas ce que vous pensez du dernier roman de Yu Hua « Brothers » ?*

**J.-L. D.** – Je ne l'ai pas lu !

*J.M. – Il a tenu des propos qui m'ont paru intéressants. En quarante ans, dit-il, nous sommes passés d'une période de répression totalitaire à une période de défoulement anarchique. La violence du défoulement de ces dernières années s'explique par celle de la répression passée.*

*Il ajoute ailleurs : « seul un occidental qui aurait vécu 400 ans aurait pu vivre deux époques aussi dissemblables ». Par rapport à la révolution culturelle, mais si je comprends bien, pour lui la révolution nouvelle, elle est surtout sexuelle !*

**J.-L. D.** – Je crois qu'il y a quelque chose de très juste dans cela, dont je parle d'ailleurs, quelque chose que j'évoque à plusieurs reprises dans le livre que vous m'avez fait l'amabilité de lire, c'est que, au fond, après le totalitarisme, le maoïsme, il y a maintenant une sorte de défoulement, pas seulement sexuel, défoulement aussi de travail, défoulement dans la recherche de l'argent, défoulement dans la recherche du plaisir, du bonheur, du voyage, etc...

Je crois que c'est d'ailleurs probablement un des aspects les plus importants de la Chine d'aujourd'hui, cette espèce d'immense mouvement pour profiter du présent, profiter de la liberté matérielle dont on dispose, la liberté individuelle et tout ce que peut donner l'argent.

*J.M. – Sur le plan économique vous avez fait état d'un regain d'inflation, au fond, la situation économique est préoccupante aujourd'hui ?*

**J.-L. D.** – Oui, l’inflation est l’un des deux ou trois motifs de préoccupation conjoncturelle. Il y en a un deuxième sur le plan économique : c’est la Bourse. Figurez-vous que 100 millions de Chinois boursicotent ! c’est très très dangereux parce qu’il y en a au moins 98 millions qui ne connaissent rien à la Bourse et qui pourraient connaître de graves déceptions et ensuite se révolter. Vous savez que ce phénomène est lié à l’inflation, parce qu’à cause de l’inflation l’intérêt des dépôts en banque est devenu négatif. Du coup maintenant les gens ne mettent plus d’argent en banque, ils le mettent à la bourse. On peut s’attendre au pire.

La troisième crainte, c’est la crainte d’une bulle immobilière parce qu’il y a partout des appartements inoccupés, etc. etc...

Mais plus généralement, je crois de façon structurelle, comme je le montre dans mon nouveau livre « La Chine m’inquiète », ce qui menace, ce n’est pas tant une catastrophe économique, je crois au contraire que la Chine, pour la première fois depuis longtemps a les moyens, elle a de l’argent de côté, l’Etat dispose de réserves financières importantes. Non, le vrai problème cela va être les conséquences sociales et politiques de la réduction inéluctable du taux de croissance.

*J.M.* – *Je m’excuse de vous interrompre, j’ai lu dans votre livre une observation qui m’avait frappé : il y a une espèce de contrat implicite entre l’obéissance acceptée et la hausse du niveau de vie, qui est lié à la croissance. Donc, si la hausse du niveau de vie s’arrête....*

**J.-L. D.** – Absolument, c’est là que se pose le problème parce que je crois que cette population est une population très chaude socialement, c’est une population qui n’est pas du tout plus orientée vers l’ordre que n’importe quelle autre population et, par ailleurs, c’est un parti communiste qui connaît des divisions. On pourrait très bien tomber dans une situation de mouvements sociaux de grande ampleur avec, suivant l’ampleur des mouvements sociaux, un degré plus ou moins fort de fragmentation à l’intérieur du régime politique.

*J.M.* - *La situation économique peut aussi favoriser des divisions à l’intérieur du pouvoir ?*

**J.-L. D.** – C’est cela, c’est ce que j’explique dans mon livre. A l’intérieur du Parti communiste il y a, un petit peu comme dans les derniers temps du Parti communiste soviétique, des sortes de préférence politique qui vont du libéralisme au communisme le plus dur, il y a de tout, et tout cela pourrait donner lieu un peu comme cela s’était passé dans le Parti communiste soviétique à un fractionnement du Parti en plusieurs factions, chapelles, voire même Partis politiques.

*J.M.* - *Je voudrais passer à la troisième question que je voulais vous soumettre,*

*c'est-à-dire quelle politique pour la France et pour l'Europe à l'égard de cet immense pays, qui, en quelques années, est devenu la troisième grande puissance économique, le deuxième exportateur mondial, qui sera peut-être la plus grande puissance du monde économique au cours du siècle prochain ?*

**J.-L. D.** – S'il passe ce moment de l'épreuve de vérité...

*J.M.* – *Nous avons quand même des problèmes avec la Chine sur le plan commercial, l'Europe a un déficit commercial abyssal de 170 milliards d'euros en 2007 et, pour beaucoup à Bruxelles, ce déficit est dû dans une large mesure à une sous-évaluation de 20 à 25% du yuan. On investit beaucoup mais sur le plan commercial il y a des pratiques qui sont condamnables.*

**J.-L. D.** – Ce que je crois c'est qu'il y a deux niveaux. Sur le plan commercial je crois que la politique européenne à l'égard de la Chine est, comme vous le dites, une politique de faiblesse, d'abord parce que nous avons attendu longtemps avant d'imposer des quotas, etc... mais aussi et surtout parce que la politique que nous prétendons avoir, nous le l'avons pas vraiment respectée. Monsieur Mandelson, le Commissaire européen, je me demande s'il ne passe pas son temps à dormir !... c'est tout comme et je crois que le temps est venu pour l'Europe de faire respecter de façon beaucoup plus rigoureuse les différents aspects de sa politique douanière à l'égard de la Chine ; elle en a les moyens d'autant plus que la Chine étant aujourd'hui bloquée sur le marché américain, parce que le marché américain a diminué pour les raisons que l'on connaît, les Chinois ont un besoin absolu d'augmenter leurs avantages sur le marché européen. Je crois que le temps est venu pour l'Europe d'être un tout petit peu plus ferme à l'égard de la Chine.

Deuxièmement, sur le plan politique et politique de défense, je crois que, comme dans beaucoup d'autres domaines, l'Europe a le grand défaut de ne pas exister en direction de la Chine.

*J.M.* – *Pourtant la Chine augmente fortement ses dépenses militaires !*

**J.-L. D.** – Absolument et l'Europe surtout n'existe pas assez. Il y a des politiques nationales, et l'empire chinois est depuis toujours très très bien organisé pour diviser pour régner. C'est ce qu'elle fait avec les différents pays européens. On l'a vu dans l'affaire tibétaine, dans l'affaire des jeux olympiques où les différents grands pays européens ont agit dans le plus grand des désordres.

· Je voudrais dire très fermement, je l'ai dit à Nicolas Sarkozy, que je n'étais pas du tout satisfait, quand il m'a fait l'honneur de me consulter. Je lui ai dit tout de suite qu'il y a une chose à faire, c'est de travailler avec les Allemands.

*J.M. – C'est fondamental !*

**J.-L. D.** – C'est absolument fondamental pour trois raisons. D'abord l'Europe c'est l'Europe et il faudrait qu'elle existe face aux plus grandes puissances du monde. La deuxième raison, en Chine comme dans d'autres pays, il y a toujours un pays européen qui s'en tire mieux que les autres. En Chine c'est l'Allemagne. Dans les pays africains, c'est la France, au Moyen-Orient parfois aussi... nous avons donc tout avantage à travailler de concert.

Enfin, troisièmement, je pense que dans une crise comme celle du Tibet et des jeux olympiques, si les trois grands pays européens avaient bien voulu travailler ensemble, se consulter, ils auraient eu plus de chance d'arriver à des résultats mais le drame est que les relations entre les dirigeants européens ne sont pas très bonnes et notamment, nous autres Français, nous ne sommes pas capables d'admettre que nous ne sommes pas toujours les meilleurs en politique étrangère. Je pense donc que vis-à-vis des Chinois il est hors de doute que le pays qui devrait conduire la politique européenne à Pékin, c'est l'Allemagne, qui dispose de positions commerciales trois fois et demi supérieures au nôtre. L'Allemagne a à sa tête une personne qui a, et pour cause, beaucoup réfléchi, qui commence à la façon de travailler avec les communistes, qui sait faire et figurez-vous que l'Allemagne n'a rien perdu sur le plan commercial à cause de sa dureté à l'égard de Pékin. De toute évidence la France et la Grande-Bretagne avaient tout intérêt à se ranger aux côtés de, voire même derrière, l'Allemagne d'Angela Merkel.

*J.M. – Je crois que vous donnez-là une conclusion, à mes yeux importante, parce que je suis convaincu que l'union politique de l'Europe est, dans le monde tel qu'il est, particulièrement face à un pays comme la Chine, une nécessité. Et cette union a un fondement principal qui est l'union entre la France et l'Allemagne. Et le renforcement des institutions tel qu'il a été prévu, même si le traité de Lisbonne est un peu insuffisant, va dans ce sens.*

**J.-L. D.** – Je souhaiterais dire que la conception que l'on a en France de la Chine ne prend pas suffisamment en compte deux facteurs fondamentaux.

Le premier facteur c'est que la Chine, quoique communiste, quoique immense, est en évolution. Cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas communiste, cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas un pays autoritaire, il faut le savoir ! mais cela veut dire aussi qu'elle est en train de se transformer, que donc notre politique doit viser à aider cette transformation au lieu de la gêner. Il ne sert à rien d'être trop gentil ou trop méchant avec les Chinois, il faut simplement être juste, suffisamment dur pour pouvoir appeler cette mutation.

Le deuxième point, c'est la question de l'Occident et de la Chine. Notre attitude

à l'égard de la Chine est bien souvent d'une prétention que la connaissance de l'histoire d'une part, et la connaissance de la façon dont nous sommes perçus en Chine d'autre part, rendent souvent ridicule. Qu'est-ce que je veux dire par là ? Ce que je veux dire par là c'est que nous nous adressons aux Chinois comme si nous étions titulaires du Saint Graal de la pureté politique. Or il faut savoir que les Chinois ont un souvenir de la façon dont nous nous sommes comportés chez eux. Nous ne nous sommes pas bien comportés, c'est le moins qu'on puisse dire, y compris d'ailleurs, il faut bien le dire, nos hommes de religion, y compris nos hommes de lettres, tel le grand poète Victor Segalen ; je m'excuse de devoir rappeler qu'il a fait le commerce de la main-d'œuvre chinoise pour l'envoyer dans les tranchées en Artois ou en Picardie pendant la Première Guerre mondiale... Donc, nous n'avons pas toujours été ces gens purs avant tout concernés par les droits de l'homme que nous le disons aujourd'hui !

Notre prétention est tout à fait éclatante au regard de la façon dont notre démocratie est perçue en Chine. Notre démocratie, elle est certainement bien mieux qu'un régime autoritaire mais, sur bien des domaines, elle paraît aux Chinois, il faut le dire, assez étrange. Je vais prendre trois exemples : Qu'est-ce que c'est qu'une démocratie où un référendum, se conclut d'une façon absurde puisque c'est l'intérêt évident de la France de rester en Europe, c'est évident. Le référendum européen, ce « non » absurde est apparu pour les Chinois comme le signe qu'il y a quelques absurdités, qu'il y a quelque part quelque chose qui dans notre système lui-même pose problème. Peut-être que c'est faux mais les Chinois, eux, l'ont perçu comme cela. Le système qui rend possible des décisions absurdes n'est pas pour eux, à tort ou à raison, un bon système.

Qu'est-ce que c'est qu'une démocratie où l'on parle d'arrêter un Président dès qu'il quittera le pouvoir, dès le lendemain il aurait la visite des inspecteurs de police et des enquêteurs... et cela va vous paraître bizarre mais je cite cet exemple pour que vous compreniez que ce jugement critique porte sur tous les domaines : qu'est-ce une démocratie dans laquelle le rôle du président de la République n'est pas assez important pour que sa femme ne puisse pendant cinq ans, mettre un petit peu en attente ses ambitions, ses propres goûts personnels ? Pour les Chinois, c'est très important. Il y a des moments, il y a des choses qui méritent le sacrifice des personnes. Ils ont l'impression, souvent, que ce n'est pas toujours le cas chez nous.

Je termine par un dernier exemple : qu'est-ce que c'est qu'une démocratie dont le nouveau président avait spécifié très clairement que s'il était élu, il supprimerait des systèmes de retraite totalement inégalitaires, et qui admet que 40 000 conducteurs de transports étatisés bloquent les transports pour faire revenir le gouvernement sur une décision implicitement admise par 54% de la population ?

J'ai choisi d'évidence des sujets qui, pour nous, ne vont pas de soi... je le sais bien mais il faut que les Français aient conscience que, vue de Chine, dans un autre univers culturel, notre démocratie ne donne pas toujours tellement envie ! parce

que, en fonction des valeurs, qui sont les valeurs des Chinois, qui croient à l'autorité du Pouvoir par exemple, ils pensent que les intérêts nationaux sont très très importants, ils pensent que l'ordre social c'est quelque chose de très important... aux yeux des Chinois notre démocratie est un système qui est probablement un peu meilleur que le leur mais qui est bien loin d'avoir toutes les qualités.

*J.M. - Nous débordons un peu ailleurs, nous sommes « à cheval » sur la politique internationale et la politique française !*

**J.-L. D.** – En tout cas il faut garder présente à l'esprit l'idée que notre démocratie n'est pas toujours admirable.

*J.M. – Voilà une saine leçon d'honnêteté ! Ce peut être le mot de la fin... Je vous remercie beaucoup Jean-Luc Domenach de nous avoir fait bénéficier de votre expérience et de vos réflexions concernant la Chine. Elles enrichiront les nôtres.*

**Jean-Luc DOMENACH**  
*entretien réalisé par Jacques Mallet*

**VOLTAIRE**

« Nous ne sommes tous que des nouveaux venus, en comparaison de messieurs les Chinois, mais je crois les Indiens encore plus anciens. Les premiers empires ont été sans doute établis dans les plus beaux pays. L'Occident n'est parvenu à être quelque chose qu'à force d'industrie. Nous devons respecter nos premiers maîtres ».

**Lettre à M. le comte de Schouvalof - 1767**

# L'expansion de l'Inde et la crise financière

par Philippe MARCHAT

*L'Inde, un pays émergent, et non des moindres, pose encore plus de problèmes nouveaux au fur et à mesure qu'elle réduit ses problèmes anciens. Mais l'effort de ses habitants n'en est que plus nécessaire et que plus admirable, comme l'auteur le constate dans l'article suivant.*

L'intérêt à porter au sous-continent indien s'impose, car selon les prévisions démographiques actuelles, il est en passe de devenir l'Etat le plus peuplé de la planète. Habitée aujourd'hui par 1,1 milliard d'habitants, dont la croissance, - supérieure à celle de la Chine, n'ayant jamais eu à pâtir de la politique de l'enfant unique -, l'Inde, au sein de laquelle l'espérance de vie a très sensiblement augmenté depuis un demi-siècle, devrait en 2030 voir sa population atteindre 1,6 milliard d'habitants, devançant alors celle de la Chine, avec les inconvénients, mais aussi les avantages qui en découlent.

## **Une croissance économique aux perspectives a priori favorables**

Avec, à ce jour, un *produit national brut* de quelque 3780 Mds de dollars, l'économie indienne connaît depuis le début de ce siècle une croissance régulière qui s'est récemment accélérée. Sans atteindre le rythme chinois, son développement, après n'avoir été que de 4,4% en 2000 et 3,8% l'année suivante, a plus que doublé avec un rythme, plus raisonnable qu'en Chine, de 8,5% en 2003, 9% en 2005 et 9,4% en 2006. Cette évolution globale se retrouve au niveau des personnes, la croissance moyenne par tête d'habitant ayant elle aussi fortement progressé, de 1% en 2002, à 7% l'année suivante, 7,4% en 2005 et 8,4% en 2006. Mais, en raison du grand nombre des "pauvres" et surtout des "très pauvres" qui vivent difficilement en zones aussi bien rurales qu'urbaines, l'indicateur retraçant la réduction des inégalités affiche pour l'Inde, en 2007, un taux de 37, inférieur à ceux de la Russie (40), des Etats-Unis (41), de la Chine (47), du Brésil (57) et surtout de l'Afrique du sud (58). La mondialisation, et cette rapide croissance, ont entraîné une profonde modification des *composantes du PIB*. On y constate entre 1990 et 2006, une forte décroissance nullement surprenante de l'agriculture, tombée de 32 à 18,5%, compensée par l'augmentation de 41 à 55% des services, dont environ 35% pour la distribution, et le maintien, à 27%, malgré sa croissance notable, de l'industrie.

L'ouverture récente par l'Inde de ses frontières et son accueil de capitaux étrangers ont eu pour contrepartie une intensification dans les deux sens des flux commerciaux. *La balance commerciale* reste déficitaire d'une soixantaine de milliards de dollars, car les importations, de 181 Mds en 2006, en passant de 7 à 21% du PIB, ont augmenté plus vite que les exportations. Bien qu'en hausse, celles-ci n'étaient alors que de 125 Mds de dollars, soit 13,9% du PIB, contre à peine 5% en 1990. Un poste important de *la balance des comptes* est celui des investissements indiens à l'étranger, qui, comme pour la plupart des pays émergents, augmentent régulièrement. Si au début de notre siècle, les investissements des groupes indiens à l'étranger n'étaient que de l'ordre du milliard de dollars annuel, ils dépassaient les 20 milliards dix ans plus tard. Selon certaines sources, en 2006, une soixantaine de milliards de dollars d'actifs seraient entre des mains indiennes en Europe, à comparer à quelque 70 milliards achetés par les Chinois, et une dizaine par les Russes. Cette même année, quelque 134 sociétés étrangères étaient rachetées de par le monde, au lieu de quatre une décennie plus tôt. La France compte aujourd'hui plus de cinquante sociétés indiennes, avec, toujours en 2006, le rachat pour 111 millions d'euros, d'une filiale du groupe chimique Arkema par United Phosphates, pour 70 millions d'euros celui, à Sophia Antipolis, de New Logic par Wipro, ou encore l'acquisition de Pharma Solutions, pôle de synthèse à façon du groupe Rhodia, par Shasun Chemicals and Drugs Ltd. Plus généralement en Europe, méritent également, parmi d'autres, d'être rappelée la prise de contrôle en 2006 déjà citée d'Arcelor par l'aciériste Mittal, et mentionné le nouveau défi que lance l'entrepreneur holding Tata, ancêtre du capitalisme indien créé en 1868, à son ancien colonisateur en portant son dévolu sur deux de ses fleurons automobiles, Jaguar et Land Rover, après qu'il ait racheté en 2000 les thés Tetley, puis en 2006 British Steel.

Sauf évènement imprévu, cette tendance, si elle perdurait, et sans doute même, s'accélérait, ferait apparaître l'affaire Mittal-Arcelor comme le début d'une politique indienne s'inspirant de celle de son grand voisin chinois. Celui-ci vise à la fois à assurer la sécurité de ses approvisionnements en matières premières provenant de continents divers, et à rentabiliser ses placements par une diversification de ses rachats industriels et immobiliers, plutôt que par l'achat classique de treasury bonds couvrant le déficit budgétaire des Etats-Unis.

### **Le problème plus général des *fonds souverains***

La croissance au rythme actuel des réserves dont l'Inde dispose lui donne de fortes possibilités d'intervention dans le futur : 40 milliards de dollars en 2000–2001, 107 Mds en 2003–2004, 143,9 Mds en 2005–2006, et 248 Mds§ en septembre 2007. Elles sont, en Inde comme dans l'ensemble des économies émergentes, le résultat d'un développement économique rapide, de l'activité de groupes industriels en voie d'internationalisation, et d'une mondialisation qui conduit ces derniers à rechercher à l'intérieur

comme à l'extérieur une croissance, devenue le sésame de la survie et de la prospérité. Le montant des réserves indiennes, d'environ 300 Mds dollars aujourd'hui, est inférieur à celles disponibles aussi bien au Brésil, en Russie, dans le Golfe et, surtout en Chine, qui dépasse pour celle-ci largement les 1 500 milliards de dollars. Leur gestion traditionnellement de la responsabilité de la Banque centrale, ferait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités politiques indiennes qui, après d'autres Etats, seraient tentées de mettre à profit la situation pour en disposer librement, et d'en ajouter un nouveau aux *fonds souverains*, dont les disponibilités sur les marchés s'ajoutent à celles des *pétrodollars*, *pension funds* et autres *hedge funds*...

L'émergence de ces opérateurs "émergents" de taille se produit au moment où les marchés subissent, depuis plusieurs mois une crise provoquée par l'éclatement aux Etats-Unis d'une "bulle immobilière". Celle-ci présente certes bien des similitudes avec les nombreuses crises précédentes qui, aux Etats-Unis, en Asie et en Europe, tiennent traditionnellement aux difficultés de recouvrer leurs créances par des banques souvent responsables d'avoir incité leurs clients à s'endetter au-delà du raisonnable. Mais la crise actuelle des *subprimes*, est particulière, en ce qu'elle affecte non plus le seul marché obligataire du long terme, mais aussi celui du court terme ; le monétaire, en raison d'un recours général et incontrôlé à la procédure nouvelle et inhabituelle d'une titrisation non comptabilisée dans les bilans. C'est l'une des causes de la persistance et de la gravité de la crise actuelle, fort susceptible de perdurer.

Dans ce contexte l'on vient d'assister - phénomène nouveau s'il en est - à une succession d'importantes opérations financières émanant de trois (voire quatre ?) fonds souverains du Golfe persique et d'Asie, visant trois des plus grandes banques de la planète, après qu'elles aient annoncé être gravement affectées par la crise. Cela a conduit d'une part, l'émirat d'Abou Dhabi, déjà actif sur les marchés, à entrer au capital de la première banque américaine Citigroup, et le fonds d'investissement de l'Etat chinois China Investment Corp, fort de ses 200 milliards, à en investir 5 Mds au capital d'un autre géant américain, Morgan Stanley. Parallèlement, le fonds d'investissement public singapourien GIC, assisté d'un investisseur moyen oriental anonyme, sur lequel d'aucuns s'interrogent, est intervenu, sous la forme d'ailleurs controversée d'une obligation convertible de 12 Mds dollars, auprès de l'Union de Banques Suisse, pour couvrir une première dépréciation annoncée de 14 milliards.

L'ampleur et la durée de la crise financière, comme les raisons et les conséquences de ces interventions soulèvent, à court comme à long terme, diverses questions méritant réflexion. L'une d'elles, et non la moindre, concerne l'adaptation des moyens performants que nécessite, au niveau de leur contrôle et de leur régulation, des marchés en constante expansion et évolution, afin de les mettre, sinon totalement à l'abri de nouvelles crises, mais d'en réduire autant que possible les effets. Une autre consiste à éva-

luer ce que pourrait être l'impact de l'intervention prévisible – ce qui ne paraît être qu'un problème de calendrier – de ces fonds souverains dont l'action à ce jour est loin de correspondre à leurs capacités potentielles. Du fait de la croissance quotidienne de leur masse financière, il faut s'attendre à ce que leurs interventions, lorsqu'elles auront lieu, soient de nature à modifier plus ou moins profondément, voire à bouleverser, selon la forme et les objectifs qui seront les leurs, les conditions de fonctionnement des marchés. Si elles étaient par trop massives et complètement incontrôlées, elles pourraient contribuer à établir, avec des conséquences de tous ordres difficiles à définir, un nouvel équilibre – ou plutôt un déséquilibre – entre des Etats émergents bénéficiant d'une conjoncture qui leur est pour l'instant éminemment favorable, et, à l'inverse, d'autres Etats qui, faute d'avoir su s'adapter par des réformes faites en temps utile, risqueraient de se voir dépossédés de pans entiers de leurs entreprises. Le changement de capital pourrait avoir de graves conséquences sur leur gouvernance et leur localisation. En plus des Etats et de l'Union européenne, bien sûr directement concernés, de tels sujets paraissent relever de la compétence des institutions financières et de contrôle des marchés, aussi bien supranationales - Banque des Règlements Internationaux (BRI), Fonds Monétaire International (FMI), Banque Centrale européenne (BCE), –, que nationales, comme la Security and Exchange Commission (SEC) américaine, l'Autorité des Marchés Financiers française (AMF) et leurs homologues britannique et allemand.

Ce ne sont là que des réflexions dont le seul but est, non pas de conduire à des conclusions par trop pessimistes, mais de rappeler qu'existent maintenant deux problèmes, en partie connexes du fait des récentes interventions précédemment rappelées : une crise financière qui perdure et qui reste à régler, dont les effets sont encore mal connus, et l'arrivée de fonds souverains aux disponibilités considérables, dont il apparaît souhaitable pour le bon fonctionnement des marchés qu'elle ne soit ni trop massive, ni incontrôlée. Leur récente intervention sur les trois banques américaines et suisse, leur montant, leur quasi simultanéité et leur impact sur la composition et l'architecture de ce qui apparaît comme le cœur financier des marchés sont, à bien des titres, une importante novation qui conduit à se poser une question. Ou bien il ne faut y voir que l'application, utile, d'un remède appliqué au traitement d'une grave crise financière afin de hâter sa guérison, ardemment souhaitée. Ou bien c'est une "première" ouvrant la voie à de futures interventions de type inconnu, aux cibles différentes, de fonds souverains, isolés ou associés à d'autres acteurs du marché. Quoiqu'il en soit, deux choses paraissent certaines. D'une part le remède administré laissera des traces, tant par la rapidité et l'importance des changements apportés à l'architecture capitaliste d'acteurs financiers majeurs des marchés, que par le mode d'intervention des "urgentistes" venus au chevet de leurs malades. D'autre part, quelques soient les motifs véritables de ces interventions, elles marquent l'apparition sur les marchés d'intervenants nouveaux au nombre desquels il convient désormais de compter l'Inde.

### **Des perspectives indiennes favorables, pourtant non exemptes de risques....**

Comme la Chine, mais avec quelques variantes, l'Inde connaît une croissance qui, d'après les projections économiques officielles, devrait se poursuivre dans les années à venir. Elle n'est toutefois pas à l'abri de risques, car elle doit faire face, comme les autres pays émergents et du fait de la mondialisation, à un certain nombre de **défis, généraux ou particuliers**. Ils se trouvent intensifiés par les incertitudes, d'ordre géostratégique, politique, climatique et même alimentaire qui pèsent, et s'accumulent dangereusement sur l'ensemble de notre planète. La question se pose en effet de savoir si et dans quelles conditions il sera possible de fournir, à des prix redevenus stables, - et non plus en forte croissance -, au monde, et surtout aux *pays émergents* comme l'Inde, l'alimentation correspondant, au-delà de sa simple survie, à l'indispensable croissance des niveaux de vie. Une partie des récoltes traditionnelles, de céréales et de maïs en particulier, se voit en effet détournée pour fournir une énergie "bio", aux effets d'ailleurs contestés, afin de réduire l'augmentation, chaque jour moins supportable, des gaz à effet de serre, à l'origine du réchauffement climatique, un nouveau fléau mondial à combattre en priorité. Et ce, au moment précisément où la recherche d'une *croissance économique*, nouveau credo de tous les gouvernements de la planète, impose, en priorité aux Etats émergent, de rattraper leur retard sur ceux qui ont mené avant eux leur révolution industrielle, sans avoir eu alors à se soucier de ses effets néfastes. Aussi sont-ils paradoxalement conduits à accélérer l'exploitation de nouvelles ressources fossiles et à développer à pas de géant leur industrie et l'énergie sous toutes ses formes, dont l'électricité, devenue la base incontournable de la croissance et de la hausse du niveau de vie.

Sans doute, du fait qu'elle ne dispose guère du potentiel de matières fossiles de la Chine, l'Inde n'a pas à résoudre de façon identique le problème de leur utilisation. Mais elle partage avec son voisin d'autres défis communs, comme celui d'éviter que les retombées économiques possibles de l'actuelle crise financière n'aient à plus ou moins court terme un impact par trop important sur son propre développement. A ces deux défis qui concernent l'ensemble de la planète s'en ajoutent pour elle de plus spécifiques. Sans viser à leur analyse exhaustive, il en est un, qui tient à sa position géographique, source de contraintes inéluctables pour elle. L'Inde est en effet entourée de voisins - Afghanistan, Chine, Myanmar, Pakistan, et Sri Lanka, - qui exigent de sa part une attention de tous les instants, du fait que certains sont l'objet de luttes fratricides, de véritables guerres menées par plusieurs Etats, ou encore de cibles privilégiées pour le terrorisme international et Al Qaïda. Le Pakistan, particulièrement, puissance nucléaire avant elle, à laquelle l'opposait violemment la guerre du Cachemire, l'a conduite à une vigilance armée qui obère lourdement ses finances.

Un autre défi, interne mais aussi crucial, est pour elle de s'assurer que, dans un monde de plus en plus soumis à la violence et au terrorisme d'ordre aussi bien religieux qu'ethnique, l'esprit de tolérance qui a prévalu, malgré des assassinats successifs à la tête de

l'Etat, depuis son indépendance en 1947, perdurera et sera suffisamment fort pour continuer de faire vivre en paix une population aussi hétérogène que la sienne. Parmi d'autres défis propres aux pays émergents, il en est trois d'importance pour l'Inde. Le premier, précédemment évoqué, concerne sa capacité d'offrir du travail aux nombreuses générations montantes. Il s'agit pour elle d'un enjeu majeur, si l'on songe au nombre et à l'importance de la population vivant au-dessous d'un seuil de pauvreté. Il n'est en effet nullement assuré que le simple espoir, conforté par le bouddhisme, d'une vie meilleure ultérieure, qui a jusqu'à présent prévalu et permis d'écarter toute réaction violente, continuera d'être assez fort pour maintenir une situation dont la persistance risque de devenir de plus en plus difficilement acceptable. Au-delà des personnes, cette fracture entre "riches" et "pauvres" se retrouve au niveau des Etats de la Fédération, entre lesquels la persistance de disparités excessives constituerait une grave menace pour le maintien de la cohésion nationale. Comme en Chine, cet enjeu majeur devrait continuer d'exiger de la part des autorités aussi bien fédérales que nationales une attention soutenue.

De même en est-il des dangers que la croissance fait peser sur une pollution déjà sensible, et qu'il convient dès maintenant de réduire, malgré les difficultés induites par l'objectif prioritaire de croissance. La pollution de l'air dépasse en Inde déjà de plus de deux fois les normes, et la prévision d'un manque d'eau de l'ordre de 10% des besoins dès 2020 devraient conduire le gouvernement au strict respect, malgré leur insuffisance, des critères du protocole de Kyoto, auquel l'Inde vient d'adhérer, et de ceux, complémentaires, de Bali.

Il apparaît ainsi que la politique bien engagée jusqu'à ce jour par les autorités indiennes devrait, pour se poursuivre, tenir le plus grand compte de ces différents défis...

*Philippe MARCHAT*

# La culture de l'espérance

par Paul POUPARD

*Le Cardinal Paul Poupard, en conclusion du colloque tenu à Rome, en octobre 2007, par l'Union Paneuropéenne sur « l'identité européenne et la culture face à la mondialisation » a tenu les propos suivants, publiés dans la revue Pan-Europa Deutschland du 4<sup>ème</sup> trimestre 2007.*

« **L**a mémoire est l'espérance de l'avenir. Un peuple sans mémoire est un peuple dénué d'espérance. Notre avenir en Europe s'enracine dans notre héritage : sa personnalité détermine notre identité. J'en suis persuadé. Quand on ne cesse pas d'analyser les crises et quand on n'arrive pas à en tirer des propositions de solution aux problèmes posés, alors c'est l'analyse elle-même qui pose problème. Notre colloque aurait été une pure perte de temps, si nous nous eussions contentés d'analyser les défis auxquels nous sommes confrontés sans tracer une voie de sortie, selon la classique trilogie : d'abord examiner, puis déterminer, enfin agir.

Les politiques jouent évidemment un rôle capital dans cette problématique. Mais nous savons aussi que l'Europe ne peut se réaliser que si tous les hommes et les femmes de notre continent se reconnaissent en elle. C'est pourquoi l'Europe doit se révéler à eux comme l'Europe de l'homme, de l'homme tout entier et de tous les hommes qui y habitent. C'est pourquoi, et nous le confirmons, les manières de voir partisans, qui souvent laissent de côté des parties essentielles de notre société, ne font pas seulement preuve de myopie, mais sont véritablement destructrices. Elles risquent d'amener l'Europe à la ruine, en particulier en traitant la religion par le silence, en voulant réduire, en organisant la perte de mémoire, en restreignant la religion, cet élément premier de la vie sociale à une pure affaire privée ; ce qui est en contradiction avec l'identité même des peuples. Examinons attentivement ce concept : la séparation de l'église et de l'Etat, oui, le laïcisme, non. Notre histoire nous a appris combien est appropriée la séparation de l'Eglise et de l'Etat et combien il est dévastateur de couper l'Eglise de la société. Toute conception raisonnable de la laïcité doit tenir compte de ce fait fondamental. Identité, culture et globalisation, voilà le défi lancé à l'Europe. Ce mot de « défi » est chargé de sens divers et

porte très loin. Véritablement le défi pour l'Europe est avant tout culturel, et par conséquent concerne son identité. C'est ma constante préoccupation en tant que président du Conseil papal pour la Culture, au moins pour la fonction que j'occupe encore pour quelques heures ! Mon amour de l'histoire m'a de plus en plus renforcé dans une conviction, celle que j'ai exprimée en disant que la mémoire constitue l'espérance de l'avenir. En raison de son omniprésence historique et parce que son existence s'inscrit dans le temps, l'homme est à la fois résultat et créateur de sa culture, et par conséquent de son identité. De là, le rapport à la culture est déterminant pour l'identité européenne, comme nous l'avons confirmé à Berlin le 24 mai 1984, en conclusion de la IV<sup>ème</sup> conférence des ministres européens de la culture, où je représentais le Saint-Siège. « Quand on considère que l'héritage européen se compose de ressources naturelles, de créatures humaines, de forces physiques, mais aussi de valeurs spirituelles et religieuses, de convictions et de découvertes, de craintes et d'espoirs, de raisons de vivre et de façons de vivre, dont la diversité enrichit une culture, condition première à la création de l'Europe unie... les cultures européennes sont fondées avant tout sur la tradition séculaire d'un humanisme à la fois déconfessionnalisé et religieux ».

La fonction de mémoire est autre que paralysante : elle est d'une signification décisive : l'être humain est libre, même l'enfant peut refuser la main de sa mère et se perdre ! Une identité culturelle ne cesse de se développer. Comme toutes les réalités de la vie dans une dynamique vivante. C'est ce que nous enseigne l'histoire de l'Europe, et c'est son principal enseignement : quand l'identité d'un peuple se révèle dans sa particularité, elle s'efforce en même temps d'acquérir une valeur universelle. Sur le fondement de son enracinement dans la nature humaine elle tire le meilleur d'elle-même. Ainsi pouvons nous exprimer un jugement de valeur sur la culture : la culture, je le répète volontiers, n'est vraiment humaine que lorsqu'elle s'ouvre aux autres cultures, qu'elle s'ouvre à l'universel. Les exigences de l'originalité fondent les droits de l'identité culturelle propre, les exigences de la valorisation universelle fondent les devoirs à l'égard des autres cultures et de toute l'humanité.

La difficulté, et en même temps la grande utilité d'une réflexion sur l'identité européenne - nous l'avons dit - résulte dans le fait qu'elle n'est pas concentrée sur une seule et identique société d'hommes partageant la même histoire et des institutions comparables, qui ont une culture identique et des vecteurs de culture livrant des produits semblables. Elle englobe une série de peuples vivant dans un gigantesque espace géographique, où parfois les extrêmes semblent entrer en collision. Déjà, à l'intérieur d'un même Etat il peut y avoir des minorités, qui s'efforcent de pratiquer une façon de vivre particulière en raison de spécificités tenant à la langue, à l'ethnie, à la religion, en pratiquant des coutumes qui s'écartent de celles de la majorité, tout en n'essayant pas de se détourner d'une organisation politique que

dans le langage technique des juristes on appelle l'Etat. Nous devons nous mettre en garde contre la tentation de réduire l'identité de l'Europe à une identité politique qui existe déjà ou qui fait l'objet de souhait. Nous devons encore moins la réduire à une identité économique - le modèle économique reposant sur la globalisation risquerait de nous y mener - si nous voulons combiner ces deux concepts d'identité et d'économie pour l'avantage réel de l'homme. De même que chaque homme a le droit d'être reconnu et respecté dans son identité propre, ce qui ne l'exonère aucunement de ses devoirs à l'égard de la collectivité des hommes, de même chaque minorité culturelle possède un droit à la reconnaissance de sa propre identité. Ce droit qui valorise l'homme aux yeux de la société globale est inhérent à son être naturel et facilite son intégration dans l'ensemble des peuples. A l'inverse, le mépris pour un groupe d'humains est source d'humiliation. Elle provoque de fortes réactions, et comme le montrent les tragédies de l'histoire, elle peut déboucher sur un déchaînement de violences.

C'est justement pour cela, mes chers amis, que nous avons entrepris de réfléchir sur l'identité européenne. Nous nous tournons ainsi vers les origines de notre civilisation, pour y retrouver la source jaillissante dans laquelle l'Europe puise depuis des millénaires et grâce à laquelle elle a fait rayonner ses valeurs dans le monde. Nous avons pris en considération la praxis non moins ancienne du dialogue interreligieux et interculturel, cette praxis nous paraît avoir une signification décisive dans un temps où dans beaucoup de domaines et dans certaines régions, même dans certains quartiers de nos villes millionnaires, règne une atmosphère de tension, très inquiétante. Des défis, il n'y a pas manqué ! Nous les avons pris en compte dans leur relation avec ce phénomène écrasant qu'est la globalisation, avec la tendance inquiétante consistant à unifier des modèles culturels par des moyens économiques, fournis par la technologie triomphante. Avec comme arrière-plan une transformation gigantesque de la démographie. Nous devons faire face au difficile défi posé par le cloisonnement que tente d'opérer le messianisme, le fondamentalisme et le laïcisme radical, de manière toujours plus menaçante.

En conclusion de notre programme nous avons tenté de diriger notre regard vers l'Europe actuelle pour explorer les possibilités vis-à-vis des défis de notre temps que donnent les solutions proposées par la construction européenne. Nous avons abouti à la conviction qu'il est grand temps de nous réveiller et d'indiquer des voies sur lesquelles il faut s'engager pour rendre notre monde plus solidaire et plus juste.

Je voudrais maintenant en guise de conclusion évoquer deux des nombreux souvenirs auxquels je pense souvent. Ceux qui me connaissent, le savent, ils sont liés aux quatre successeurs de Saint Pierre que j'ai eu la joie de connaître personnellement.

Le premier souvenir se rapporte à Paul VI. Alors que j'étais son jeune collaborateur au Secrétariat d'Etat, il y a juste quarante ans, le Pape me pria de présenter, dans la salle des conférences de presse, au Saint Siège, sa magistrale encyclique « *Populorum progressio* » sur l'évolution des peuples. C'est ce texte que Michel Camdessus, ancien président du Fonds Monétaire international et des Semaines Sociales de France a, à maintes reprises, cité comme l'un des documents magistraux du XX<sup>ème</sup> siècle. Au début et à la fin on y trouve ces deux affirmations lapidaires : « la question sociale concerne aujourd'hui le monde entier » et « le développement est le nouveau nom de la paix ». Je trouve que ce texte si dense de Paul VI devrait être tout spécialement pris en considération dans nos réflexions sur l'Europe. Pourquoi ? Parce que je crois que l'Europe, plus que le reste du monde, à travers les racines de son identité est en mesure d'entendre les plaintes de tant d'hommes et de femmes qui sont affligés par la faim, la misère et les détresses, de ce que l'on appelle pour en débarrasser l'esprit « les maladies oubliées ». « Les peuples souffrant de la faim, est-il écrit dans l'encyclique (n3), supplient aujourd'hui, de manière dramatique, les peuples vivant dans l'abondance. L'Eglise entend avec effroi ce cri d'angoisse et appelle chacun à répondre à l'appel de ses frères ». Cette capacité qu'a l'Europe, connaissant tous les problèmes, de prendre en considération le présent et de trouver des réponses convaincantes aux défis de la globalisation dans un monde plus juste et plus fraternel, cette capacité n'est pas essentiellement le résultat de sa puissance économique, mais est fondée dans sa culture. Voilà la conviction que nous devons sans cesse exprimer à nos contemporains.

Le deuxième souvenir que je voudrais évoquer est en rapport avec Jean-Paul II. Il était encore un jeune Pape, quand il a fait son premier voyage à Paris, au début de 1980. A cette époque j'étais recteur de l'Institut catholique. J'eus l'honneur de l'accueillir, parce qu'il avait tenu à y rencontrer l'élite catholique, avant de se rendre au siège de l'UNESCO, où il prononça un discours remarquable, sans aucun doute un des plus importants de son pontificat. Il s'adressa à des hommes et des femmes venus des secteurs divers de la culture et de la science. Il les qualifia de « grands vecteurs d'accomplissement, hommes de hautes capacités intellectuelles et de profonde conscience morale ». Il attira leur attention sur trois priorités :

- la prééminence de l'éthique vis-à-vis de la technique
- la prééminence de l'homme vis-à-vis des choses matérielles
- la supériorité de l'esprit sur la matière.

Dans le même souffle le jeune Pape philosophe souligna la nécessité d'« une culture morale », propre à « l'homme mûr spirituellement », « qui est capable de s'éduquer et d'éduquer les autres ».

Avec l'arrière-plan de ses racines et de sa formation philosophique, mais surtout

en se fondant sur la signification historique, encore très grande de l'Église, non seulement dans la diffusion de la culture, mais aussi dans sa création même, Jean-Paul II put se permettre de prononcer ce magistral exposé. De son côté le Pape Benoît XVI tint un discours tout aussi remarquable à Ratisbonne. Selon la célèbre expression de Paul VI devant l'ONU, l'Église a compris très vite quel était le lien organique établi entre religion et culture, plus exactement entre le christianisme et la culture. L'Évangile porte en lui un humanisme complet ; celui-ci convient bien à la fécondation des cultures entre elles, en établissant une relation de confiance avec les autres traditions religieuses, en particulier avec tous les enfants d'Abraham comme aussi - je l'ai rappelé, d'après la déclaration des ministres de la culture à Berlin - avec l'humanisme déconfessionnalisé. L'Europe a su très vite puiser dans la sagesse de l'Évangile un flux de vie et de fécondité, de l'Atlantique à l'Oural. Son incomparable héritage témoigne de sa diversité culturelle et spirituelle. Elle rayonne encore dans le vaste monde. La révélation de l'Évangile procure à l'homme formation et culture. Elle veut être son fil conducteur pour la recherche de la vérité. Jean-Paul II le constatait déjà : « une des plus évidentes faiblesses de la civilisation d'aujourd'hui réside peut-être dans la représentation qu'elle se fait, beaucoup trop imprécise, de l'homme ». Le pape Jean-Paul II, ce fils de la Pologne, qui, devenu son pilote, a conduit d'une main sûre l'Église d'un siècle à l'autre, était comme son prédécesseur Paul VI, animé d'un sincère enthousiasme pour l'homme. Je me souviens que dans son inoubliable discours à la fin du 2ème concile du Vatican, il avait dit : « L'Église du Concile ne s'est pas contentée de réfléchir sur elle-même et sur ses rapports avec Dieu. Elle s'est aussi intéressée fortement à l'homme, tel qu'il apparaît dans sa réalité par le temps présent : l'homme vivant, l'homme qui s'occupe entièrement de lui, qui ne se constitue pas seulement comme son centre premier d'intérêt, mais qui encore ose affirmer qu'il est le principe et la raison ultime de toute réalité ».

Le conseil papal de la culture que j'ai eu la joie d'accompagner depuis sa création, il y a un quart de siècle, reçut du pape Jean-Paul II justement cette mission, celle de rencontrer l'homme pour lui donner la possibilité, dans le monde tel qu'il est actuellement dans la réalité, d'entendre la voix de l'Évangile et d'entrer dans un dialogue fructueux avec les non-croyants ainsi qu'avec les hommes de toutes les obédiences religieuses.

La culture sert l'homme, pas l'homme la culture. Nous devons réagir contre l'actuelle « inflation culturelle » et contre l'usage abusif de ce concept. Est-ce que ces concepts ne perdent pas en profondeur ce qu'ils ont gagné en extension ? Le « tout culturel » n'est pas seulement source de confusion. Il masque une idéologie, qui prend son origine dans une dépréciation de l'homme. Quand l'Église insiste pour que l'Europe reconnaisse ses racines chrétiennes, c'est qu'elle ne considère pas seu-

lement que l'humanisme chrétien est le point de départ historique de toute l'évolution européenne qu'elle soit humaine, scientifique, et spirituelle, mais aussi parce qu'elle croit qu'il est essentiel pour l'Europe de tirer de cet humanisme l'élan qui lui est nécessaire pour se développer.

L'avenir, le progrès de la culture se mesurera à l'humanité de l'homme, à sa capacité à rendre les hommes plus humains. Mettre sous nos yeux notre héritage fondateur signifie que nous ouvrons la voie à un avenir créateur. Un corps ayant grandi a besoin d'une grande âme, tellement il est vrai que le rayonnement culturel et spirituel va de pair avec un enracinement corporel. A l'heure de la globalisation le défi lancé à l'Europe consiste à bâtir une communauté d'hommes, liés entre eux et pour eux, fidèle à une identité culturelle, créatrice de valeurs. Elle partagera avec ses moyens pour vivre, aussi ses raisons de vivre ».

**Cardinal Paul POUPARD**

*Traduit de l'allemand par Charles Delamare*

**MAHATMA GANDHI**

*« Notre lutte, déclare Gandhi a pour fin l'amitié avec le monde entier... La Non-violence est venue parmi les hommes ; et elle restera. Elle est l'Annonciatrice de la paix du monde... »*

*La paix du monde est loin. Nous n'avons pas d'illusions. Nous avons vu abondamment, au cours d'un demi-siècle, les mensonges, les lâchetés et les cruautés de l'espèce humaine. Ce qui n'empêche point de l'aimer. Car, même chez les plus vils, il y a nescio quid Dei... Nous n'ignorons rien des fatalités matérielles qui pèsent sur l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle, l'écrasant déterminisme des conditions économiques qui l'enserrent, les siècles de passions et d'erreurs pétrifiées qui constituent autour des âmes de notre temps une croûte dure, que ne peut trouver la lumière. Mais nous connaissons aussi les miracles de l'esprit.*

**Romain Rolland**

# Quelle laïcité en France pour le XXI<sup>ème</sup> siècle ?

par Jean-Claude SOMMAIRE

*Comment passer d'une laïcité d'émancipation à l'égard du religieux à une laïcité de reconnaissance de la diversité, c'est ce qu'explique le texte qui suit. Nouveau, non ?*

**L**es émeutes survenues en France à l'automne 2005, du fait de leur durée, du nombre de quartiers concernés, et de l'ampleur des dégâts causés ont constitué un événement social et politique d'une portée considérable. Elles ont révélé qu'il y a aujourd'hui, dans notre pays, une fracture urbaine qui n'est plus seulement une fracture sociale mais aussi, de plus en plus, une fracture ethnique, culturelle et religieuse qui témoigne, à l'évidence, d'une crise profonde de notre « modèle républicain d'intégration ».

Le défi sans précédent auquel nous sommes confrontés, et qui nous a été révélé au grand jour par ces événements, est d'avoir à faire société avec nos jeunes concitoyens dont les parents sont issus de nos anciennes colonies et à poursuivre, avec eux, la construction d'une société démocratique appelée, inexorablement, à devenir de plus en plus diverse et métissée. Nos principaux voisins européens sont d'ailleurs confrontés à la même épreuve, à partir de leur histoire et de leurs traditions propres, dans un même contexte de difficile maîtrise des flux migratoires du fait de déséquilibres nord sud appelés à perdurer. A la lumière de ce qui a pu se passer, il n'y a pas si longtemps, dans l'ex Yougoslavie il y a manifestement là un véritable enjeu de civilisation à relever pour nos pays de la vieille Europe.

## **La « société républicaine » cherche un successeur**

Dans cette perspective notre « communauté nationale », et les diverses « communautés de vie » qui existent, au plan local, dans les zones urbaines, devraient maintenant être appréhendées comme des communautés hétérogènes, mixtes et diversifiées. Cela implique de faire définitivement le deuil d'une société « républicaine » normalisée qui, en continuant à méconnaître les différences sous prétexte d'égalité, ne finirait plus par laisser subsister que des collections d'individus sans appartenance et des groupes ethniques isolés exaltant leurs différences. Le développement inattendu de l'islam, depuis une quinzaine d'années, chez les jeunes générations issues de l'immigra-

tion maghrébine, correspond, à l'évidence, à un fort besoin de se construire ici une identité et une communauté d'appartenance du fait d'une histoire familiale mal transmise, fragilisée par les souvenirs douloureux de la colonisation mais c'est aussi la conséquence d'une culture française insuffisamment ouverte à l'altérité.

C'est donc la reconnaissance sans arrière-pensées de cette réalité contemporaine de la diversité qui doit devenir le moyen privilégié de l'intégration des différences en permettant aux communautés concernées de s'engager, ensemble, dans la voie d'un développement social commun plutôt que d'avoir à subir les contraintes et les dommages d'une régression communautariste. En France la lutte contre les discriminations raciales a pris beaucoup de retard en raison d'une confiance excessive dans des principes républicains censés assurer l'égalité des citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Aujourd'hui, dans le contexte d'une société qui devient de plus en plus pluriethnique, cette lutte contre les discriminations est devenue un objectif politique clairement affirmé mais dans beaucoup de secteurs de la société, la diversité tarde encore à s'imposer.

*Intégrer mieux plutôt que de continuer à assimiler mal* telle est la perspective générale qui est proposée ici en invitant la République à travailler intelligemment avec les communautés issues de l'immigration, y compris dans leur dimension spirituelle et religieuse. A cet effet il n'est pas nécessaire de remettre en cause les principes fondamentaux de notre pacte républicain mais seulement de reconnaître que celui-ci ne parvient plus, en l'état, à tenir ses promesses d'égalité à l'égard de nos concitoyens les plus récents. Il faut donc explorer, sans tabou, et avec pragmatisme, des voies nouvelles pour que ces principes puissent continuer à faire sens pour tous et nous protègent des dérives communautaristes qui, dans nos banlieues, mettent en péril le sentiment d'une appartenance commune à une même entité nationale.

Dans ce cadre de cette exploration sans tabou force est de constater que, du fait de son arrivée tardive sur notre territoire, l'islam se trouve aujourd'hui discriminé par l'application des dispositions prévues par la loi de 1905 concernant les lieux de culte. Le principe de séparation des églises et de l'Etat, constamment proclamé, est en effet à relativiser sérieusement quand on sait que les collectivités publiques, qui en sont propriétaires, financent aujourd'hui, en toute légalité, l'entretien des édifices culturels construits avant 1905, très majoritairement utilisés par l'Eglise catholique.

Mais il faut aussi appeler l'attention sur le fait que, suivant une pratique française assez courante, la proclamation répétée des grands principes de séparation des églises et de l'Etat s'accompagne, de fait, de diverses pratiques, à la limite de la légalité, visant, explicitement, à les contourner. Ainsi, pour aider un islam qui ne devrait pas l'être, on a créé des salles de prière dans des équipements collectifs et des collectivités locales financent de plus en plus fréquemment des espaces culturels abritant des lieux culturels.

Ces pratiques, sans doute utiles, de contournement des textes en vigueur, ne plaident-elles pas en faveur d'une actualisation de la loi de 1905 ? En effet ne serait-il pas souhaitable que les collectivités publiques puissent participer directement, et au grand jour, au financement de nouveaux lieux de culte comme elles peuvent le faire pour d'autres équipements collectifs ? Une église catholique, un temple protestant, une synagogue juive, une mosquée musulmane, un temple bouddhiste, concourent au maintien du lien social et répondent à des besoins réels exprimés par une partie de nos concitoyens, notamment ceux, nombreux, qui vivent dans les territoires qui ont été urbanisés depuis le début du siècle. Pourquoi, en raison d'un conflit ancien entre la République et une Eglise catholique alors dominante, maintenir aujourd'hui un ostracisme durable à l'égard d'une possibilité de financement public de nouveaux édifices religieux dont l'utilité sociale n'est pas moindre que celle d'équipements sociaux, sportifs ou culturels qui ne s'adressent, eux aussi, qu'à une partie de la population ?

D'une façon générale, vouloir appréhender aujourd'hui la question de l'islam, ou celle des églises évangélistes, fréquentées majoritairement par des populations d'origine africaine, avec les seuls outils intellectuels de la laïcité forgés dans les années anciennes de lutte contre une église catholique dominatrice, ne peut que laisser interrogatif. Ne risque-t-on pas ainsi, par aveuglement, de contribuer à l'élargissement de la fracture sociale, ethnique et religieuse que connaît notre pays en refusant de voir la réalité d'une discrimination de fait alors que la lutte contre les discriminations raciales est maintenant clairement inscrite sur l'agenda politique ?

Dans une société devenue plus diverse la République n'a plus vocation aujourd'hui, au nom de la laïcité, à lutter contre les affirmations identitaires des individus pour les intégrer. Au contraire, elle doit s'efforcer de créer les conditions les plus favorables pour que chaque personne, ou chaque groupe, puisse accéder, avec ses particularités, à une pleine participation à l'exercice de la citoyenneté.

En 2001, en publiant son rapport « l'islam dans la République » (accessible sur le site de la *Documentation française*), le Haut Conseil à l'intégration avait envoyé un message qui n'a pas été entendu, à savoir que la présence et le développement de l'islam en France n'était plus une question marginale à connotation exotique mais un sérieux sujet de société franco français à traiter ici et maintenant. Ce rapport invitait les pouvoirs publics à ne plus perdre de temps à s'interroger sur le fait de savoir si l'islam était, ou non, compatible avec la laïcité à la française mais à concevoir, avec pragmatisme, un certain nombre d'accommodements pour que nos concitoyens musulmans trouvent pleinement leur place au sein de la République. Pour le Haut Conseil il suffisait, pour cela, d'avoir l'intelligence, sur un certain nombre de points potentiellement conflictuels, d'accepter les quelques compromis raisonnables nécessaires au maintien du vivre ensemble au sein d'une société plurielle.

## Changement de cap pour la laïcité

Dans cette continuité l'association Démocratie et spiritualité <sup>1</sup>, auditionnée en 2004 par la Commission Stasi, sans vouloir minimiser la symbolique attachée au voile islamique, avait souhaité qu'un texte législatif ne vienne pas interdire le port du foulard à l'école afin de ne pas renforcer le sentiment de victimisation déjà très présent chez beaucoup de jeunes d'origine maghrébine. L'association estimait qu'une laïcité authentique serait d'autant mieux respectée à l'école publique que chacun pourrait y trouver un accès aux valeurs universelles sans devoir nécessairement renoncer à ses valeurs particulières. Elle proposait alors que la mission de la Commission soit prolongée et que celle-ci soit chargée de préparer une Charte nationale de la laïcité à l'école publique sur la base de laquelle, chaque collège et lycée, aurait pu, ensuite, élaborer son propre projet d'établissement. Cette charte nationale aurait pu exposer les valeurs dont l'école publique laïque doit assurer la promotion : le principe d'égalité, notamment entre les hommes et les femmes, l'autonomie de la personne, la liberté absolue de conscience, le sens des responsabilités, l'esprit critique mais aussi le respect des différences, la reconnaissance de la dimension spirituelle dans la construction des identités, etc. Elle aurait pu aussi rappeler que l'espace éducatif, pour contribuer à la formation du jugement, impose une certaine prise de distance par rapport aux traditions héritées et aux identités revendiquées qui ne rend pas souhaitable le port de signes religieux ostentatoires.

Nous le savons, notre société connaît aujourd'hui une double crise qui affecte directement les jeunes générations : une crise de la famille qui peine à assurer la transmission des valeurs et une crise de l'école publique qui, ne parvenant pas à assurer l'égalité des chances, reproduit des inégalités qui tendent à s'accroître. Dans ce contexte, beaucoup de jeunes apparaissent en manque ou en recherche de repères et nombreux sont ceux qui connaissent d'importantes difficultés d'insertion professionnelle face à un chômage qui les frappe plus durement que les adultes avec une couverture sociale moindre. Par ailleurs, au-delà de cette observation générale, il faut bien constater que, depuis un certain nombre d'années, l'école publique est devenue le lieu de beaucoup de tensions, voire de violences graves, dans les zones dites sensibles où résident, de façon importante, des populations en grande difficulté sociale dont une large partie est issue de l'immigration. En conséquence l'école de la République connaît aujourd'hui, dans beaucoup d'établissements, des phénomènes de ségrégation, sociale et ethnique, qui amplifient ceux observables dans les villes et les quartiers. On peut ainsi fréquemment observer, dans les villes à forte population d'origine étrangère, d'une part, des écoles, ou des classes, surtout constituées d'enfants issus de familles bien intégrées dans la société, et d'autre part, des écoles, ou des classes, majoritairement constituées d'enfants issus de familles défavorisées et de l'immigration. De plus, les diverses

<sup>1</sup> voir ses travaux sur son site [www.democratie-spiritualite.org](http://www.democratie-spiritualite.org)

autorités locales concernées, quand elles n'organisent pas elles-mêmes cette ségrégation, ne cherchent pas à la contrarier, car elle leur apparaît, peut être à juste titre, comme un moindre mal pour tenter de préserver un minimum de mixité sociale dans les quartiers difficiles.

### **Application ouverte de la laïcité à l'école**

La question de la laïcité à l'école, n'aurait pas du être examinée, en 2004, sans s'interroger, dans le même temps, et de façon spécifique, sur la capacité de notre appareil scolaire à offrir aux jeunes des quartiers défavorisés, quelles que soient leurs origines, de réelles chances de réussite. En effet le niveau actuel de violence dans certains établissements, les phénomènes de désaffiliation scolaire, les entrées précoces dans la délinquance, apparaissent comme des signes de déstabilisation de notre société infiniment plus inquiétants que le foulard islamique qui a trop facilement polarisé l'attention.

Dans une démocratie qui devient de plus en plus pluri-ethnique et pluri-culturelle, l'école, outre ces missions traditionnelles de transmission des savoirs, doit être un lieu privilégié d'apprentissage des règles nécessaires au vivre ensemble à partir, notamment, d'une reconnaissance raisonnable des différences d'origine ethniques et culturelles. En conséquence, afin de lutter contre l'échec scolaire et les phénomènes de désocialisation qui menacent gravement l'avenir de nombreux jeunes issus de l'immigration il faut que l'école puisse s'adapter, dans ses programmes, dans sa pédagogie et dans ses modes d'organisation et règles de fonctionnement aux caractéristiques des publics accueillis. Dans cette perspective il serait souhaitable de promouvoir, au sein de l'enseignement public, des expérimentations hardies et sans tabous en ayant, par exemple, une approche moins dogmatique des questions de mixité, en faisant preuve d'ouverture vis-à-vis de certaines demandes liées à l'islam, en organisant un enseignement de l'histoire de l'esclavage, de la colonisation, de l'immigration, du développement etc. De ce point de vue il pourrait être utile de tirer profit de l'expérience acquise par certains établissements catholiques qui accueillent, avec succès, un nombre grandissant d'élèves, notamment musulmans, originaires des quartiers difficiles.

Sur la question plus spécifique de la laïcité à l'école, il est donc indispensable, à l'heure de la mondialisation, d'en avoir une application ouverte et plurielle plutôt qu'une conception frileuse et rétrograde. L'école a besoin des hussards de la République de la diversité du XXIème siècle pas de ceux de la République coloniale du XIXème.

Au Québec, pour faciliter le vivre ensemble dans des établissements scolaires de plus en plus ouverts à la diversité, des animateurs de vie spirituelle et communautaire aident les adolescents à mieux prendre en charge leurs questionnements identitaires et spirituels.

Une initiative du même ordre pourrait être étudiée en France, en concertation avec les différents acteurs concernés (enseignants, parents d'élèves, élus locaux, représentants des courants philosophiques et religieux). Dans notre contexte laïc, ces nouveaux intervenants au sein de l'école dont il conviendrait, évidemment, de préciser la dénomination, le statut et les fonctions, pourraient être chargés de répondre aux diverses interrogations de l'adolescence et de développer chez les jeunes l'esprit civique, le sens de la solidarité, l'ouverture aux autres, etc.

La France d'aujourd'hui doit pouvoir s'ouvrir, au moyen d'une laïcité ouverte, à de nouveaux apports, au plan culturel et spirituel, et ne pas s'enfermer dans une laïcité de fermeture et d'ignorance héritée d'un armistice ancien avec l'Eglise catholique qui ne fait plus sens pour les jeunes générations.

*Jean-Claude SOMMAIRE*

HEGEL

« Lorsque la naissance d'une institution apparaît, dans des circonstances déterminées, pleinement adaptée et nécessaire, et qu'elle a ainsi rempli l'office que le point de vue historique exigeait, alors, si on généralise ce genre de justification, il en résulte le contraire, car puisque les circonstances ne sont plus les mêmes, l'institution a perdu son sens et son droit ».

*Introduction aux Principes de la Philosophie du droit*

# « De la laïcité en Amérique »

par Jean-Marie DAILLET

*A force d'être omniprésente la religion en Amérique, disons plutôt les religions, est politiquement neutre. Sauf si l'on s'en prend à des individus et non à des partis. Que Barack (béni de Dieu en arabe, comme Moubarak en Egypte) n'ait pas dû être traduit en Benoît montre une emprise du laïcisme, peu explicable aux Français. Son Excellence Daillet s'y essaie avec brio et le concours inestimable de Tocqueville, qui n'était pas manchot !*

*« La plus grande partie de l'Amérique anglaise a été peuplée par des hommes qui, après s'être soustraits à l'autorité du pape, ne s'étaient soumis à aucune suprématie religieuse ; ils apportaient donc dans le nouveau monde un christianisme que je ne saurais mieux peindre qu'en l'appelant démocratique et républicain ».*  
Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*

Lire et relire Tocqueville aujourd'hui, quelque 170 ans après sa mission de 1831 aux Etats-Unis pour y étudier le système pénitentiaire, procure au lecteur de 2008, surtout s'il observe au jour le jour, de près, la vie politique de ce singulier pays, une sensation de vertige enchanteur, comme on en éprouve devant la découverte ou la redécouverte d'un chef d'œuvre saisissant par l'évidence – l'immanence – de sa beauté, de sa vérité, de son originalité souveraine.

Actualité surprenante d'un jeune aristocrate normand, né en 1805, fils d'un couple qui n'a échappé à la guillotine que par la chute de Robespierre et s'est exilé en Angleterre : après son père, qui s'est interrogé sur les causes de la déchéance de la monarchie française, Alexis de Tocqueville veut comprendre la Révolution et ses suites, l'inexorable « montée de l'égalité modifiant profondément la situation politique et sociale », et choisit de l'observer là où se développe la République américaine, qui ne compte encore que 20 Etats. Dans l'excellente introduction que Roger-Pol Droit donne à la toute nouvelle réédition de *De la démocratie en Amérique*<sup>1</sup>, Tocqueville est justement présenté comme « un grand reporter philosophe », parti observer et « réfléchir sur cette part de l'Occident qui n'est pas l'Europe », « le développement d'une pointe de l'Occident hors d'Europe ».

<sup>1</sup> Flammarion, mai 2008, collection « Le Monde de la Philosophie », 1196 p., 9,90 €.

Le grand reporter a observé les Etats-Unis sur le terrain pendant près de deux ans. Le philosophe a exposé et analysé le système institutionnel américain pendant trois ans, ne publiant son premier tome (600 pages) qu'en 1835 ; puis, cinq années supplémentaires de réflexion aboutissent à près de 500 pages de discussion sur les leçons à tirer des « choses vues », des évolutions en cours, des risques encourus.

« Parce qu'il était libéral », écrit Roger-Pol Droit, « on n'a pas prêté attention à ce que ses analyses ont de révolutionnaire ». Progressiste, en tout cas : républicain, libertaire, anticolonialiste, antiraciste, et démocrate au point de ne jamais considérer la démocratie comme une religion révélée, une idole capable de totalitarisme... Exemple : « Les Américains croient que, dans chaque Etat, le pouvoir social doit émaner directement du peuple : mais une fois que ce pouvoir est constitué, ils ne lui imaginent, pour ainsi dire, point de limites ; ils reconnaissent volontiers qu'il a le droit de tout faire » (p.1033). Ou encore : « L'un des résultats de la révolution démocratique qui s'opère en Europe est [...] de faire prévaloir, sur tous les champs de bataille, la force numérique, et de contraindre toutes les petites nations à s'incorporer aux grandes [...]. La raison déterminante de la victoire étant le nombre, il en résulte que chaque peuple doit tendre de tous ses efforts à amener le plus d'hommes possible sur le champ de bataille » (pp.1119-1120).

Ainsi, sans en prononcer le nom, Tocqueville annonce-t-il non seulement la dictature nationaliste, qu'elle s'appelle fascisme, marxisme-léninisme, national-socialisme, mais aussi le simple nationalisme des démocraties défiées par l'absolutisme apeuré des empires centraux pour, en 1914 faire crier à *Berlin !* ou *nach Paris !* tant les prolétariats français, belge, qu'allemand et autrichien, sous couleur de patriotisme, balayant les efforts désespérés des dirigeants socialistes européens, tel Jaurès (dont l'assassin sera acquitté !) pour éviter le grand massacre prémédité de longue date avant l'assassinat d'un archiduc débonnaire...

Entomologiste des premières espèces de démocratie, l'américaine déjà très vigoureuse et ses avatars européens, dont la variété orléaniste de Louis-Philippe, roi constitutionnel des *Français*, Tocqueville en discerne d'emblée, au microscope, les tares potentielles, puisqu'il décrit les « Effets de la tyrannie de la majorité sur le caractère national des Américains » discernant même « de l'esprit de cour aux Etats-Unis », car « les républiques démocratiques organisées comme celles des Etats-Unis mettent l'esprit de cour à la portée du plus grand nombre »... « Je pense que c'est à l'action toujours croissante de la majorité, aux Etats-Unis, qu'il faut surtout attribuer le petit nombre d'hommes remarquables qui s'y montrent aujourd'hui sur la scène politique ». Singulière actualité de cette observation, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, sur les deux rives de l'Atlantique, où le scrutin majoritaire donne à l'exécutif un pouvoir quasi-absolu pendant toute une législature et souligne la représenta-

tion nationale au rôle de chambre d'enregistrement, même aux Etats-Unis où le changement de majorité en faveur des Démocrates, en novembre 2006, n'a pas empêché le président George W. Bush de poursuivre sans freins budgétaires sa guerre d'Irak, « la guerre de 3 000 milliards de dollars », guerre illicite s'il en fut puisque « préventive » et donc rigoureusement contraire à la Charte des Nations-Unies.

## **De la religion de la démocratie à la religion contre la démocratie**

*« C'est la religion qui a donné naissance aux sociétés anglo-américaines : il ne faut jamais l'oublier ; aux Etats-Unis, la religion se confond donc avec toutes les habitudes nationales et tous les sentiments que la patrie fait naître : cela lui donne une force particulière ».*

*« Aux Etats-Unis, les sectes chrétiennes varient à l'infini et se modifient sans cesse, mais le christianisme lui-même est un fait établi et irrésistible qu'on n'entreprend point d'attaquer ni de défendre ».*

*Alexis de Tocqueville, De la démocratie en Amérique*

Domage que le grand Alexis ne soit plus des nôtres, car il aurait matière à bien des commentaires sur les conséquences pratiques, pour la démocratie américaine d'aujourd'hui, des mœurs électorales étranges, pour un esprit aussi rationnel et critique que le sien, que l'on constate sur le terrain, par exemple dans le New Hampshire qui s'honore d'être l'un des 13 Etats fondateurs, au cœur de cette Nouvelle-Angleterre où atterrirent les 101 ou 102 pèlerins de la Mayflower le 9 novembre 1620. Depuis quelques années que je partage ma vie entre la France et la côte Est des Etats-Unis, je ne manque aucune élection à Hanover, petite ville universitaire limitrophe du Vermont (la montagne verte des premiers Français descendant le beau fleuve Connecticut). Or, je constate, en praticien des bureaux de vote français, que leurs homologues étatsuniens ne garantissent nullement aux électeurs le secret de leurs votes, ni la comptabilité rigoureuse de leurs suffrages. Incroyable mais vrai : pas de carte d'électeur, et aucune vérification d'identité n'a lieu, une simple signature est demandée. Et à la sortie de l'isoloir où l'on coche sur un formulaire les cases correspondant aux mandats à pourvoir (président, sénateur, représentant, etc.), point de petite enveloppe protégeant la confidentialité du bulletin, que l'on présente, recto et pas même verso, à une personne qui introduit le bulletin dans une machine enregistreuse, et peut donc voir, ce faisant, si vous avez voté Bush ou Kerry. Quant à la machine, elle peut tomber en panne et être manipulée : tout le monde se doute bien que, lors de sa première candidature présidentielle, George W. Bush, qui obtint d'ailleurs 300 000 voix de moins d'Al Gore, eut une élection plus que douteuse, notamment à cause de recomptages suspects en Floride, Etat aux mains du gouverneur Jeb Bush, son frère.

A part cela, les États-Unis se disent, et sont considérés historiquement, comme la première démocratie et, au regard du monde entier, comme la plus grande démocratie de la planète. En considération des sentiments assurément sincères du peuple des 50 États, je préfère dire que les États-Unis sont une démocratie de sentiment, de désir, comme on parle, dans l'église catholique, de « baptême de désir » pour les catéchumènes.

Or, cette démocratie de désir est celle d'un peuple qui a, littéralement, la religion de la démocratie. *God Bless America* ! (Dieu bénisse l'Amérique !) chantent, plusieurs fois par an, 300 millions d'Américains à l'occasion de l'une de leurs fêtes nationales (*Independence Day, Thanksgiving*). Et, depuis 1955, toutes les pièces de monnaie et tous les billets de banque font que tous, plusieurs fois par jour, paient leurs achats cash en cette devise fluctuante qui déclare *In God We Trust* (en Dieu nous nous confions).

L'une des meilleures études récentes que l'on puisse lire en français sur l'omniprésence de la religion aux États-Unis est due à Sébastien Fath, auteur de *Dieu bénisse l'Amérique, la religion de la Maison Blanche*<sup>2</sup>, qui démontre l'imprégnation grandissante de la société aux États-Unis, dont la religiosité si bien décrite par Tocqueville s'est aggravée, sous George W. Bush et surtout depuis le 11 septembre 2001, par la lecture fondamentaliste-nationaliste que l'équipe ultraconservatrice de la Maison Blanche a imposée à ses citoyens. Le terrorisme d'Al Qaïda n'a pas manqué d'accentuer, dans une population jusqu'alors épargnée par toute guerre en Amérique depuis la Guerre de Sécession, la conviction que les États-Unis étant une nation de croyants, son président, protestant méthodiste à la piété spectaculaire, étant en quelque sorte, comme l'écrivait Gil Courtemanche dans le quotidien *Le Devoir*, de Montréal, un « vicaire de Dieu », espèce de pape évangélique national. Fath, au terme de son enquête (cet historien est chercheur au CNRS, au sein du groupe de sociologie des religions et de la laïcité), parle de « basculement de la *Civil Religion* américaine vers un dispositif idéologique dans lequel l'Amérique elle-même tend à s'identifier au Messie » !

Le fait est que – surtout en cette période de surexcitation du sentiment national pour cause de campagne présidentielle – les États-Unis sont en proie à la foire aux religions, sur fond de critique patriotique due à la prolongation de l'humiliante et coûteuse guerre d'Irak, et de la situation sans précédent d'un duel entre deux candidats démocrates au profil nouveau : un « noir » et une femme.

Plus que jamais, les références religieuses des candidats à la « nomination », au sein des deux partis, étaient mises en évidence. Le *New York Times* avait consacré, lorsque les concurrents étaient une vingtaine, au début de leur précampagne, deux pleines pages aux 16 principaux : 8 Démocrates, 8 Républicains, avec mention, sous chaque photo, de leur obédience confessionnelle.

<sup>2</sup> Seuil, déc. 2004, 17 €.

Or, les péripéties de mai – les échanges aigres-doux Clinton-Obama - ont montré à quel point cette forme de bigoterie démagogique pouvait embarrasser un candidat. Barack Obama s'est trouvé soudain très handicapé par sa longue appartenance à la *Chicago's Trinity United Church of Christ* – appartenance qu'il avait soulignée à l'excès pour se dégager de toute appartenance à l'islam de ses ancêtres et du parfum musulman de son deuxième prénom, Hussein – lorsque son pasteur, guide spirituel et ami, le révérend Jeremiah Wright, se mit à débiter des sermons exagérément noiristes. Obama s'est donc vu contraint de claquer la porte de son église. Hillary Clinton elle-même s'est mal trouvée des critiques d'un prêtre catholique se moquant de sa prétention à représenter l'électorat blanc...

S'agit-il bien de religion, de cette Bible qui est le livre le plus lu des Américains, ou d'une forme opportuniste de camouflage religieux d'un matérialisme fondamental ? C'est ce que laisse entendre Tocqueville quant il écrit en 1840 : « Je serais surpris si, chez un peuple uniquement préoccupé de son bien-être, le mysticisme ne faisait pas de progrès », propos qu'il complète (et quelque peu contredit) aussitôt avec humour : « Si l'état social, les circonstances et les lois ne retenaient pas si étroitement l'esprit américain dans la recherche du bien-être, il est à croire que lorsqu'il viendrait à s'occuper des choses matérielles, il montrerait plus de réserve et plus d'expérience et qu'il ne nous décrirait sans peine ».

Traduction pour notre époque, par Sébastien Fath : « En fin de compte, la clef de la vitalité du marché religieux américain pourrait bien être la suivante : les Eglises sont parvenues à maintenir un haut niveau d'influence et de pratique en combinant une sécularisation interne qui les contraint à renouer à leurs prétentions englobantes avec une adaptation réussie aux logiques contemporaines du choix individuel » [...] « Le recul s'accompagne dans le même temps d'un développement des groupes d'intérêt particulier organisés en dehors des vieilles dénominations. Les coupures confessionnelles traditionnelles s'estomperaient devant une polarisation entre des libéraux (plus proches de la société sécularisée) et des « conservateurs » (évangéliques et fondamentalistes), les unes et les autres luttant « pour l'âme de l'Amérique ».

Heureusement pour cette conscience populaire d'une âme des Etats-Unis, à laquelle George W. Bush et ses conseillers (lourdement investis dans le complexe militaro-industriel), « les seuls acteurs sociaux qui se sont réellement dressés contre la guerre préventive » en Irak ont été les Eglises, y compris celle de G. W. Bush lui-même.

Mais ces Eglises ne crient-elles pas dans le désert ? Le mythe du « rêve américain », celui du leadership mondial, se poursuit, tant il est difficile de faire évoluer les mentalités dans ce pays dont Tocqueville disait : « Aux Etats-Unis, les doctrines géné-

rales en matière de religion, de philosophie, de morale et même de politique ne varient point [...] ; les plus grossiers préjugés eux-mêmes ne s'effacent qu'avec une lenteur inconcevable... »

C'est sans doute en vertu de ce constat que le sénateur McCain envisage, s'il est élu président le 4 novembre 2008, le maintien des forces américaines en Irak « pendant un siècle ». Ce ne serait jamais que la poursuite de la confusion permanente, dans l'esprit public américain, entre les intérêts des Etats-Unis et ceux de la planète, qu'ils sont accoutumés à confondre, et qui obère tant une diplomatie souverainement persuadée que ce qui est bon pour les Etats-Unis est bon pour un monde qu'ils dominent de moins en moins, faute de le connaître.... Obama lui-même ne s'est-il pas imprudemment compromis avec le lobby sioniste en déclarant, quelques jours avant sa victoire sur Hillary Clinton, que Jérusalem ne pouvait être que la capitale unique d'Israël ?

Tels sont les pièges que tend aujourd'hui, et plus que jamais, le rejet sentimental et démagogique de toute véritable laïcité dans une Amérique fédérale que ses fondateurs, sous l'influence de Jefferson, avaient finalement voulu placer, contre le préambule de la Constitution, sous le signe de la séparation des religions et de l'Etat.

Notation intéressante qui complète l'étude de Sébastien Fath, ce jugement sur l'analyse tocquevillienne de la démocratie américaine : « Tocqueville n'a pas ignoré que la première colonisation nord-américaine était l'œuvre d'aventuriers établis en Virginie. Il aurait pu, à partir de cette expérience, considérer un autre point de départ, celui d'une tradition politique détachée de la religion, profondément inégalitaire, aristocratique dans ses valeurs, antidémocratique parce que favorable à l'esclavage »<sup>3</sup>.

En somme, une société, dès l'origine, profondément matérialiste, sous les apparences d'une fervente religiosité (compensatoire ?). Le culte de la réussite individuelle, de la force, de la puissance industrielle et militaire, de l'autodéfense armée (160 millions d'armes individuelles, soit plus d'une pour deux habitants des USA !), de l'argent. Le veau d'or a bien besoin d'un masque – je veux dire, d'une auréole.

*Jean-Marie DAILLET*

---

<sup>3</sup> Denis Lacome, *De la religion en Amérique, essai d'histoire politique*. Coll. L'esprit de la cité, Gallimard, 256 p. 15 €.

# La politique entre image et raison

par Maurice BLIN

*« Ce n'est pas dans les commencements mais dans la poursuite d'une tâche jusqu'à sa réalisation parfaite et sincère que réside la vraie gloire »*

Sir Francis Drake (1542-1596)  
Amiral anglais

*Le renouveau de la politique qu'a initié Nicolas Sarkozy s'opère largement grâce à un recours systématique aux techniques de la communication. Est-ce une faiblesse ou l'adaptation à une civilisation nouvelle ?*

**L**a première des cinq années du mandat du président de la République est derrière nous. Elle a, c'est le moins que l'on puisse dire, connu un cours peu ordinaire. Sa campagne menée avec talent et vigueur avait connu un franc succès. L'élection de la majorité parlementaire qui lui était nécessaire pour conduire l'important train de réformes qu'il avait annoncé, l'avait confirmé. Une fois élu, il fit davantage. Il confia à des représentants de la gauche défaits des ministères importants, manifestant ainsi sa volonté de gouverner au nom de l'ensemble des Français. Il parcourut le pays en tout sens comme s'il poursuivait la politique d'écoute et de proximité pratiquée durant sa campagne.

Or, au terme de mois d'une activité vibrionnante, marquée par les qualités d'imagination, sinon d'improvisation qui lui étaient propres, la confiance de nombre d'électeurs lui a soudain manqué.

Circonstance aggravante, cette défaillance est intervenue au moment où la situation économique et financière du pays se dégradait. Il en résulta trois faits inquiétants : le retour à la tête d'une majorité de communes d'une gauche plus soucieuse de dépense que d'épargne, le retrait d'une partie de la droite qui s'abstint lors des élections municipales, enfin le fléchissement de son crédit au moment où la situation économique mondiale sur laquelle il est sans prise, est particulièrement incertaine. De plus ce tassement de la croissance compromet l'espoir dont il avait été porteur d'une réduction de la dépense publique, de la dette, du déficit budgétaire, de l'impôt, c'est-à-dire des moyens financiers qu'appelle dans un premier temps une politique de réforme. Oeuvre de raison, de ténacité et de temps, elle nécessite pour aboutir un long effort de vérité et de pédagogie. Il n'en a malheureusement rien été. A l'inverse, le nouvel élu consacra une bonne part de son temps à célébrer sa victoire. Rien de plus naturel, dira-t-on. Mais

que l'avocat du travail et du gain qu'il justifie, offre à un peuple inquiet pour son avenir le tableau privilégié de ses aventures conjugales ou celui de ses liens personnels avec des représentants du « grand capital », ce comportement ne pouvait que surprendre et décevoir ses électeurs de la veille. Il fut donc sanctionné. En outre, il présentait deux autres risques. Il masquait l'énorme part de talent et de travail qu'implique toute réussite. C'est en effet à ces qualités que les chefs d'entreprise doivent leur succès et, faut-il l'oublier, des dizaines de milliers de salariés leur emploi. Vérité qu'un jour Coluche résuma dans une formule : « Tout nouveau riche, dit-il, est un ancien pauvre. » De plus, il tournait le dos à la politique d'écoute et de proximité dont les élus d'hier se seraient tenus éloignés.

### **Le règne de l'image**

Cette erreur fut d'autant plus surprenante que le nouveau Président bénéficiait de l'expérience d'une carrière municipale et ministérielle déjà longue. A quoi s'ajoutait la tradition gaullienne selon laquelle l'accès à la fonction présidentielle a pour condition préalable un lien direct, personnel avec le peuple. La naissance de la France libre, celle de la Vème République, ces deux ruptures salvatrices dans l'histoire de la France du XXème siècle, n'auraient pu advenir sans une relation privilégiée entre Charles de Gaulle et chaque foyer français.

Certes, et le Président a eu raison de le rappeler, nombre de réformes devant lesquelles ses prédécesseurs avaient hésité puis renoncé ont été engagées, et cela dans des domaines à la fois urgents et sensibles. Ce furent la réglementation du travail, l'indemnisation et la gestion du chômage, l'alignement des régimes spéciaux de retraites, l'autonomie des universités, la réforme de la carte judiciaire, la relation améliorée avec les syndicats, la clarification des tâches au sein du ministère des finances, la création d'un revenu de solidarité active (RSA), etc.

Ces remèdes signent la victoire du pragmatisme sur l'idéologie. Ils ont aussi pour effet de mettre un terme à la prolifération d'exceptions qui défigurent la belle, et fausse, image d'uniformité et d'égalité dont se prévaut l'Etat. Mais ces réformes menées de front ont un coût. Or, une dette publique accablante et le fléchissement de la croissance risquent d'en ralentir le cours.

Elles posent aussi un problème de méthode. Touchant au cœur certaines des plus anciennes habitudes de la société française, elles n'atteindront leur plein effet qu'avec le temps. Elles appelaient donc un effort à la fois de conviction - il était visible - et de pédagogie. C'est d'ailleurs à ce prix qu'elles ont été menées victorieusement dans les démocraties voisines.

Or, cela n'a pas été le parti que crut devoir prendre le Président français. Pour conduire un mandat qui se voulait une franche rupture avec le passé, il choisit une alliance surprenante, celle des médias. Certes, la presse d'information ne fut pas en reste. *Mais*

*priorité fut donnée moins au débat d'idées qu'à l'image.* Les revues dites « people », qui depuis les années 80 ouvraient leurs pages à la vie intime des célébrités de l'écran, du sport, et même de la politique longtemps jugée trop austère, s'intéressaient beaucoup moins à ce qu'elles pensent - la matière aurait sans doute été pauvre - qu'à ce qu'elles sont ou plutôt apparaissent. A cet égard, le couple du président de la République et de ses épouses successives étaient une proie de choix susceptible de séduire l'homme de la rue. *Mais il cessait d'être un modèle ou un exemple pour devenir un spectacle, un objet de distraction et de curiosité.* Celle-ci valut d'ailleurs aux médias qui la multiplièrent généreusement une explosion des ventes et des profits. L'image concrète, vivante, tranche de vie au quotidien se substitua ainsi à l'écrit, à l'idée, objets de discussion, d'affrontement et de réflexion. Elle favorisa par contre l'audimat. Faut-il rappeler que la télévision retient le citoyen plus de trois heures par jour et que pour 70% des électeurs, le « 20 heures » remplace le journal du matin ? Comme tout produit de consommation, elle séduit, elle n'instruit pas. Elle partage ce destin trompeur avec Internet. Rival de la lettre d'autrefois, il permet à chacun, grâce à la communication avec des « amis » lointains, d'échapper, croit-il, à la solitude.

Cette fascination de l'image ne pouvait pas ne pas sévir en politique. En effet, celle-ci occupe en vainqueur l'immense champ ouvert par la mort des idéologies qui avaient ensanglanté le XXème siècle, disqualifiant la raison et la démocratie. Le leader politique devient un individu avec lequel l'électeur a un rapport affectif, chaleureux, sympathique ou non. Au royaume de l'idée sans âme, il préfère le réconfort de la familiarité. De son côté, ce qui compte pour le candidat à l'écran, c'est moins ce qu'il dit que sa manière de le dire, bref, ce qu'il est. Au fond, l'essentiel c'est qu'on l'y voie. C'est en effet la preuve de son importance.

L'audiovisuel semble réconcilier ainsi les deux faces du monde, le particulier et l'universel, le qualitatif et le quantitatif que la culture d'hier considérait comme inconciliables. En veut-on d'autres exemples ? La valeur d'un livre aujourd'hui se mesure moins à sa qualité qu'à sa diffusion. S'agit-il - la formule est américaine - d'un « best-seller » ou non ? La revendication du citoyen s'apprécie au nombre des manifestants qu'elle réunit dans la rue. L'avis qui à un moment donné domine l'opinion publique se mesure aux sondages. Le « blog » permet à chacun d'exprimer sur tout sujet son sentiment. Que vaut-il ? La question n'est pas là. Internet lui permet d'atteindre des milliers de correspondants et donc de s'imaginer important.

De plus, cette alliance entre particuliers et universel souffre de d'autres défauts. A la télévision, c'est le caractère hâtif, simpliste des messages que leur surabondance condamne à la brièveté d'un geste ou d'une allure. Le jogging, par exemple, convenait au Président. La mise en scène est là pour séduire non pour dire alors que les Droits de l'homme, notion trop éthique, ne font pas un spectacle. De plus, l'image qu'un opérateur

a préalablement choisie et cadrée vise à l'effet. Elle montre, elle ne démontre pas. Cette évidence m'a été livrée quand un enfant que j'interrogeais sur l'intérêt qu'il portait à la télévision me répondit un jour : « Avec elle, je sais beaucoup de choses, mais elles sont toutes un petit peu fausses. ». C'est d'ailleurs la raison pour laquelle cette confusion du voir et du savoir interdit de considérer le média comme porteur de culture.

L'image réduite ainsi au rôle d'un instrument au service de la consommation de produits dont la vente doit être la plus large possible n'est alors qu'un produit d'appel voué à la banalité. Le consommateur est instable, changeant, infidèle. Il retire sa confiance au produit qui le déçoit. Telle fut la leçon qu'a reçue en son temps le président de la République. Elle sanctionne l'alliance dangereuse que la politique, affaire sérieuse, peut nouer avec l'image, fille de l'instant et de l'à peu près. La France a longtemps été régie par le mot sans en mesurer toujours le poids ou le risque. Mais l'étranger peut avoir l'œil plus vif. Un conseiller de Mikhaïl Gorbatchev - il parlait en connaissance de cause - a pu dire : « Les révolutions, ce sont les romantiques qui les déclenchent, les idiots qui les poursuivent et les salauds qui en profitent. »

\*  
\*   \*

### **Le rêve éveillé de mai 1968**

Est-ce à dire que la politique peut se passer de l'image ? La réponse est non. L'histoire le montre assez. Et d'abord celle de la France d'aujourd'hui. Encore faut-il pour mieux le comprendre se souvenir qu'elle peut avoir selon le peuple et le moment deux visages bien différents. Lorsqu'un danger met en péril son identité profonde et son avenir, bref quand s'ouvre une période de crise, le recours à une image forte, celle d'un sauveur venu d'ailleurs l'emporte. Or c'est le cas de la France en ce début de XXIème siècle. Les défis qui l'attendent sont nombreux et redoutables : une dette mal maîtrisée, la crainte du chômage dans la jeunesse, la tentation de l'exil qui frappe les meilleurs, le coût d'une santé que le vieillissement de la population aggravera, la part des actifs dans la richesse de la nation qui est l'une des plus faibles d'Europe, la défaillance d'un système d'enseignement longtemps exemplaire dans la préparation de l'avenir, les difficultés que rencontre l'intégration d'une population immigrée, le déclin de la référence religieuse au long terme, la fragilité d'une Europe unie qui avait été l'horizon rassurant de la génération d'après-guerre est désormais privée d'hymne et de drapeau, etc. Cet univers dominé par les ombres entretient chez elle un sentiment de doute et d'insécurité.

En effet, le déclin des garants de permanence et de stabilité autour desquels elle s'était construite et dont mai 68 fut le signal, a été d'origine beaucoup plus culturelle que politique, c'est-à-dire un produit non du vouloir mais du rêve. Il survint dans une

France prospère sans guerre et presque sans chômage. Ses institutions, Etat, églises, école, justice restaient entourées de considération et de respect. Ce ne fut pas une révolution mais une révolte, un feu d'artifice riche de bruit, de flammes, de couleurs où des adolescents s'enivrèrent de mots et d'images. Il mit les intellectuels en émoi, inquiéta les pères, ébranla les mœurs. Ce fut un jeu, une fête de l'imagination, un « non » lyrique au monde ennuyeux de la production face auquel, pendant quelques semaines de printemps, le rêve éveillé d'une consommation sans titres ni travail revendiqua ses droits et ses plaisirs.

### **Le choc de deux mondes**

Il fut naturellement sans lendemain. Mais il a laissé des souvenirs et des traces inégalement profondes dans la plupart des peuples qui connurent au même moment le même vertige. En Allemagne et en Italie, ce fut la violence et le sang. Mais les deux exemples les plus intéressants quant au rôle qu'y joua l'image, ce sont ceux de la France et de la Grande-Bretagne.

Lors de la dernière élection présidentielle, la gauche et la droite pratiquèrent en France de concert une culture de la compassion et le culte de la personnalité. De la madone de blanc vêtue au sprinter emporté par son élan, leurs candidats respectifs offrirent une image qui visait à séduire l'électeur. A droite, le présent s'effaçait devant le passé d'une France de rêve reconfortée et apaisée par le couple de Jeanne d'Arc et de Jean Jaurès, de la foi et de la raison. A gauche, aux questions embarrassantes que ses fans pouvaient lui poser, sa rivale sollicitait des réponses qu'ensuite elle faisait siennes. C'est ainsi que se dessina la forme nouvelle, libérée de contrainte, d'une démocratie directe où le peuple, fort de sa propre sagesse, n'a plus besoin en politique de guide mais d'écoute. Elle illustrait le propos utopique de Marx pour qui l'humanité ne se pose que les problèmes qu'elle peut résoudre. Elle évoquait le rejet de l'autorité dont, quarante ans plus tôt, des étudiants s'étaient grisés. Elle était l'écho d'une école où l'enfant n'a plus besoin d'un maître mais d'un conseiller discret, complaisant pour que s'épanouisse sa spontanéité. L'image du leader politique n'est plus celui d'un guide mais d'un confident de l'électeur. Mieux, il ne fait qu'un avec lui car ses problèmes les plus intimes sont aussi les siens. La distance qui donnait hier à la relation de gouvernant à gouvernés un relief, une profondeur, une autorité, bref une sorte de verticalité s'effaça au bénéfice d'une société horizontale à vocation égalitaire où règne une compassion universelle et sans remède.

L'autre réponse à cet affadissement sentimental est celle de la Grande-Bretagne. *Face à l'image-objet dont la consommation se renouvelle à l'infini, elle pratique en effet, une image-symbole qui en est l'antagoniste.* Chaque année lui donne l'occasion de célébrer à travers des rites riches en couleurs mais immuables, son lien avec

une monarchie couverte de gloire mais aussi de tourments. Les cinquante années de règne de la reine actuelle témoignent d'une longévité qui symbolise au plus profond de la conscience nationale une sorte d'éternité.

Ce même génie de l'image et de la durée se retrouve dans d'autres domaines. Il a fait du roi au XVI<sup>ème</sup> siècle l'instance suprême d'un christianisme à coloration nationale. Il a donné au monde un ensemble de sports où s'allient la discipline et l'élan, l'effort individuel et le souci de l'équipe, l'observation de règles sévères au cœur d'une débauche d'énergie, la beauté du geste et la passion du résultat, le tout sous le contrôle d'un arbitre à l'autorité indiscutée. Et cette alliance des contraires leur vaut un prestige et une pratique universels.

Cette rencontre entre l'image et la règle, l'être et le faire explique aussi l'originalité de la politique à l'anglaise. L'image, symbole immuable, presque intemporelle d'une monarchie en qui la nation s'incarne, forme en effet un contraste frappant avec la gestion pratique, réaliste, laborieuse qu'en assure un Premier ministre élu et au statut révocable. Et leur distance est infranchissable. Née il y a quatre siècles, elle n'a jamais été remise en cause. Cependant, cette dualité entre deux pouvoirs de nature et de vocation totalement différentes n'exclut ni l'équilibre, ni la complémentarité. Elle explique au contraire le destin singulier d'une île qui, bien que située aux confins de l'Europe a pu donner naissance à un empire à vocation mondiale. Or cet exploit n'a été possible que grâce à la souplesse, à la liberté avec lesquelles ses responsables politiques ont relevé les défis qui ont pesé sur elle.

\*  
\* \* \*

Aux peuples qui savent distinguer entre ce qu'ils sont et ce qu'ils font, entre l'affirmation de soi et le respect du monde qui les entoure, l'histoire est indulgente. Cet impératif n'a rien perdu de sa force. Il explique que dans l'Europe du XXI<sup>ème</sup> siècle, dont chaque membre affronte des défis qui le condamne à se réformer pour rester lui-même, la fidélité à une tradition, à des règles éprouvées par l'histoire sont des armes précieuses. Chez certains c'est la monarchie. Chez d'autres, elle peut ne pas suffire. Mais quand se lève comme aujourd'hui le grand vent de l'histoire tout peuple a besoin d'une image de stabilité et de durée qui lui inspire confiance et lui apporte la certitude de résister au temps. A une condition toutefois : il ne peut rester fidèle à soi qu'en s'adaptant au monde.

*Maurice BLIN*

# Le localisme : une maladie française

par Jean-Pierre PRÉVOST

*Aimer sa petite patrie n'est pas critiquable, mais il faut savoir passer à un autre niveau, lorsqu'on prétend aborder les problèmes nationaux et européens.*

**L**e bilan des récentes élections municipales ne prête guère à discussion : avancée des socialistes et de leurs alliés de gauche avec Delanoë en figure de proue, échec sensible de l'UMP et de ses comparses, imputable pour une large part à la chute de popularité du président de la République, quasi-effacement des autres formations, obligées de se résigner à des strapontins sur les listes de droite ou de gauche ou, comme le Mouvement Démocrate parti seul à la bataille avec, comme symbole, la candidature imprudente et malheureuse de François Bayrou à Pau.

Plutôt que de commenter ce bilan, avec un recul de quelques semaines, mieux vaut s'intéresser à un phénomène dont personne, à ma connaissance, n'a osé parler bien qu'il prenne de plus en plus d'ampleur, à savoir *le localisme* dans lequel est en train de sombrer la démocratie française. Dans la plupart des grandes démocraties modernes, les élections sont aussi très politisées mais, quels qu'en soient les résultats, n'occupent pas longtemps le devant de la scène. Tout au plus servent-elles d'indicateurs sur la popularité de l'équipe en place au même titre que les sondages ou les élections partielles. On vient de le voir en Grande-Bretagne où le successeur de Tony Blair ne parvient décidément pas à s'imposer.

## **Une exception française de plus !**

A l'étranger, on imagine mal des hommes politiques de premier plan être candidats. De même, un élu local ne peut y tenter sa chance sur le plan national que s'il renonce d'abord à son mandat local. On l'a vu récemment en Italie où le maire de Rome n'a pu conduire la coalition de gauche aux élections législatives qu'en renonçant à ses fonctions municipales et l'on n'imagine pas le nouveau maire conservateur de Londres, une agglomération quatre fois plus importante que Paris et d'un poids économique sans commune mesure, briguer le leadership de son parti.

Ailleurs qu'en France, on a compris depuis longtemps que le cumul des mandats était incompatible avec un bon fonctionnement des institutions et que tout mandat important, national ou local, devait s'exercer à temps plein. A ce sujet, me revient le souvenir d'une confidence que me fit Jean Lecanuet, qui pendant longtemps eut de multiples casquettes, au retour de son dernier voyage aux Etats-Unis, en tant que président de la commission des Affaires Etrangères du Sénat. Au cours du dîner officiel à La Maison Blanche, la bonne fortune, croyait-il, le plaça à côté d'un magnat de l'industrie pharmaceutique, ami du Président. Après les amabilités d'usage et ayant établi un climat de sympathie avec son voisin, Jean Lecanuet, toujours en quête d'investissements pour sa ville de Rouen, demanda à son interlocuteur s'il ne pouvait envisager de s'y implanter. « Comment, lui répondit stupéfait son voisin, vous êtes président d'une grande commission sénatoriale et vous administrez une ville ? C'est incroyable ». Et, à partir de ce moment, m'avoua Jean Lecanuet, « mon voisin cessa de m'adresser la parole ».

Comment en effet, peut-on cumuler ainsi un mandat national et un mandat local ? Chacun sait que c'est une véritable ineptie quand on considère combien est devenue complexe la gestion d'une cité, d'un département ou d'une région, à quel point elle réclame une présence de tous les instants, et inversement à quel point un élu national a besoin de tout son temps pour s'informer, enquêter, voyager s'il veut exercer convenablement ses fonctions de législateur ... à moins de déléguer ses pouvoirs, et là aussi le bât blesse, à des collaborateurs non élus, à un cabinet qui devient vite omnipotent ou à pratiquer un absentéisme scandaleux dans les assemblées parlementaires. Et que dire lorsque ce sont les ministres eux-mêmes qui se lancent dans la bataille avec les encouragements présidentiels, après une période où une jurisprudence commençait de s'établir en faveur d'un non-cumul, mal supporté à vrai dire par les intéressés !

Il s'agit, dira-t-on d'un vieux débat une fois pour toutes tranché par un argument péremptoire : en conservant un mandat local, on garde le contact avec les citoyens et leurs problèmes comme si ceux, - il en existe ! -, qui ne cumulent pas, par vertu ou parce qu'ils n'ont pas réussi à conquérir un mandat local, n'avaient plus de contacts avec la base.

En fait, le cumul des mandats permet, pour ceux qui l'exercent, à la fois de maintenir à l'écart d'éventuels rivaux dans son propre camp, de disposer de davantage de moyens matériels en personnel, notamment et financiers, - Chirac en avait usé et abusé on le sait à la fois député de Corrèze et maire de Paris -, et de disposer d'une plus grande place dans les médias. Bien sûr il est passionnant de gouverner une collectivité grande ou petite, de travailler concrètement au bien-être de ses concitoyens, de favoriser le développement de sa ville. C'est Gaston Defferre qui me confiait, après avoir renoncé à être candidat aux élections présidentielles de 1965 : « Je n'ai que deux passions dans la vie : Marseille et mon bateau » !

Le pire est que ce système est totalement entré dans les mœurs à presque tous les niveaux à tel point que les structures intermédiaires créées ces dernières décennies, régions, agglomérations, etc., ont vu presque toujours des élus nationaux en prendre la présidence.

Et si de temps à autre, un candidat à l'élection présidentielle inscrit à son programme la suppression au moins partielle du cumul des mandats, c'est du bout des lèvres et vite oublié.

Pourtant les méfaits de ce système, enraciné dans la tradition républicaine française, sautent aux yeux de qui accepte d'y réfléchir.

### **Le « mitage » du pays**

On connaît les dégâts que causent aux paysages le « mitage », selon l'expression des urbanistes, des alentours des villes, ces maisons construites un peu partout et qui gâchent souvent de beaux sites, entraînant par ailleurs de lourds frais d'infrastructure.

Ce « mitage » moins visible mais sans doute beaucoup plus coûteux concerne encore plus les équipements communaux. Comment montrer sa puissance et son influence lorsqu'on cumule les mandats sinon en arrachant les subventions indispensables pour un équipement collectif dont l'utilité est souvent dérisoire et qui posera ensuite des problèmes d'entretien.

Depuis la Révolution et le découpage du pays en départements, dont la taille était calculée pour qu'un homme à cheval puisse aller au chef lieu en moins d'une journée, rien n'a véritablement changé et l'on sait le mal qu'il y a à revoir la carte des tribunaux, des casernes, des hôpitaux et l'ardeur des élus pour essayer d'y faire obstacle, faisant passer l'intérêt local avant l'intérêt national.

De même l'élu national doit montrer à ses administrés locaux sa puissance, sa capacité à obtenir des crédits. Autrefois, le député ou le ministre distribuait médailles et décorations. Aujourd'hui, ce sont des dizaines, des centaines de millions d'euros qui sont distribués sans que cela réponde forcément à un besoin évident. L'exemple le plus criant et le plus scandaleux est celui de l'agglomération parisienne. Comment coordonner les investissements, éviter les doubles emplois, réduire les inégalités et permettre une gestion équilibrée du Grand Paris lorsque tant de maires sont aussi parlementaires et peu soucieux d'ouvrir à d'autres leurs chasses gardées. La Vème République a complètement raté l'aménagement de la région parisienne, laissant chacun se débrouiller avec les moyens du bord et la récente nomination d'un secrétaire d'Etat chargé du Développement de la région parisienne aboutira au mieux, dans l'état actuel d'ankylose de nos institutions et du poids des « grands » maires, à la mise en place d'une structure supplémentaire.

## **Un service réduit au Parlement**

Aucun élu ne peut assumer correctement deux mandats, fût-il un bourreau de travail. Ce n'est pas seulement une question de temps mais de registre de réflexion et de décision. Un élu local doit s'occuper de l'immédiat, réagir au court terme, être compétent et informé sur tout ce qui concerne sa collectivité, maintenir un contact quotidien avec un nombre considérable de concitoyens qui ne comprendraient qu'il n'assiste pas à telle inauguration, ne marie pas lui-même les enfants des notables, veille aux erreurs que peuvent commettre ses adjoints et contrôle leurs initiatives car c'est à lui seul d'en répondre, se tenir informé des innovations techniques.

Au Parlement, le registre est totalement différent. Là encore, un plein temps suffit à peine pour qui veut réellement assumer son mandat et être en mesure à la fois de légiférer et de contrôler le gouvernement. Bien sûr les constituants de 1958, obsédés par la nécessité de rogner les pouvoirs du Parlement, ont-ils tout fait pour rendre impossible son fonctionnement normal : limitation de l'initiative législative, procédure d'urgence permettant de raccourcir les délais de discussion des projets gouvernementaux, faculté de les amender en séance sans passage au préalable devant les commissions, réduction à six du nombre des commissions à l'Assemblée, c'est-à-dire impossibilité d'un fonctionnement normal, - la commission des affaires sociales et culturelles ne réunit-elle pas plus de deux cents membres.

Dès lors la tentation est grande, pour ceux qui n'aiment la simple figuration et pour quelques autres, de n'assurer qu'un service réduit, parfois très réduit, et de préférer s'occuper des affaires locales. A l'exception de quelques élus que l'on pourrait qualifier d'héroïques, souvent des parisiens moins pris par leur mandat local, les parlementaires ne remplissent pas correctement leur rôle et lorsqu'ils viennent à Paris ils s'occupent davantage des interventions auprès de l'administration ou des affaires de leur parti que des affaires du pays. Comment le pourraient-ils d'ailleurs ? Prenons les affaires internationales. A l'exception de ceux qui pour une raison ou une autre, s'intéressent à un pays ou à une région particulière de la planète et suivent de près ce qui s'y passe, combien prennent le temps de lire la presse nationale et internationale, de rencontrer des spécialistes et des experts ? Et lorsqu'on les voit participer à un colloque, c'est en général pour un bref passage, rapidement happé qu'ils sont par d'autres activités. Même si la réforme constitutionnelle en cours peut, sur certains points améliorer la situation, il ne faut pas se faire d'illusion. Le temps est loin, - le verra-t-on un jour ? - où la France sera dotée d'un système parlementaire digne de ce nom d'autant que celui-ci est par nature faussé.

## **Un bicaméralisme faussé**

Dans toutes les grandes démocraties, l'histoire des institutions permet seule de comprendre la particularité de la seconde chambre de leur Parlement, chambre des

lords au Royaume-Uni - une monarchie -, élection au suffrage universel à raison de deux sénateurs par état aux Etats-Unis dont le régime est fédéral, représentation des länders en Allemagne sous la pression des Alliés. Dans notre pays, le Sénat représente les collectivités locales et ses membres sont élus au second degré. Le général de Gaulle avait bien tenté en 1969 de modifier cette situation par un référendum qui lui fut fatal.

Personne ne propose de renoncer à ce mode de désignation qui est en quelque sorte la clef de voûte du « localisme » français. Tout au plus la gauche tente-t-elle de grossir le nombre des départements où la proportionnelle s'applique, tant le système actuel, qui favorise les petites communes, profite à la droite.

Une grande démocratie peut-elle au XXIème siècle conserver un tel système électoral qui s'apparente au système censitaire de jadis, l'inégalité reposant sur le lieu d'habitation et non sur la fortune des électeurs ? Fatalement peu connus des Français, à l'exception de quelques anciens ministres en situation de préretraite, bénéficiant d'une relative stabilité et d'un mandat plus long que celui des députés, les sénateurs ont pour la plupart un mandat local et jouent un rôle relativement effacé dans le fonctionnement de notre système parlementaire. Toucher à son mode de recrutement serait remettre le Parlement sur ses pieds et permettre à la fois d'équilibrer le pouvoir exécutif et de sortir de ce localisme dans lequel la société française est ligotée. Mais qui osera proposer l'élection au suffrage universel des membres de la seconde assemblée dans un cadre régional en même temps qu'un renforcement de ses pouvoirs ?

Cela supposerait bien entendu d'autres réformes à commencer par l'interdiction absolue du cumul des mandats qui favorise la confiscation des pouvoirs par un petit nombre d'élus, l'apparition d'une nouvelle génération d'élus locaux, administrateurs plus que politiciens, et la disparition des assemblées départementales sous leur forme actuelle. Autant rêver, n'est-ce pas !

*Jean-Pierre PRÉVOST*

# La crise financière internationale

par Max PEYRARD

*Les divers mécanismes de sauvetage s'opposant à l'extension de la crise accélèrent la globalisation des responsabilités financières. Le dollar ne guérira pas tout seul. Autour de son lit de douleur s'empressent les médecins des cinq continents. Un diagnostic sévère sur une crise qui, de financière, devient sociale par le bouillonnement de l'inflation.*

C'est aux Etats-Unis que la crise financière a débuté. Elle continue de s'y développer et de s'étendre à d'autres économies, en particulier en Europe. Pour en mesurer l'importance, il faut au préalable constater que les fondements de cette crise restent toujours présents dans l'économie américaine. Au point d'entraîner un risque de récession qui provoquerait le ralentissement de la plupart des économies. Les réactions à la crise se sont rapidement manifestées, du côté des banques centrales comme des banques et des gouvernements. Leur efficacité fait l'objet de discussion.

Dans l'Union européenne, le maintien de la stabilité financière devient une priorité. Il contraint à prendre des décisions qui compléteront les mesures déjà en œuvre en matière d'intégration financière et de supervision bancaire. Ces actions européennes pourraient servir de modèle au nouvel ordre financier international qui devrait s'installer après la crise financière.

## 1 – LES FONDEMENTS DE LA CRISE

Ils proviennent des déséquilibres globaux et persistants de l'économie américaine : ils ont provoqué le déclenchement d'une « bulle immobilière ».

### A - Les déséquilibres globaux de l'économie américaine

Depuis de nombreuses années, le déficit extérieur américain se développe et trouve sa contrepartie dans l'excédent dégagé par le Japon et les pays émergents qui, comme la Chine ou les producteurs d'hydrocarbures, accumulent d'énormes réserves officielles, les régimes de change de ces pays ayant un lien plus ou moins

étroit avec le dollar, alors qu'un régime de flottement aurait permis de réduire les déséquilibres. Ces réserves officielles, bien supérieures au montant nécessaire pour faire face à une crise de change, sont placées en titres publics des Etats-Unis (« *treasuries & agencies bonds* ») et aussi, utilisées pour faire du « *carry trade* » ce qui consiste, lorsque les taux de certains pays présentent un écart significatif avec ceux des Etats-Unis, à emprunter dans la monnaie à faible taux pour placer dans l'autre monnaie à taux plus élevé, en profitant de la différence. Ces énormes placements en dollars ont exercé une pression à la baisse des taux américains à long terme, le fameux « *conondrum* », contraire à la pratique habituelle de taux plus élevé pour les taux de marché à long terme, par rapport au taux monétaires (à court terme).

## **B - La crise immobilière américaine**

Elle a éclaté lorsque s'est manifesté la crise du « *subprime* » (prêts hypothécaires à risque), dont nous avons analysé le mécanisme et les conséquences dans l'article publié dans *France Forum* n° 28, sous le titre « Comment une arnaque immobilière crée une crise mondiale ». Elle s'est prolongée sous l'effet des ravages de la titrisation des crédits, essentiellement immobiliers, organisée par les banques américaines, puis revendus aux banques et aux investisseurs sous forme de *SIV* (ou *SPV*), d'*ABS*, de *RMBS*, et de *CDO*.

D'aucuns estiment, qu'au printemps 2008, on peut considérer que cette crise du *subprime* était la première phase - aiguë - de la crise financière actuelle, qui s'élargit et se prolonge, et s'étend aux autres économies. Les stocks des logements inventus explosent au printemps 2008, et les prix ont baissé de 15% par rapport à l'année précédente, l'activité dans la construction résidentielle ayant diminué de 60%. On s'attend à ce que cette baisse des prix relance les achats d'ici la fin 2009.

## **2 – LA GESTION DE LA CRISE**

Cela dépendra de l'ampleur et de la durée de la crise, et de sa gestion par les Banques centrales, les banques et les gouvernements concernés. L'ampleur de la crise des *subprimes* est estimée entre 200 et 300 milliards de pertes pour les banques, ce qui est important, mais simplement du même ordre de grandeur qu'une baisse de 2% dans la journée sur la Bourse de New-York, ce qui n'est pas rare. L'extension de la crise à plusieurs segments des marchés financiers fait monter les estimations à 400 à 600 milliards, dont environ 300 milliards ont été provisionnés ou comptabilisés en pertes. Les banques, potentiellement, ne pourront donc pas prêter, à l'échelle mondiale et toutes choses égales par ailleurs, entre 8 000 et 12 000 milliards de dollars, sur la base d'un levier moyen constaté de 20 fois leurs fonds propres. En 1929, la crise boursière s'est transformée en crise bancaire et monétaire parce que la Banque centrale américaine, la FED, n'avait pas fourni la liquidité nécessaire, ce qui avait entraîné des faillites en chaîne. Dans la crise actuelle, les banques centrales sont intervenues rapidement. Elles ont ouvert les vannes de la liquidité.

## A - L'action des banques centrales

Les politiques monétaires ont présenté des différences de part et d'autre de l'Atlantique et de la Manche. Depuis l'automne 2007, la FED a baissé fortement ses taux d'intérêt directeurs de 5,25% à 2%, la Banque d'Angleterre se contentant de les diminuer de 5,75% à 5%. Le 22 janvier 2008, neuf jours avant la date prévue pour la réunion de son Comité de politique monétaire, la FED a abaissé par surprise son taux directeur de 0,75%, ce qui a été considéré comme un mouvement de panique, puis de 0,50% le 30 janvier. Au contraire, la Banque centrale européenne, a maintenu son taux *refi* à 4,0%, justifié par la menace inflationniste.

Cependant, face à la crise de liquidité, les banques centrales ont procédé de concert à quatre injections de liquidités, dont trois sous forme officiellement concertées, les 12 décembre 2007, 10 janvier 2008, et le 11 mars 2008. De plus, la FED, la BCE et la Banque nationale suisse ont signé un accord en décembre étendant entre elles des conventions antérieures de mise à disposition de liquidités en dollars.

## B - Les réactions de banques

Elles sont provoquées à la fois par des facteurs communs aux banques internationales et par des situations différentes selon les pays.

**1 - L'impact des normes IFRS et de la « valeur de marché » sur les dépréciations d'actifs.** Depuis août 2007, les banques internationales ont dû procéder à de fortes dépréciations d'actifs, en raison de l'obligation d'utiliser les nouvelles normes comptables et la crise financière a relancé la controverse sur l'impact de ces normes. En effet, les normes IFRS (*International Financing Reporting Standards*) qui convergent avec les normes comptables américaines SFAS (*Statements of Financial Accounting Standards*), imposent d'évaluer la valeur de cession des actifs financiers de marché à leur valeur de marché (*mark to market*), de même que pour leur exposition aux risques.

**Le risque de contrepartie sur les actifs sous-jacents des produits structurés est augmenté** d'une façon générale, car les banques internationales, américaines et européennes en particulier, sont affectées par le ralentissement sensible du contexte économique. De plus, la désaffection des investisseurs à l'égard des papiers commerciaux émis par les véhicules de titrisation peut les obliger à tirer sur les lignes de crédit ouvertes par les banques, (inscrites hors bilan, mais lorsqu'elles sont utilisées enregistrées au bilan comme créances de la clientèle), ce qui mettrait celles-ci en risque sur les actifs sous-jacents de ces véhicules et même les contraindre à réintermédiaire dans leurs bilans certains produits financiers à risque.

**2 - Aux Etats-Unis.** Evidemment, les banques ont resserré leurs conditions de crédit, l'élargissement des « *spreads* » en apporte une indication claire : ainsi l'indice *CDX* (pour des titres présentant la qualité d'un bon placement à 5 ans) fait apparaître que le coût d'une protection pour une position de 10 millions de dollars est passé en un an de 50 000 dollars à 170 000 dollars (à mi-mars 2008), et l'indice « *crossover CDX* », (pour des obligations *corporate* à haut rendement), la protection pour 10 millions de dollars est passée de 150 000 dollars à 425 000 dollars à mi-mars 2008). En outre, les critères d'octroi de crédit se sont durcis dans plusieurs secteurs : prêts résidentiels évidemment, cartes de crédit, crédit automobile, prêts hypothécaires non résidentiels, prêts commerciaux et industriels, en particulier aux PME, prêts à la consommation, prêts aux étudiants. Il y a cependant peu de risques que l'on assiste à la réalisation d'un « *credit crunch* » (resserrement du crédit), mais plutôt à un « *credit squeeze* », c'est-à-dire un relèvement différencié des taux, selon la qualité des emprunteurs, ce qui écartera les plus fragiles, sans trop gêner les entreprises qui sont en bonne santé financière.

**3 - En Europe, le secteur bancaire a été fortement sanctionné par les marchés boursiers.** Ainsi les *PER* (« *Price Earning Ratio* », rapport du coût d'une action sur le bénéfice net par action) du secteur, a reculé, entre août 2007 et février 2008, de 4,5 points en Suisse, de 2,2 points en Allemagne, de 2,7 points en Grande-Bretagne, et de 4,9 points en France. Les banques américaines, selon le FMI, supporteraient 55% des pertes totales estimées, les banques de la zone euro 17%, les banques britanniques 15%, les banques suisses 9%, et les banques japonaises 4%. Selon la *Bafin* (Autorité de marché allemande) la crise financière pourrait coûter de 43 à 60 milliards d'euros aux banques allemandes.

**4 - Les interventions des « fonds souverains » (*sovereign funds*).** Un « fonds souverain » est un fonds d'investissement gérant les liquidités qui lui sont confiées par un Etat, d'où leur nom, et qui proviennent des réserves accumulées grâce aux excédents du commerce extérieur (comme en Chine), ou par la hausse du prix des hydrocarbures et des matières premières (Russie, pays du Moyen-Orient, etc.). Il faut ajouter les fonds créés récemment mais en très forte croissance comme au Nigéria, en Angola, et au Brésil, et ceux en cours de création entre les Emirats Arabes Unis (EAU) et le Qatar, et le projet de l'Arabie Saoudite (5,3 milliards de dollars). Ce classement se modifie constamment, début 2008, *les fonds souverains disposeraient globalement d'un volume de 3 500 milliards de dollars*, la Chine aurait une capacité de 1 200 milliards de dollars, suivie de la Russie, du Koweït, de Taiwan et du Brésil.

Le cabinet d'analyse « *Global Insight* », dans un récent rapport, estime que *les « fonds souverains » ont injecté 80 milliards de dollars dans le secteur bancaire américain* en 2007, et, début 2008, le montant de leurs acquisitions tous secteurs a doublé son rythme.

Ces fonds ont saisi l'occasion des difficultés des banques, américaines ou européennes pour se renforcer dans leur capital : 7,5 milliards de dollars chez CITI Group par ADIA, le Fonds d'Abu Dhabi, puis 6,8 milliards par le fonds singapourien KIA et 5,7 milliards par divers fonds d'investissement ; 5 milliards chez Morgan Stanley par la China Investment Corporation ; 5,6 milliards de dollars chez Merrill Lynch par le fonds de Singapour Temasek, puis 6,6 milliards par le fonds koweïtien KIA & la Korean Investment Corporation et la banque japonaise Mizuko ; chez UBS, émission de 13 milliards de francs suisses d'obligations convertibles en action, avec un coupon annuel de 9%, pour le « Government of Singapore Investment Corp (GIC) et pour des investisseurs du Proche-Orient.

On constate beaucoup de réticences dans les pays industrialisés face au risque que les créanciers étrangers deviennent des co-propriétaires d'entreprises stratégiques.

### **C - Les décisions des Gouvernements**

**Aux Etats-Unis**, le « Plan Bush » de rabais fiscaux consiste en 140 à 150 milliards d'allègement d'impôts dont l'effet risque d'être passager, même s'il représente un montant d'environ 1% du PIB américain (800 dollars pour un célibataire, 1 600 pour une famille).

**Le Plan Paulson**, publié le 31 mars 2008, a pour objectif de rationaliser la supervision financière, essentiellement à l'élargissant aux activités des banques d'investissement. La banque centrale (la FED) qui est en charge de la stabilité financière, devrait élargir son champ de compétences à l'ensemble des établissements financiers et pouvoir tous les contrôler.

Au second semestre 2008, suite à la faillite de Bear Stearns, la SEC mettra en œuvre une réforme obligeant les banques américaines à rendre régulièrement publiques des informations récentes sur leur situation financière, en particulier sur les fonds propres et le capital, et de façon compréhensible par le marché.

**Dans l'Union européenne** : les instruments de la politique budgétaire sont dans les mains des gouvernements des pays membres, et leur utilisation dépend de la situation de leurs finances publiques, sous la surveillance de la Commission européenne, qui veille en particulier à faire réduire les déficits budgétaires. En plus, la BCE maintient son taux de *refi* pour lutter contre les pressions inflationnistes, ce qui explique qu'il n'y a pas de « plans de relance » : ils ne seraient pas justifiés par le faible ralentissement de la croissance économique, beaucoup moins fort qu'aux Etats-Unis. Seuls les pays ayant un très faible déficit budgétaire ou un excédent peuvent envisager des opérations de relance, en cas de besoin.

### **3 – L'ECONOMIE AMERICAINE CONNAÎTRA-T-ELLE UNE RECESSION ?**

Le ralentissement général de la croissance économique sera plus ou moins accentué selon les pays, en fonction de l'importance de la crise immobilière et de la façon dont il sera géré.

**1 – Les prévisions du Fonds Monétaire International (FMI).** Début avril 2008, dans son dernier « Rapport sur les perspectives économiques mondiales », le FMI a revu à la baisse la croissance mondiale. La croissance américaine devrait être de 0,5% en 2008 et de 0,6% en 2009. En Europe occidentale, le PIB de la zone euro devrait croître 1,4%, et de la même grandeur en France et en Allemagne, le gouvernement français prévoyant de son côté une croissance entre 1,5 et 1,7%.

**2 – L'évolution de l'économie américaine.** « **L'effet de richesse** », plus exactement « d'enrichissement », provoqué par la hausse du marché immobilier a incité les Américains à épargner moins et à dépenser plus, ce qui a stimulé l'économie, par ailleurs largement financée par la politique laxiste conduite par la FED, sous l'autorité d'Alan Greenspan. Entre autres, s'était répandue la pratique de « **l'extraction hypothécaire** » qui a permis à 34 millions de ménages de tirer partie de la valorisation de leurs biens immobiliers pour obtenir des crédits supplémentaires. De plus, les considérables excédents commerciaux des pays pétroliers et des pays émergents, Chine en particulier, a permis de financer le « train de vie » américain, y compris les « bulles » de l'Internet, de la Bourse, de l'immobilier,... par leur épargne excédentaire (« phénomène du *saving glut* ») même si le gonflement des importations à bas coût a contenu l'inflation,

Aujourd'hui apparaît un « **effet d'appauvrissement** » dont l'impact commence à se faire sentir. Depuis le 2<sup>ème</sup> trimestre 2006, la baisse de la construction résidentielle est équivalente à 1 point de croissance annuelle du PIB américain, et cela n'est pas terminé. Mais peut-on parler réellement de récession économique aux Etats-Unis ?

Le début du rééquilibrage de l'économie américaine au printemps 2008 concerne d'abord le déficit commercial, qui semble profiter de la baisse du dollar, le taux d'épargne, qui se manifeste par un ralentissement de la consommation privée, et le déficit budgétaire qui reste faible (1,2% du PIB, mais le coût de la guerre en Irak s'accroît). Les Etats-Unis peuvent donc rester la locomotive de l'économie mondiale car ils bénéficient de plusieurs avantages comparatifs structurels, en matière d'innovation, de productivité, de démographie.

Une autre question se pose quant aux conséquences du ralentissement économique américain : est-ce qu'il entraînera une réaction analogue dans les autres économies, en raison de la mondialisation croissante des échanges. C'est ce problème du « **couplage** » qui part du principe qu'en étant de plus en plus intégrées dans l'économie mondiale, les économies en développement devraient être plus sensibles qu'auparavant à une récession américaine.

En réalité, si on considère les exportations de la Chine en 2008, elles ont baissé de 5% vers les Etats-Unis, mais augmenté de 60% vers le Brésil, l'Inde et la Russie.

Surtout, 95% de la croissance annuelle de 11,2% proviennent de la demande domestique, en particulier des investissements, ce qui est aussi le cas pour l'Inde, le Brésil, la Russie et les pays du Golfe. Une étude récente du FMI montre que la croissance est plus synchronisée entre les pays développés et entre les pays émergents, mais beaucoup moins qu'il y a 20 ans, entre ces deux groupes de pays.

Même si certains pays en développement restent sensibles au ralentissement de l'économie américaine, comme le Mexique et la Malaisie, on peut considérer que l'effet négatif de la récession américaine, si elle se produisait, serait limité.

Le ralentissement économique américain aura donc un certain **impact en Europe**, mais les crises immobilières en Europe touchent essentiellement le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Irlande, où le secteur immobilier s'est développé très vite avec un système de financement moins contrôlé qu'en France et en Allemagne.

#### **4 - LA SAUVEGARDE DE LA STABILITE FINANCIERE DANS L'UNION EUROPEENNE**

Si la mondialisation existe depuis longtemps en matière commerciale, elle est beaucoup plus récente en matière financière, et une crise financière renvoie toujours aux raisons des crises antérieures, malgré les efforts entrepris dans l'Union européenne pour maintenir la stabilité financière, accompagner les évolutions structurelles et imaginer des mesures de sauvegarde.

**La stabilité financière** de l'Union comprend les dispositifs nécessaires pour que le système financier puisse surmonter les perturbations susceptibles de compromettre son bon fonctionnement, et repose sur la prévention, la gestion et la résolution des crises. Le système financier de l'Union connaît actuellement d'importantes mutations structurelles qui pourraient compromettre la réalisation de cette stabilité, que l'on peut regrouper sous trois rubriques :

- l'intégration financière des marchés qui a été accélérée par l'introduction de l'euro ;
- la multiplication et la prédominance des groupes bancaires transfrontières détenant une part considérable des actifs bancaires ;
- le développement de nouveaux instruments financiers, souvent complexes, de transferts des risques et des marchés des produits de crédit structurés.

#### **5 - VERS UN NOUVEL ORDRE FINANCIER INTERNATIONAL ?**

Son instauration progressive dépendra de considérations « globales », mais nécessitera inévitablement une « re-réglementation » bancaire et financière.

##### **A - Les caractéristiques générales (globales)**

Elles concernent le comportement des banques centrales, le rapport entre le dollar et l'euro, et la place des pays émergents.

**1 - Le comportement des grandes banques centrales.** Les grandes banques centrales ont été critiquées pour avoir fourni les liquidités nécessaires sur le marché interbancaire, et ainsi joué le rôle de « prêteur en dernier ressort », qui est normalement considéré comme étant un encouragement au laxisme des banques commerciales, car cela leur permet de prendre des risques exagérés, sachant qu'elles seront sauvées. *Mais il n'y avait pas d'autres solutions*, pour éviter une crise systémique comme en 1929. Les risques pris par les banques commerciales en empruntant essentiellement à court terme pour prêter à long terme, ont quand même été en partie supportés par les actionnaires et les dirigeants de Northern Bank et de Bear Stearns, ce qui peut inciter certaines de leurs consœurs à la prudence.

**2 - Les rapports entre le dollar et l'euro.** Le système monétaire international n'est plus celui de Bretton Woods et va continuer à évoluer, le duopole dollar & euro, ce complétant par l'accession à un rôle international de monnaies aujourd'hui essentiellement à usage national, comme à la disparition de certaines devises traditionnelles. Les relations entre ces monnaies devront être organisées pour réduire le risque de spéculation susceptible d'aggraver une crise financière, ou même de la provoquer.

**3 - Le poids des pays émergents** *Le monde va devenir multipolaire*, non seulement pour les monnaies mais aussi pour les échanges commerciaux et les rapports de force politiques. Sera-t-il possible d'exiger d'un Etat la prise de mesures indispensables, prévues par un accord financier, et nécessaire pour éviter ou gérer une crise internationale ?

## **B - La « re-réglementation » bancaire et financière**

Elle concernera l'utilisation des instruments financiers, en particulier de la titrisation, et l'amélioration de la transparence en matière d'information financière.

**1- Les instruments financiers : l'avenir de la titrisation.** La titrisation reste une innovation financière très positive, même si des abus sont condamnables. Traditionnellement, les institutions financières, en particulier les banques, non seulement évaluaient et géraient le risque, mais aussi le portaient. Elles ne le pouvaient que dans la limite de leur capital. Avec la titrisation, l'évaluation du risque devient possible avec des « économies d'échelle », car les techniques sont applicables à un risque pour 100 comme à un risque pour 1 000. Mais, à capital constant, l'institution financière ne peut pas porter le risque de 1 000. La titrisation permet de transférer le risque là où les capacités existent, c'est-à-dire vers les marchés financiers, y compris à l'étranger, ce qui accroît l'offre de crédit et développe le marché : c'est ainsi que l'épargne suisse peut financer la construction immobilière en Californie. Bien entendu, il faut impérativement que l'évaluation du risque soit faite correctement, ce qui n'a manifestement pas été le cas dans la crise américaine du *subprime*.

Il est indispensable que le marché se dote d'outils plus performants en matière d'information financière notamment. L'expérience des dernières années montre qu'après une crise, les défauts de certaines procédures de financement sont corrigés, comme cela a été le cas pour les « obligations pourries » (« *junk bonds* »), devenues obligations à haut rendement (*high yields*).

**2- La transparence de l'information financière.** Elle doit porter sur l'évaluation des risques de crédit par les banques, la méthodologie des agences de notation et le comportement des fonds souverains.

L'évaluation des risques est fondamentale car la propension à la prise de risque est plus grande chez les gestionnaires (banquiers), que chez les investisseurs et elle est accrue par l'asymétrie d'information qui distingue les deux, et par les systèmes de rémunération des gestionnaires. Pour réduire ces problèmes, il faut améliorer la transparence du fonctionnement du marché, sinon la méfiance va s'instaurer.

Les agences de notation jouent un rôle important puisqu'elles évaluent les risques associés aux produits financiers, même complexes. L'évaluation des risques des titres adossés à des créances hypothécaires a été rendue particulièrement difficile par le mélange de risques de niveau divers durant le processus de titrisation. De plus, certains investisseurs ne savent pas que la notation concerne le risque de défaut et pas le risque de marché (fluctuation des cours). Enfin les agences sont elles-mêmes confrontées à des conflits d'intérêt : payées par les émetteurs de titres, elles vendent des conseils à ces mêmes émetteurs, notamment sur la façon de structurer les titres pour obtenir la meilleure note. La méthodologie des agences de notation fait aussi l'objet de beaucoup de critiques, dont la principale tient aux notes trop élevées accordées à des produits structurés adossés à des portefeuilles de crédit immobiliers américains à risque.

Le manque de contrôle des banques de financement et d'investissement, en particulier aux Etats-Unis est évident. Les projets du plan présenté par le secrétaire au Trésor américain, Henry Paulson sont orientés dans ce sens. Du côté européen, il faut remédier au fait qu'il n'y a pas de procédure harmonisée en cas de crise bancaire, en renforçant les pouvoirs du Comité européen des superviseurs bancaires, et en adoptant un régime prudentiel communautaire applicable à toutes les banques de l'Union, avec une autorité unique chargée de le faire appliquer. Cela serait complété par la publication régulière par les banques centrales d'un rapport sur la stabilité financière de l'Union et des pays membres.

### **Le risque inflationniste reste menaçant**

La sortie de crise n'est pas encore assurée : si les banques réussissent leur recapitalisation, la crise sera de durée assez courte et pourrait s'achever fin 2008 ou début 2009 avec une réduction modérée de la croissance de part et d'autre de

l'Atlantique Nord. Si les banques ne réussissent pas à reconstituer leurs fonds, elles seront contraintes de limiter l'accès au crédit, ce que certaines font déjà : *ce sera alors le « credit crunch »* et un ralentissement plus sensible de la croissance. Si les banques centrales ont évité une crise bancaire en alimentant largement le système financier en liquidités *cela nourrit les pressions inflationnistes*. Il leur faut continuer à agir pour contrôler la crise financière en évitant une diffusion de ces liquidités dans le reste de l'économie soumise à une croissance plus modeste, mais où la hausse des prix des matières premières et de l'énergie peut aggraver les tensions inflationnistes.

La tâche des banques centrales devient donc très délicate car il s'agit de doser avec soin leurs interventions. La BCE a mesuré l'importance de ce risque inflationniste et pris les dispositions nécessaires pour le limiter, ce qui n'est pas encore le cas du Système Fédéral de Réserve des Etats-Unis<sup>1</sup>.

**Max PEYRARD**

---

<sup>1</sup> Version abrégée d'un article rédigé le 30 mai 2008. Pour consulter le texte complet s'adresser à [maxjopeyrard@yahoo.com](mailto:maxjopeyrard@yahoo.com)

# La civilisation en solde

par Charles DELAMARE

*On parle depuis longtemps déjà de « mondialisation », en s'attachant aux transformations matérielles que cette évolution entraîne. On se rend rarement compte que ce processus induit une immense transformation de la sphère psychologique et culturelle. Une nouvelle civilisation surgit, mais avec des valeurs au rabais. Lui donner lustre, force et humanité tel est le défi lancé aux jeunes générations.*

**L**a crise financière actuelle constitue un sérieux avertissement. Elle révèle les divisions et même les fractures du système en train de s'unifier sous le drapeau du libéralisme. Celui-ci ne s'étendra au monde entier, comme il y vise par sa nature même, par son dynamisme propre que lorsqu'aux moyens techniques et financiers s'ajoutera une harmonisation des conditions culturelles nécessaires à son déploiement.

C'est un préalable. C'est pourquoi cette question préoccupera de plus en plus les théoriciens et les politiques. Il ne suffit pas que les cultures diverses et contradictoires, après s'être affrontées, s'effacent. Il est nécessaire que se tisse sur le monde entier une aire culturelle homogène. Un monde où l'on aura compris que le droit de propriété est la pierre philosophale de la liberté et où la stabilité monétaire sera la condition nécessaire à l'exercice de ce droit.

## **L'idéalisme de la marchandise**

Cette condition avait été remplie au XIX<sup>e</sup> siècle par la préexistence de la civilisation judéo-chrétienne, dans l'aire immense mais encore limitée de l'Occident. Aujourd'hui, l'expansion du capitalisme se trouve freinée (menacée même ?) par la vacuité éclatante de la vie intellectuelle qu'il a lui-même provoquée. Ce serait lui faire injure si l'on supposait qu'il ne tentera pas de résoudre ce problème. Il y travaille déjà. D'abord par ce qu'il sait le mieux, comme disait Petit Jean dans « Les Plaideurs », c'est son commencement : la marchandise. Les objets de la modernité produits en masse s'insinuent dans les recoins les plus reculés de la planète. Dans la conquête des grands espaces restés longtemps en dehors de l'économie marchande, l'automobile a joué le même rôle que le char de combat durant la dernière guerre. Elle a percé toutes les défenses. Elle a frayé un chemin aux pratiques commerciales nouvelles, au réseau d'approvisionne-

ment des objets du XX<sup>e</sup> siècle. Dans les stations-service des cinq continents se débitent les chewing-gums, les bouteilles de Coca-Cola, les lunettes hollywoodiennes. Le mythe du cavalier que l'on retrouve dans toutes les cultures a été transposé dans l'admiration pour les « belles américaines » et dans l'engouement pour les grosses cylindrées. La Mercedes ou la Rolls est en Afrique, en Asie, en Amérique Latine, un des attributs des chefs qui s'est substitué ou ajouté à la peau de léopard et au bâton de commandement. Les Guderian de boutique se sont multipliés. Les jeunes générations, qu'elles vivent en Côte d'Ivoire, en Lituanie, dans la Beauce ou en Thaïlande, recherchent l'ivresse de la vitesse en moto ou en voiture, tout en cultivant le « look » des acteurs de cinéma californiens. Elles adaptent leur langage et leurs mœurs au modèle dominant. Parce que, à la suite et au-delà des marchandises, ses productions dites intellectuelles ont couvert le monde. Elles ouvrent les esprits aux exigences et aux rites du libéralisme, même si la pénétration des consciences s'effectue dans un désordre opposé, par son aimable nonchalance, à l'ordre implacable qu'instauraient autrefois les zéloteurs et les convertisseurs. Loin de soumettre les esprits à une ascèse, à la domination des instincts et des besoins comme l'ont fait toutes les religions, le capitalisme déploie la palette des tentations. Les anciennes cultures constituaient toutes une réponse à la Nature, à sa dureté, à son exigence. En replaçant les individus en son milieu, elles leur donnaient les explications nécessaires pour qu'ils supportent et finalement acceptent leur destin : la vie, le dénuement, la souffrance, la mort. Les religions leur offraient les secours des rites et des croyances pour faire face à la contradiction entre le fait d'être destiné à disparaître (être là pour la mort) et l'infinie capacité de penser. Dans le passé, en raison de la faible productivité de l'économie, les limites matérielles imposaient à chaque société de rationner les biens selon des critères extrêmement contraignants, inscrits dans les Tables de la Loi propres à chaque sphère culturelle. La lecture de ces livres sacrés, de ces constitutions fondamentales fait apparaître, malgré les différences locales, une profonde convergence. La même nécessité a engendré la même réponse. Le progrès technique a fait bouger fortement, puis de plus en plus vite ces édifices millénaires. Un tremblement de terre de force 10. Comme l'écrit Marx : « Le monde de production de la vie matérielle domine en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle. A un certain degré de leur développement, les forces productives matérielles de la société entrent en collision avec les rapports de production existants, ou avec les rapports de propriété au sein desquels elles avaient évolué jusqu' alors et qui n'en sont que l'expression juridique <sup>1</sup> ». Le libéralisme produit indéfiniment et de manière croissante des valeurs d'échange, des marchandises, ce qui permet selon le même Marx d'imprimer son caractère social au travail individuel. Le philosophe prussien a fort bien décrit le travail de déblaiement opéré par le capitalisme, même si ses conclusions apparaissent aujourd'hui assez éloignées des réalités. « Partout où la bourgeoisie a conquis le pouvoir, elle a foulé aux pieds les relations féodales, patriarcales et idylliques. Tous les liens bariolés qui unissaient l'homme féo-

<sup>1</sup> Karl Marx – *Critique de l'économie politique – Avant propos.*

dal à ses supérieurs naturels, elle les a brisés sans pitié, pour ne laisser subsister d'autre lien entre l'homme et l'homme que le froid intérêt, le dur paiement au comptant. Elle a noyé l'extase religieuse, l'enthousiasme chevaleresque, la sentimentalité petite bourgeoise dans les eaux glacées du calcul égoïste. Elle a fait de la dignité personnelle une simple valeur d'échange ; elle a substitué aux nombreuses libertés, si chèrement conquises, l'unique et impitoyable liberté du commerce<sup>2</sup>».

On ne peut pas tout prévoir : Jules Verne était un meilleur visionnaire que Karl Marx. Les libertés n'ont pas été étouffées. Le paiement au comptant est devenu une rareté. L'extase religieuse continue sur sa lancée. Quant à la sentimentalité petite bourgeoise elle déborde hélas dans les feuilletons télévisés. L'enthousiasme chevaleresque lui-même ressuscite périodiquement à propos d'une campagne contre le cancer ou de la Coupe mondiale de football. Marx avait pourtant vu l'essentiel en étudiant les classiques de l'économie et en auscultant l'Angleterre de la révolution industrielle : le capitalisme détruit les valeurs traditionnelles, c'est-à-dire un mélange de tabous et de promesses libératrices, de règles incompréhensibles et de radieux appels au dépassement individuel. Il y substitue des relations propres et nettes : celles de l'intérêt personnel. Il libère l'individu des écoeurantes hypocrisies tombant du haut des vieilles lunes idéologiques. Ce qui échappait à notre théoricien, c'est le pouvoir multiplicateur de richesses existant dans le nouveau système. La logique de pénurie qui sous-tendait les structures sociales et mentales des anciennes sociétés a fait place à une logique de l'abondance. Celle-ci n'engendre pas un blocage, comme le supposait le père du communisme en prévoyant l'étouffement du capital par lui-même. Au contraire elle bourgeoise indéfiniment. Elle entraîne un nombre croissant de peuples et d'individus dans la spirale de la consommation. On peut évidemment déplorer les à-coups du moteur, les crises. On peut pronostiquer un épuisement des ressources naturelles ou un avilissement des biens gratuits offerts par notre environnement. On ne peut plus compter (si l'on peut dire) sur une révolution, comparable à celle du sablier qu'on retourne lorsque tout le sable, tout l'or, est concentré d'un seul côté. Le libéralisme étale l'opulence sur toute la terre, comme un peintre fauve ses couleurs sur la toile. Oh, oh, objectera-t-on ! Et l'on appellera à la barre les misères, le chômage, l'exclusion. En réalité l'objection montre que l'on n'en a jamais assez et que la domination de la marchandise, critiquée par les premiers socialistes restés puritains, est considérée comme encore insuffisante. Il n'est pas rassasié le ventre de la bête immonde qui exige « toujours plus » comme l'a si bien écrit François de Closets. Il faut admettre qu'en moyenne statistique la distribution des biens est beaucoup plus importante et beaucoup mieux répartie que dans les vieilles structures. L'abondance de la production et son constant accroissement nécessaire au maintien de la rentabilité, débouche non pas sur la révolution mais sur l'abondance de la consommation. Elle submerge les anciennes formes sociales tissées de pied en cap autour de la conscience de la pénurie. Néanmoins la nostalgie de l'ordre

<sup>2</sup> Karl Marx – *Manifeste du Parti Communiste* – 1848.

ancien n'est pas passée inaperçue aux yeux de nos habiles commerçants. C'est pourquoi ils revêtent la consommation généralisée du manteau de la moralité. Les légendes d'autrefois sont remises au goût du jour. La maison Walt Disney est maîtresse en récupération des Contes de Grimm où les petits enfants sont perdus dans la forêt parce qu'on ne peut plus les nourrir. Y a-t-il un pilote dans cette machine ? On ne le voit pas. Il est partout et nulle part. Cette ubiquité renforce la diversité et se renforce elle-même de la prolifération des divers courants culturels. Il ne s'agit pas seulement d'une sorte de retombée de la domination matérielle des Etats-Unis. La télévision dans tous les pays, dans toutes les langues émet des flots de conformisme. Elle fait mine d'être bardée de bons sentiments. L'actualité est noyée dans l'eau tiède par de larmoyants préposés à l'apitoiement public. Sur toute la Terre règne au niveau de l'information et de la distraction, c'est-à-dire presque sur la moitié du temps éveillé des individus, un souverain que par analogie à la création de Walt Disney, le Roi Lion, on pourrait appeler le Roi Cucul. La neutralité dans la pensée, dans le souci de ne pas heurter les minorités ou de ne pas paraître adopter une attitude cynique ou hostile conduit à la stérilité intellectuelle symbolisée dans le film par ce Roi eunuque. Il n'est pas étonnant que ce modèle américain se soit étendu à l'Univers. D'abord parce qu'il est présenté par la puissance hégémonique. Marx, notre vieux Prussien nous avait prévenus : « Les pensées dominantes ne sont rien de plus que l'expression idéologique des rapports matériels dominants conçus sous forme de pensées, par conséquent les rapports qui font de la classe une classe dominante, par conséquent les pensées de sa domination <sup>3</sup> » Si l'on substitue le mot société à celui de classe, mal adapté au cas des Etats-Unis, on trouve la deuxième raison du succès des productions américaines. Ce pays, constitué par des émigrants provenant de sphères intellectuelles différentes, a conservé un maillage pluri-culturel beaucoup plus résistant qu'on ne le croyait il y a un demi-siècle. D'où la nécessité de créer, outre l'apprentissage de la langue anglaise, un imaginaire commun, développé à partir des modes de vie, développés ensemble : l'automobile, les boissons (coca-cola, bourbon), l'alimentation (hamburgers, pizzas), l'habillement (jeans, casquettes de basketteur). A partir aussi des inventions artistiques spécifiques : le jazz, la country-music, le cinéma, la télévision. Mais il faut savoir marcher sur tous les œufs, comme on dit. Il faut ménager les poules, les canards, les autruches, les coucous et les tortues qui ont fait leurs différents nids dans les états de l'Union. La vogue du « politiquement correct » s'explique par le souci de ne pas faire d'omelette avec une des composantes de la Société muticulturelle. D'où l'asptisation de productions destinées à ne choquer personne, à contenter tout le monde et son père comme écrit La Fontaine. A contenter aussi le père du cousin du voisin de votre facteur ! « Cette idée s'abaisse jusqu'à l'édification et même jusqu'à la fadeur, quand y manquent le sérieux, la douleur et le travail du négatif » avait prévenu Hegel. Les médias, les donneurs de ton et de leçons s'efforcent sans trêve de gommer les aspérités, d'envelopper les particularismes dans un emballage

<sup>3</sup> Karl Marx – *Idéologie allemande*, 1846.

rassurant. Ce n'est pas seulement en raison de sa puissance économique que l'Amérique sert de modèle à l'unification des marchés, c'est aussi et surtout parce qu'elle a su rassembler en une unité des populations hétérogènes. Sa souplesse, son accueil généreux de tous les courants culturels lui imprime un dynamisme propre.

### **Le règne du conformisme**

Est-ce à dire que cette société américaine multiculturelle est en train de réaliser la synthèse entre les sept concurrents que retient Samuel P. Huntington. Les sept sœurs ennemies, les « sept » civilisations, en réalité, les sept sphères culturelles qui subsistent encore sur la planète. Ce n'est pas impossible. Ce n'est tout de même pas très vraisemblable en raison de la nature du système économique qui sous-tend « l'american way of life ». Le libéralisme ressemble au Canada Dry. Il présente les signes extérieurs d'une civilisation, mais ce n'est pas une vraie civilisation. C'est une aire culturelle homogène. Ce qui est déjà appréciable. Elle permet la communication entre différentes sphères intellectuelles, indispensable au développement des marchés et à l'extension des échanges. Elle institue un ordre social produisant la justesse dans l'échange. Internet abolit les distances dans le temps et dans l'espace. Comme le précise l'un de ses principaux inventeurs, Vinton Cerf « il devient une sorte de bibliothèque de la mémoire globale de l'humanité, dans laquelle toutes nos connaissances seront stockées, pour être immédiatement disponibles et utilisables ». Emerson le disait il y a plus d'un siècle : « Notre civilisation et ses conceptions sont en train de transformer la terre en un grand cerveau ». Bien entendu, ce nouvel organe pense en anglais. Le réseau d'accès s'appelle le « web ». BTW (by the way, à propos) on n'est pas branché, on est « on line ». Cette langue internationale ne paraît pas capable de faire le même travail d'unification que celui réalisé en Amérique par l'anglais. Il y manque une majorité d'individus rattachés à la langue et à l'esprit des grands classiques anglais. La liaison s'opère en un système très pauvre, trop pauvre pour conquérir les cœurs, mais les cerveaux sont bien remués.

Aussi prometteurs que soient ces développements ils ne suffiront pas à créer une civilisation nouvelle. Ce terme désigne « la totalité des œuvres et organisations dont l'institution nous éloigne de l'état animal de nos ancêtres et qui servent à deux fins : la protection de l'homme contre la nature et la réglementation des relations des hommes entre eux<sup>4</sup>. Si le progrès technique a amélioré fortement le sort de l'humanité vis-à-vis de la Nature, il n'en va pas de même pour le second point. « La vie en commun, poursuit le docteur viennois, ne devient possible que lorsqu'une pluralité parvient à former un groupement plus puissant que ne l'est lui-même chacun de ses membres et à maintenir une forte cohésion en face de tout individu pris en particulier. La puissance de cette communauté en tant que Droit, s'oppose alors à celle de l'individu, flétrie du nom de force brutale. En opérant cette substitution

<sup>4</sup> Sigmund Freud – *Malaise dans la civilisation* – Ed. PUF.

de la puissance collective à la force individuelle, la civilisation fait un pas décisif<sup>5</sup>. Il ne sera pas accompli par le libéralisme. Celui-ci n'est nullement chargé de faire respecter la Justice en ce monde. Et pourtant sans elle il croule. Pendant des millénaires, elle a été rendue par une autorité, l'« auctoritas » latin, « auctoritas iudicum », autorité des juges portée par une force beaucoup plus large et plus grande l'« auctoritas nominis populi Romani ». Voilà l'inspiration qui manquera au libre-échange, dont l'ambition se limite à offrir toujours plus, à augmenter la consommation pour maximiser les profits. Parce qu'il ne s'agit plus d'échanges de marchandises, pour ainsi dire de relations entre marchandises. Il s'agit de relations entre êtres humains. La civilisation repose sur le principe du renoncement aux pulsions instinctives. Le libéralisme ne trie pas entre les bons et les mauvais désirs. Il les laisse s'exprimer. Il suppose que de la confrontation naîtra un résultat conforme aux décrets de la Providence et favorable au Dow Jones. Le libéralisme n'entre pas dans la mêlée. Il ne se salit pas les mains. Pendant ce temps-là l'agressivité se déchaîne et détruit la cohésion du groupe. La nécessité de maintenir celle-ci entraîne la nécessité d'exclure des individus déviants par l'exil, la prison ou la mise à mort. Tuer au nom du bien commun, voilà ce qui donne sa raison d'être au pouvoir exécutif, dont le titre n'est pas loin du mot « exécution », et de la chose. La gravité de telles décisions qui revêt sa solennité dans le souvenir brouillé d'un meurtre fondateur ancien, est le socle de toutes les cultures. C'est pourquoi le fait religieux est à la base de chacune d'entre elles. Enlever la vie à un être humain revient à celui qui a créé ce même être. Le Juge ou le Roi agit par délégation du Créateur, de Dieu. « Dans toutes les institutions humaines, il s'agit d'abord et toujours de reproduire par l'intermédiaire de nouvelles victimes un lynchage réconciliateur. En sa qualité de source apparente de toute discorde et de toute concorde, la victime originelle jouit d'un prestige surhumain et terrifiant. C'est dans ce prestige qu'il faut chercher le principe de toute souveraineté politique aussi bien que religieuse<sup>6</sup>. De tout le processus civilisateur également puisqu'il ne peut se déployer qu'au sein d'un édifice culturel assurant dans le respect général l'ordre et la loi, formant barrage aux pulsions humaines d'agression et d'autodestruction. Que le Roi Lion apparait dépourvu de ce tragique... Il rugit aimablement dans un charmant désert pour annoncer que la table est servie. Le capitalisme s'empresse en tant que fournisseur attiré de tous les Rois. Il ne prétendra jamais en être un. La civilisation, elle, est et fait œuvre de justice. C'est pourquoi elle est souveraine et source de souveraineté.

Si la civilisation s'envole en copeaux, si la légitimité découle du Cac 40, si un mouvement perpétuel arrache par lambeaux des certitudes centenaires, qui rendra la justice ?

*Charles DELAMARE*

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> René Girard – *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, chap.II – Grasset.

# Personnes âgées : besoins de services

par Julien HAAS

*Fort de l'expérience de l'association Haut-Rhinoise d'aide aux personnes âgées et partant des réflexions qui sont publiées dans le livre « 60 ans de sollicitude » de cette association, l'auteur résume ici les dysfonctionnements d'un système dont la mise en place a été bricolée à partir d'un temps où le problème ne se posait guère. Le traitement des vieillards est encore au stade de l'apitoiement et de la mise au rancart. Il devra s'élever au niveau d'une nouvelle civilisation.*

**D**epuis deux décennies une double mutation de la société contribue fortement à accroître le poids des besoins de la population âgée dans la société française : l'allongement de la durée de vie et le bouleversement profond des structures socio-familiales. Ces mutations profondes de la société y font apparaître avec une ampleur mal prévue une demande prégnante de services adaptés à la population âgée. Cette demande s'exprime pour des services qui sont de nature extrêmement diverse. Ils relèvent de savoir-faire et technicités variés, mais tous doivent intégrer dans leur exercice la compréhension des ressorts psychologiques de leurs bénéficiaires, ayant chacun un vécu personnel propre et une expérience de vie particulière.

La demande globale qui s'exprime peut être appréhendée par grandes catégories de besoins : services domestiques, systèmes d'hébergement, services de soins à la personne, protection juridique, activités de sociabilité, soins sanitaires et médicaux. En face de ces besoins doit éclore et croître une offre diversifiée et suffisante de services techniquement irréprochables. La société doit les générer, les proposer, les soumettre à l'expérience, afin que la population demanderesse puisse y puiser.

*Les entreprises privées et sociétés de capitaux trouvent particulièrement un champ d'action dans le domaine des services domestiques (aide ménagère, repas, travaux accessoires au logement,...) où elle peuvent assez facilement offrir des ser-*

vices à une large population en activité comme à la retraite. Mais, même là, leur travail est vite confronté à des difficultés d'organisation qui les limitent : main-d'œuvre formée disponible, emploi à temps partiel et sécurité de l'emploi, éparpillement spatial de la demande, urgence d'intervention et demandes temporaires, etc... Un professionnel interviewé dit : « (L'entrepreneur) ne compte pas beaucoup sur les clients ponctuels ». « *C'est rapidement ingérable en terme d'organisation*<sup>1</sup> ». L'initiative privée peut aussi fortement s'exprimer et investir dans le domaine de l'hébergement spécialisé ; elle n'est bridée que par les coûts et par la présence ou non, d'une demande solvable.

*Les institutions de l'économie sociale* se trouvent confrontées à un énorme défi face à la demande de services de la population âgée, celui de prouver l'efficacité de l'engagement de compréhension et d'organisation fondée sur la générosité et la disponibilité des citoyens se vouant à l'amélioration du fonctionnement de la société. Il nous paraît que la forme d'organisation associative est la mieux à même de répondre à grande échelle à ce dont la population âgée a besoin. « L'association » a des possibilités pour intervenir dans toutes les catégories de besoins spécifiques de la population âgée. La création et la gestion de services domestiques lui sont ouvertes, les initiatives en matière d'hébergement spécialisé lui sont facilitées par ses possibilités de partenariat privilégié avec des promoteurs de logements sociaux, elle est une des rares formes juridiques pouvant recevoir des responsabilités de tutelle, les activités de sociabilité sont son terrain de prédilection et, seule ou en collaboration avec des institutions sanitaires et médicales, elle peut intervenir dans des réalisations de ce domaine. Elle est très particulièrement apte à détecter des besoins nouveaux et à susciter des réponses adéquates à ceux-ci.

Mais si la forme associative permet bien des choses, chaque « association individuelle » se doit, pour réussir, se prémunir contre les dangers de la trop grande dispersion. Pas plus que les institutions à autres formes juridiques elle ne peut tout faire, pour tout le monde. Aussi paraît-il important que chaque association définissant bien ses vocation et objectif, circoncrive clairement son champ d'action ; ou elle diversifie son action d'intervention et elle se limite à servir un segment de la population, ou, autrement, elle veut servir l'ensemble d'une population et alors elle doit se concentrer sur la mise en œuvre de l'une ou l'autre spécialité technique. La population âgée sera mieux servie si ses fournisseurs sont des spécialistes de ses caractéristiques spécifiques et adaptent leur technicité à celles-ci, que s'ils étaient d'abord des spécialistes de certaines techniques qui s'adressent de manière indifférenciée à l'ensemble de la population. La notion de « services à domicile » doit être analysée sous cet aspect.

---

<sup>1</sup> Journal *L'Alsace*, 30/11/2007.

Quelles que soient les structures qui mettent en œuvre les services à la population, quel que soit le secteur de la société qui en a l'initiative et quelle que forme juridique institutionnelle soit choisie pour les créer, les développer et les gérer, leur pratique a un coût, et d'investissement et d'exploitation. La société globale qui a besoin de ces services doit trouver les moyens et méthodes d'assumer, de supporter, de payer leurs coûts. Nous sommes confrontés à de graves problèmes de prise en charge, voire de répartition de ces coûts. Les questions, qui doit les payer et comment doit-on les payer, restent encore sans réponses dans notre société ; le débat est en cours.

Ce débat se passe et se développe dans une situation de fait actuelle d'une grande complexité. On peut essayer d'en rappeler quelques aspects importants. L'offre de services à la population âgée croît dans notre pays selon le principe que toute personne qui en a le besoin y a droit et y a accès ; les actes de service ne sont pas contingentés et ils sont facturés par les fournisseurs qui couvrent leurs coûts. Tout fournisseur d'un service cherche en premier lieu à couvrir ses coûts par son activité de service elle-même ; cela est vrai pour les entreprises privées marchandes, et aussi pour toutes les structures d'action sociale sans but lucratif, dites désintéressées. Seuls, quelques services publics relevant de l'Etat ou de ses collectivités locales qui peuvent financer par l'impôt leur activité, pratiquent parfois la gratuité ou la quasi-gratuité ; en contrepartie ils sont contraints à circonscrire la population des ayants droit.

Le service étant facturé à l'utilisateur c'est celui-ci qui en assure juridiquement et en première ligne la charge ; soit directement par paiement, soit par l'intermédiaire d'institutions sociales financières qui se substituent à lui, et ceci en fonction de sa situation personnelle de ressources et de couvertures d'assurances sociales et de retraite. Si la demande de services de la population âgée est très importante, elle est aussi, pour bonne part, insolvable ; le plus grand nombre des utilisateurs n'est pas à même de prendre en charge directement et personnellement les coûts des services dont il a un urgent besoin. Et c'est ainsi qu'interviennent dans le champ d'action, quasiment toujours comme tiers payants, de multiples institutions. Par ailleurs l'Etat, central ou par transfert de compétence les Départements, exercent les droits d'agrément des organismes autorisés à servir les personnes bénéficiant de leurs aides et de fixation des prix de ventes des services fournis à ceux-ci. Les organismes fournisseurs de services sont aussi, pour leurs initiatives de création et d'exploitation de nouvelles structures sanitaires et sociales, soumis à l'autorisation préalable de l'Etat délivré au niveau de la Région.

Le prestataire de services et ses clients sont amenés à utiliser un vocabulaire usuel « de droits des utilisateurs à tant d'heures ou tant d'actes » quand il ne s'agit que

de « droits contingentés de prises en charge financière partielles du coût de ces heures ou actes ». Et de cette confusion de pensée découlent des raisonnements selon lesquels des prestataires financiers qui aident leurs ressortissants, se croient et s'affirment comme subventionnant des organismes qui gèrent et vendent des services techniques à des personnes individuelles qui les demandent ; opinions qui justifient souvent ces prestataires financiers à vouloir interférer directement dans la gestion des prestataires techniques et leur imposer leurs règles. Ainsi des tensions permanentes et des conflits sans issue jalonnent sur le territoire les relations entre les différents intervenants ; ils sont fréquents entre les instances de sécurité sociale et de retraites puissantes, et les prestataires techniques associatifs ou mutualistes.

Cette situation conflictuelle actuelle est d'autant plus incompréhensible pour des prestataires techniques associatifs, que les prestataires d'aides sociales financières ne sont, structurellement, pas à mêmes d'apporter concrètement et directement leurs aides à leurs ressortissants répartis sur le territoire. Les prestataires d'aides sociales financières sont tous de caractère professionnel ; leur offre d'aide est inopérante si elle ne trouve des partenaires de terrain pouvant être localement vecteur et support de leur action ; l'aide financière aux individus ne peut se pratiquer que dans la mesure où des organismes techniques offrent sur place des services ; l'aide financière ne répond pas aux besoins, elle ne peut que contribuer à les rendre solvables.

\*  
\*   \*

Il apparaît ainsi que le terrain est trop encombré d'intervenants pour qu'il soit facile d'y identifier clairement les résultats de l'action menée. Ceux-ci sont pourtant bien réels et positifs ; les services rendus actuellement à la population âgée sont certainement supérieurs en qualité et en volume par rapport à la population concernée à ceux dispensés il y a une ou deux décennies. Si la réponse aux besoins de services spécifiques de la population âgée s'est améliorée, elle s'organise encore bien souvent à travers des désordres et des dysfonctionnements perçus avec acuité par les bénéficiaires et une opinion publique critique facilement négatrice. Mais les progrès réels déjà accomplis doivent être une étape ouvrant des possibilités de satisfaire mieux encore, sous tous les aspects, les besoins qui s'accroîtront toujours fortement les prochaines années.

Ces progrès devraient se développer encore dans trois domaines, celui du service social public à la disposition de la population âgée, celui de la pratique contractuelle des services publics et des institutions semi-publiques, celui de la conception de la politique de solidarité nationale française. L'Etat, et par la décentralisation le Département, ont la compétence et la responsabilité d'assurer à la population un

Service Social de qualité. La population n'est pas une, elle est stratifiée en catégories, les enfants, les jeunes, les adultes actifs ou non, les personnes âgées. Pour ce qui est de celles-ci il paraît extrêmement important que les agents de services sociaux qui doivent les servir soient particulièrement aptes, donc formés, à les comprendre dans leur complexité, c'est-à-dire qu'ils aient de bonnes connaissances de gérontologie. Dans le cadre de la compétence de nos Départements seul un Service Social spécifiquement « gérontologique » pourra valablement servir la population âgée, et cela qu'il soit intégré comme cellule spécialisée au Service Départemental, ou qu'il soit contractuellement délégué à une instance privée.

Dans le cadre de leurs responsabilités et de leurs politiques, les Collectivités Locales et les institutions d'aides financières aux personnes âgées, ont le besoin impératif, de passer, pour la distribution de leurs soutiens, par des organismes privés de création, de gestion et de prestation de services techniques spécialisés. Pour bien faire cela, pour réguler et stabiliser les pratiques au moins à moyen terme, elles ont intérêt à passer contrat avec des prestataires de terrain qu'elles reconnaissent comme professionnellement valables et auxquels elles peuvent déléguer quelques fonctions moyennant comptes-rendus et contrôles. Hélas ! la culture administrative française ne prédispose pas à la pratique courante de la délégation par contractualisation équilibrée, de fonctions et de devoirs ; chez nous quand une administration publique ou semi-publique passe un contrat avec une instance privée c'est d'abord pour y imposer la volonté et le pouvoir de ses fonctionnaires et quasiment toujours pour rendre le co-contractant dépendant de ces fonctionnaires ; situation qui est de plus en plus mal vécue, et souvent rejetée, par les institutions privées créatrices de services. En France, dès qu'une instance liée à l'Etat, gère des fonds en provenance de l'impôt ou de contributions collectives réglementées, les dirigeants et agents de cette instance se sentent habilités à décider en direct de l'utilisation de leurs moyens et ceci jusqu'au près du bénéficiaire individuel ; tout individu et toute structure autres qu'elle qui pourraient intervenir sur le circuit sont suspects de lucre.

Rappelons, pour illustrer la situation, deux exemples de comportements aberrants d'importantes institutions sociales financières. La CNAV qui fixe les conditions de l'octroi de ses soutiens financiers, (conditions de ressources, quotas d'heures soutenues par personne, montant de la prise en charge horaire, prix autorisés aux fournisseurs,...), qui surveille et contrôle par ses Caisses Régionales les pratiques des prestataires de services agréés, fixe aussi à ceux-ci un contingent d'heures aidées annuel à ne pas dépasser et leur laisse le devoir et la responsabilité d'annoncer aux bénéficiaires le retrait de l'aide faute de fonds ou leur en impose la charge, refusant ainsi d'assumer elle-même face à ses ressortissants la non pérennité de ses engagements ; telle grande Caisse de Retraites d'une entreprise publique nationale qui

demande aux prestataires de services agréés la présentation annuelle d'une demande de renouvellement du soutien accordé à un de ses ressortissants (ressources, situation d'autonomie, etc. ) exige soudain qu'une telle demande soit présentée tous les six mois, et voilà un prestataire de services imposé de centaines d'heures de travail d'enquête et de milliers de kilomètres de déplacements supplémentaires, ceci sans aucun dédommagement. Sans une profonde révolution culturelle du comportement des instances publiques nous ne pourrions créer les conditions d'un système généralisé de services aux personnes âgées ; un tel système ne s'épanouira que par des pratiques contractuelles confiantes et respectueuses entre les intervenants publics et privés. Les usages des pays démocratiques nordiques d'Europe nous démontrent que cela est possible ; osons le dire, pour pouvoir un jour y atteindre.

Aussi est-on étonné qu'en France, où les moyens publics, malgré l'importance des impôts, sont relativement limités, le droit égalitaire à l'aide publique de toute personne quelles que soient ses ressources, soit encore préconisé systématiquement comme la solution d'avenir par de nombreuses instances et d'éminentes personnalités intellectuelles.

Une expérience professionnelle provinciale dans le domaine, permet de penser que dans cette voie il n'y a pas d'issue convenable, elle ne pourra nous mener qu'à ne disposer pour les plus démunis que de moyens rétrécis ; quand le plus grand nombre recevra l'aide publique il ne restera pour les plus pauvres que des miettes. Oui, il paraît nécessaire de prévoir la prise en charge par la collectivité publique de coûts de services aux personnes âgées, mais cette prise en charge, pour qu'elle soit efficace, doit être limitée aux personnes auxquelles la vie et le destin n'ont pas donné les moyens de les assumer directement. Notre Etat n'aura, au cours des prochaines années, certainement pas les possibilités de ponctionner sur l'activité productrice les moyens suffisants pour assurer une solidarité publique généralisée face à tous les besoins sociaux à apparaître ; la responsabilisation plus grande du citoyen face à ses choix de vie sera probablement la seule voie pouvant conduire à la plus grande satisfaction de ses besoins. Quels sont les pouvoirs publics qui oseront nous dire : « une bonne part de la solution sera dans ce que vous ferez vous-mêmes, dans ce que vous prévoyez vous-mêmes, dans ce que vous paierez vous-mêmes, c'est ainsi que vous serez vraiment solidaires, et solidaires avec les plus démunis, ne leur soustrayant plus, leur laissant, ce dont vous, vous n'avez pas vraiment besoin ».

Dans les domaines des besoins sociaux les solutions d'avenir ne seront pas dans les structures, mais dans la révolution des comportements. Une vraie révolution culturelle à promouvoir !

*Julien HAAS*

# La messe en latin

par Jean CHÉLINI

**D**epuis longtemps annoncé le *motu proprio* sur la célébration de la messe traditionnelle en latin, célébrée avant le Concile Vatican II, a été publié le 7 juillet 2007. Des inquiétudes se sont aussitôt manifestées dans les milieux catholiques et chez certains évêques français. Pour faire court, Benoît XVI était suspecté d'opérer un retour en arrière en rétablissant la messe en latin.

Pour remettre les choses à leur place, il faut s'en tenir au texte du décret pontifical, le lire à la lumière de l'œuvre de Benoît VI et dans son contexte historique. J'ai entendu beaucoup de réactions polémiques, mais peu ou pas de commentaire historique. Le texte n'a rien de surprenant, il est dans la droite ligne de la pensée de Joseph Ratzinger. Dès sa prime jeunesse, il a aimé la liturgie et sa solennité telle qu'elle est fixée depuis le Concile de Trente et il porte au latin comme langue liturgique et au grec comme langue de l'Écriture et de la théologie un attachement profond. Il a écrit dans son autobiographie et dans son livre d'interview recueilli par Vittorio Messori qu'il avait souffert de l'abandon de la messe traditionnelle<sup>1</sup>. Il était prévisible pour les observateurs attentifs qu'il s'attacherait à la libérer de son ostracisme<sup>2</sup>. D'autant qu'elle était mise à l'écart non pour elle-même, qui d'ailleurs aurait pu condamner une messe célébrée sans discontinuité depuis quatre siècles ? C'est parce que Mgr Lefebvre et ses fidèles en avaient fait l'étendard de la révolte contre le pape et le Concile, qu'elle était devenue suspecte. Dans la mesure où Benoît XVI s'est fixé le but de réduire le schisme lefebvrisme, la levée des interdits sur la messe tridentine s'imposait en préalable, mais pourquoi maintenant et quelles en sont les conséquences et les risques ?

Pour beaucoup d'intégristes, la messe de Saint Pie V, constitue le seul point réel d'ancrage dans la séparation d'avec Rome. D'autant que la plupart sentent bien qu'il est très inconfortable spirituellement de se dire catholique et d'être en contradiction avec le pape de Rome ! Si le texte est appliqué libéralement, comme il est demandé de le faire aux évêques et aux curés, beaucoup rentreront dans le giron de l'Église. La reconnaissance due au pontife en la circonstance entraîne de soi la reconnaissance de son auto-

<sup>1</sup> Joseph Ratzinger, Vittorio Messori, *Entretiens sur la foi*, Fayard, 1985, pp.140 et suiv. Chap.9, *La liturgie entre l'ancien et le nouveau*.

<sup>2</sup> Jean Chélini, *Benoît XVI, l'héritier du Concile*, Hachette, 2005, p.302.

rité et celle de son enseignement, car Benoît XVI se veut l'héritier du Concile Vatican II, comme le rappelle le titre que j'ai donné à sa biographie<sup>3</sup>. Une action pastorale adaptée de la part du clergé, des débats honnêtes complèteront la nécessaire explication des réformes conciliaires, qui au départ ont souvent été appliquées sans être suffisamment expliquées. Des difficultés pratiques subsisteront, au niveau des locaux, du vestiaire liturgique, de la coordination des missels, et de l'indispensable nettoyage de certaines formules de l'ancien missel, notamment à propos du peuple juif.

Mais il ne faut pas s'attendre à ce que tous les lefebvristes rentrent dans les rangs de l'Église romaine. Certains, par manque de culture théologique et historique à l'image de leur chef de file, s'entêteront à condamner des formes liturgiques nouvelles et très heureuses comme la concélébration, l'usage des langues modernes, ainsi que le dialogue œcuménique et la reconnaissance de la liberté religieuse. Il restera une nébuleuse schismatique qui va dériver et rejoindre les débris d'autres schismes, comme les jansénistes ou les vieux catholiques qui avaient refusé Vatican I. Mais combien sur les 75 000 fidèles, chiffre probable de la mouvance intégriste en France, rejoindront l'Église romaine ? L'érosion est déjà entamée, la commission romaine *Ecclesia Dei* a déjà procédé à un certain nombre de réconciliations. Mais le geste de Benoît XVI, quelles que soient les difficultés pratiques qu'il entraîne, devait avoir lieu avant que le schisme ne se crispe davantage, pour permettre la réconciliation la plus large possible.

Certes, nous pouvons craindre chez les ralliés quelques désagréables manifestations de supériorité, l'affirmation d'avoir eu raison dans leur révolte initiale, et chez beaucoup de catholiques fidèles un certain désappointement, comme de l'amertume de voir triompher les rebelles. Le temps effacera ces rancœurs réciproques et rapprochera les sensibilités. Beaucoup découvriront ou retrouveront les beautés de la liturgie latine, en écoutant le chant du *Credo* ou du *Magnificat*. Se réapproprier la Messe des Anges ne peut nuire à personne. Se remémorer que le latin demeure la langue officielle de l'Église et qu'il est bon que les clercs en fassent l'apprentissage peut être un des bénéfices de l'opération et à l'usage, même les plus traditionalistes s'apercevront en ayant renoué le lien avec l'Église universelle, de certains aspects désuets de la messe de Pie V, déjà revue avant le Concile par Jean XXIII qui en avait donné une nouvelle édition en 1962. Ainsi, le motu proprio ne parle pas de la messe de saint Pie V, mais de celle du bienheureux Jean XXIII.

Jean CHÉLINI

---

<sup>3</sup> cf. *supra*

### Gérard Vanier

Gérard Vanier, membre de notre Comité de rédaction, est mort du cancer le 21 mars au CHU de Caen. Nous déplorons la perte d'un bon camarade, d'un remarquable connaisseur de l'administration et de la politique, d'un excellent analyste de notre société.

Jusqu'au bout de son parcours de souffrance, il a rempli fidèlement ses fonctions. Notre dernier numéro en témoigne. Sorti au moment de son enterrement, dans son lieu de naissance à Sainte-Adresse, il comporte deux articles, l'un signé par lui, l'autre se rapportant à son dernier ouvrage. Dans "Mots et humeurs" il témoigne, en faveur d'une "VIIème république" de son souci d'assurer la pérennité de notre démocratie. Sous le voile de son humour normand, Gérard Vanier retrouve dans son insistance sur l'importance des mots exacts la préoccupation de Confucius. Celui-ci, comme notre ami insistait sur le besoin de clarté dans le langage de l'Etat. La définition des termes servait de fondement à l'empire. Gérard apparaît aussi dans la critique, louangeuse, du remarquable ouvrage qu'il a consacré à la "Préfecture de Police", ce grand corps de l'Etat; essentiel à la tranquillité et au bonheur des citoyens de la capitale, si méconnu, si controversé, mais auquel des hommes et de femmes de qualité se dévouent avec modestie et enthousiasme, comme l'a fait notre ami pendant une partie de sa carrière.

Il fut présent depuis trois ans au comité de rédaction de notre revue. Il lui a apporté toute son énergie, tout son savoir, toute sa finesse. Il y a exprimé son sens du bien public, son inquiétude vis-à-vis du monde en mouvement, son engagement spirituel en faveur du Beau, du Vrai, du Bien.

C'est pourquoi nous déplorons de tout coeur cette disparition qui nous prive de la contribution à notre réflexion, dont nous faisait bénéficier une telle personnalité.

A son épouse, aux siens, à tous ses amis, nous exprimons, avec notre tristesse, le regret que Gérard Vanier laisse à la revue, à ses lecteurs, à sa rédaction.

*Charles DELAMARE*

---

### Adieu à René Foch

Avec René Foch nous venons de perdre un ami et l'Europe a perdu un de ses grands serveurs. Je le connaissais depuis longtemps. Ces dernières années nous déjeunions ensemble, une fois par mois, au « restaurant des îles ». C'était surtout pour parler de l'Europe et quelquefois de montagne. Il était un grand skieur, beaucoup plus fort que moi, je dois le dire...

Malgré un grave accident de santé il restait attentif et actif dès lors qu'il s'agissait de cette passion qui nous était commune : le combat lucide et tenace pour bâtir une véritable « communauté européenne ».

Ce combat il l'avait commencé très tôt. Il faisait partie des proches collaborateurs de Jean

Monnet. Il avait participé avec eux à la préparation du traité de Rome. Il était alors plus orienté vers l'Euratom, où il devint directeur. Sa carrière à la Commission européenne a été couronnée par le titre de « directeur général honoraire ». Il aurait fait, je crois, un excellent parlementaire européen mais il manquait d'appuis dans les milieux politiques...

Je lui avais parlé de *France-Forum*. L'engagement européen et la qualité de notre revue l'avaient intéressé. Depuis quelques années il était devenu l'un de ses collaborateurs les plus appréciés. Ses articles, intelligents, bien informés, et bien écrits, étaient tournés vers l'action. Le dernier d'entre-eux – « Rendez-vous avec le successeur de Bush » - constituait, dans la perspective des élections présidentielles américaines, un modèle du genre.

La France manque aujourd'hui d'hommes de cette qualité, unissant compétence et convictions, qui avaient fait de notre pays « l'inspirateur » et le moteur de cette grande et difficile entreprise.

Puisse son exemple susciter de nouvelles vocations ! à *France-Forum* nous continuerons de nous en inspirer.

*Jacques MALLET*

---

## André Wormser

André Wormser (1926-2008), vice-président de la Banque d'escompte et Wormser réunis, membre du Comité directeur du C.R.I.F., vice-président de l'Alliance israélite universelle, c'est une personnalité importante, restée parfois trop dans l'ombre, qui vient de disparaître.

André, né dans une famille riche et cultivée, avait tout pour lui : santé, force physique, énergie, vigueur intellectuelle, curiosité attentive dans des domaines variés. Il avait, de plus, un sens de la fidélité qui l'amena à des engagements méritoires.

Fidélité à la Communauté juive et à ses institutions, fidélité à Israël, dans une recherche active de la paix. Fidélité à son père, homme remarquable dont André aspirait, avant tout, à être digne. Georges Wormser (1888-1978) avait été le chef de cabinet de Clemenceau, ce qui amena André à prendre la relève de son père à la tête de la Société des Amis de Georges Clemenceau.

La morale exigeante d'André lui fit un devoir, après qu'il eut servi en Algérie sous les ordres du général Bigeard, de s'occuper des harkis, de fonder le Comité national pour les musulmans français et de les soutenir par la parole et le geste à une époque, qui n'est pas terminée, où cette sollicitude était rare.

On permettra à un camarade de la cagne du Lycée Henri VI de signaler son attachement, qui n'a jamais faibli, aux humanités latines et grecques. On ne pouvait pas ne pas aimer André Wormser. La photo publiée par *Le Monde*, d'où se dégagent bienveillance, bonté et humour, qui lui ont valu tant d'amitiés fidèles, elles aussi, l'exprime tout entier.

Sit tibi Terra levis, o Andreas.

*Francis OLIVIER*

## Le dictionnaire du sens interdit

par André LE GALL

**Racisme.** Doctrine odieuse, fondée sur la hiérarchie des races, que l'histoire a déshonorée.

**Antiracisme.** Le contraire du racisme, mais pas seulement. Par extension abusive, amalgame d'injonctions diverses concernant des domaines n'ayant aucun rapport nécessaire avec le concept de race : patrie, nation, citoyenneté, identité etc. ; petit armement argumentaire que l'on doit avoir toujours sur soi ; le cas échéant, arme de destruction massive propre à anéantir la légitimité des principes et des institutions qui fondent la liberté dans les sociétés démocratiques. (Durban I, Durban II etc.)

**Citoyen.** Être pour lorsque le mot est utilisé comme qualificatif, exemple : vigilance citoyenne ; suspect dès lors qu'il est employé comme substantif. Voir *Nation*.

**Nation.** Concept rétrograde. Voir *Citoyenneté*.

**Citoyenneté.** Voir *Nation*.

**Plurilinguisme.** Être pour. Echanges, entente, convivialité, harmonie. Voir *Belgique*.

**Multiculturalisme.** Être pour aussi. C'est l'avenir. Voir *Liban, Balkans*.

**Communautarisme.** Être contre. S'il y a des esprits assez pervers pour insinuer qu'à promouvoir un multiculturalisme radical, l'on se prépare un avenir dont le passé et le présent du Liban et des Balkans pourraient bien nous donner une idée, si de

pareils pronostics venaient à être émis, il faudrait aussitôt renvoyer les pronostiqueurs à l'article *racisme*.

**Délation.** Pratique abjecte en usage pendant les années les plus sombres de notre histoire ; démarche citoyenne lorsqu'elle s'applique aux opinions répréhensibles de nos contemporains.

**Dessein intelligent.** De toutes les opinions répréhensibles, sans conteste, l'une des plus répréhensibles. On voudrait nous suggérer que le monde, par son organisation, par son fonctionnement, par son mouvement, laisserait transparaître une intelligence en action ; que l'homme, malgré le déploiement des puissances maléfiques qui en altèrent l'image, pourrait bien témoigner qu'un dessein intelligent est à l'œuvre dans le monde. Cette idée-là mérite évidemment indignation et fulmination, ne serait-ce que pour la raison, décisive à elle seule, qu'aux Etats-Unis elle est soutenue par certains des groupes les plus favorables au président Bush. « Le moyen de résister à une raison comme celle-là ? » (Molière, *l'Avare*, acte 1er, sc.5). On ne cherchera pas à savoir pourquoi les auteurs des fulminations tiennent absolument à être eux-mêmes les produits de processus inintelligibles car, bien évidemment, faute d'un dessein intelligent, il ne peut y avoir que des processus inintelligibles, à moins qu'ils ne se pensent comme le résultat d'un dessein inintelligent ce qui ouvrirait la voie à de profondes et terrifiantes réflexions.

André LE GALL

# La civilisation... enfin !

par Charles DELAMARE

**J**usqu'aux prolégomènes du XXIème, la civilisation n'a pas existé. Ce n'était qu'un mythe. Désormais elle va se réaliser. Enfin ! Qui ne s'indignera pas d'une telle assertion ? Vous les premiers. Vous êtes semblables au bougnat assis sur son tas de charbon et il croit que c'est un tas d'or ! La civilisation, vous en êtes persuadés, imprègne notre société. Vous ne vous êtes guère posés la question qui taraudait Freud, à la fin de sa vie, décrivant le malaise de ce concept. Cette brillante superstructure spirituelle, il est vrai, n'a pas chômé depuis qu'elle a été dressée vers le ciel des idées, au milieu du XVIIIème siècle. A chaque guerre elle a été mobilisée, à chaque exaction coloniale elle a été invoquée, elle a seulement changé d'adjectif au fur et à mesure que le progrès du laïcisme repoussait la religion dans l'indifférence : de « chrétienne » elle est devenue « occidentale ».

Mais elle ne pouvait pas descendre sur terre, parce que les pratiques qu'elle révélait ou qu'elle couvrait étaient issues d'une autre matrice, celle des cultures, aussi anciennes que l'écriture, issues, comme elle, de la mise en forme des réponses données par chaque tribu aux rudesses de son environnement. L'Egypte ancienne a fédéré les croyances de ses différents cantons, représentés par ses différents totems. Au bout de trois ou quatre millénaires ils se sont fondés dans la foi en un Dieu unique, Aton, emportée par Moïse et les quelques centaines d'Hébreux qu'il a entraînés avec lui sur l'autre bord de la Mer Rouge. Et les cultures diverses n'ont cessé de s'exclure les unes les autres. Peu surprenant si l'on examine le mélange de recettes culinaires, de prescriptions d'hygiène, de souvenirs de bonheurs, mais aussi et surtout de crimes, glorifiés

ou honnis, grâce auxquels les groupes de misérables humains taraudés par la faim, la peur, la maladie arrivaient à serrer les rangs pour survivre, sinon en tant qu'individus, du moins en tant que collectivités.

Toynbee, puis Huntington ont décoré du mot, moins provocateur de « civilisation » ces conglomerats de rancune, de fantasmes, de tyrannies et de conformisme. Il ne fallait pas s'étonner que ces constructions idéologiques s'opposassent les unes aux autres et qu'on imagine aisément un « conflit de civilisations » aboutissant avec les moyens dont ces vieilles tribus se sont dotés aujourd'hui à une destruction totale de la planète, à la différence de ces sympathiques ripailles anthropophagiques qui ont bercé l'enfance de l'humanité. Même dans la construction la plus proche de ce que l'on se représente comme le type achevé de la civilisation, la centralisation sur soi-même éclate dans le rappel d'une spécificité qui s'oppose à l'universalisme consubstantiel à ce qui serait une vraie civilisation. C'est ainsi que le christianisme, malgré son ambition « catholique », est lié dans la pratique et dans l'inspiration de ses enseignements, à la structure climatique, végétale de la Méditerranée. Sans le pain et le vin, la messe ne peut pas être dite. S'il en est ainsi, c'est que cette religion est le fruit, donc par la suite la semence d'une culture particulière. L'Islam ne se conçoit pas dans l'oubli de l'arabe, langue attribuée à Dieu, à la différence de l'Eglise qui s'est fort bien passée du latin.

Nous découvrons seulement aujourd'hui que la civilisation n'existera que lorsqu'elle sera universelle, unique, totale, mondiale ; qu'elle sera

dépouillée de ses adhérences culturelles, qu'elle ne sera plus propriété privée de l'Occident ou de la Chine. Nous en sommes encore loin. Mais le siècle actuel contient en lui la promesse de sa réalisation. Est-on en droit de s'en réjouir ? On peut en douter. Comme je l'ai décrit dans mon livre intitulé « la civilisation en solde » l'unification, nécessaire, passera comme un rabot sur des multiples traditions, sur de savoureuses particularités, sur de plantureuses habitudes. On pleurera à flots ! Le discours sur la « mondialisation » n'était que l'annonce de ce mouvement, le coup de trompette des éléments les plus avancés du gros de l'armée. Il faudra des années pour que s'accomplisse cette promesse de conciliation entre ces blocs humains qui n'avaient même pas le temps de remettre en cause avant leur mort, le paquet de traditions que les cultes et les cultures - même combat - leur avaient fourré dans leur musette avant qu'ils n'entrent dans le court affrontement de la vie.

Maintenant nous sommes partis pour la mise en route de la civilisation, de la vraie, de l'unique, de la mondiale. Enfin ! Parce que la technique, la finance, le tourisme, la pensée, la communication, tout désormais concourt à unifier ce qu'autrefois

tout contribuait à séparer, à opposer, à distinguer. Que l'Afrique reste à la traîne n'est plus supportable, alors que la Chine, puis l'Inde se sont placées sur la même voie que le Japon, il y a cent quarante ans. La crise actuelle accroît cette pression vers l'unité au lieu de déchirer les hommes, comme en 1929. Qu'un demi-africain puisse se présenter à la présidence de la plus grande puissance mondiale n'apparaît plus comme un blasphème. Les fonds souverains des pays émergents s'investissent dans les banques suisses ou américaines pour les soutenir dans leur peine et, évidemment, pour se mêler à elles, dans un rapport qui n'est plus de dépendance. Le déséquilibre engendré par la formidable révolution industrielle depuis deux siècles se dissipe. C'est lui qui était responsable du colonialisme. Il aurait pu, au moment où il s'amenuisait, engendrer un conflit mortel pour l'espèce humaine. Il semble (mais rien n'est encore joué) que l'on s'oriente vers la civilisation universelle. Beaucoup de travail en perspective ! Beaucoup de discussions à mener ! Mais quelle mission exaltante pour ceux qui se préparent à entrer dans ce siècle, ce grand siècle !

*Charles DELAMARE*

# *La chronique des lettres*

par Philippe SÉNART

## • *Trois Anniversaires : Beauvoir, Sagan, Anouilh*

Il y a à Saint-Germain-des-Prés une place Sartre-Beauvoir. Un poteau planté sur un bord de trottoir, devant une terrasse de café, en marque le territoire. C'est une place mythique, elle ne comporte aucun numéro, personne n'y habite, elle ne témoigne que d'une époque. Du premier étage du café de Flore où elle avait l'habitude de travailler, Simone de Beauvoir qui aurait aujourd'hui cent ans, pourrait contempler ce vide. Symbole dérisoire, le poteau-témoin sur lequel elle prendrait vue, ne la renverrait qu'au Néant dont, dans les années 50 du dernier siècle, elle chantait, avec Sartre, la complainte. « Jeune fille rangée », elle s'était dressée dans son uniforme de pensionnat contre les maîtresses effarées du Cours Désir, « institut normal pour l'éducation des personnes du sexe », fondé rue Jacob sous Louis Philippe. Quel vipéreau avaient-elles nourri en leur sein ? Répudiant familles et héritages, Simone de Beauvoir louerait une chambre meublée, s'affranchirait à la Sorbonne de toute dépendance, se préparerait à incarner dans un siècle où la féminité pouvait être encore ressentie comme une « aliénation », le type altier de la femme seule et libre. Elle fera des livres, mais était-elle capable de faire sa vie ? Un homme la lui fera. Cet homme, c'est Jean-Paul Sartre, rencontré à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Il l'emmène à deux pas, rue d'Ulm. Il a décidé de la prendre en main. Sartre lui fera sa vie, plutôt il la lui expliquera comme le premier de la classe explique un devoir un peu difficile à

un camarade d'études moins avancé. Du coup, la jeune fille insoumise devient une élève docile.

Mais une vie à faire ne sera-t-elle pas, sous la férule de Sartre, convertie en un destin préfabriqué ? C'est dans ce destin que Simone de Beauvoir doit désormais couler sa vie. Lorsqu'elle arrive à Marseille pour occuper son premier poste d'enseignement au lycée Montgrand, elle a découvert, du haut des escaliers de la gare Saint-Charles, la mer, la jeunesse, la liberté, la pleine possession de ce qui pourrait être une vie. Elle n'a pas lancé le défi que Rastignac lançait à Paris du sommet du Père-Lachaise. Elle n'a pas besoin de s'opposer au monde. Pour vivre en paix avec lui, pour être heureuse, elle veut simplement le comprendre, et pour cela, il lui suffirait de marcher, comme elle aime, dans la campagne, autour de Marseille, sac au dos, un bâton ferré à la main, mais c'est vers Sartre qu'elle se tourne, et Sartre ne pouvait la suivre dans les chemins escarpés de sa liberté par dessus les calanques, il y aurait été à la merci d'un faux-pas !

Communiste du dehors qu'éblouissait à l'École son camarade Nizan, dandy parisien, monocle à l'œil, mais inscrit au Parti, communiste sans la foi à qui la grâce manque et qui ne peut se racheter du péché d'être né bourgeois que par les œuvres, Sartre s'est élancé pour les accomplir, infatigable pèlerin, de

Boulogne-Billancourt à Cuba. Il a fait de Beauvoir son compagnon de route. Elle nous dit qu'il lui a ouvert les yeux. Mais ne lui a-t-il pas fermé le cœur ? Elle se rappelle que la découverte du bonheur était possible à Marseille, et elle peut avouer qu'elle n'a jamais écrit, en suivant Sartre autour du monde, que « pour rendre justice à une vérité avec laquelle ne coïncidait aucun de (ses) mouvements de cœur ». Toute à la joie de vivre, elle a dû renoncer à la recherche et à l'exploitation de ses sensations pour se loger dans une morale abstraite, comme le bernard l'hermite dans la coquille où il est étranger. Elle n'y est pas chez elle.

Née toute armée du cerveau de Sartre, comme Minerve de celui de Jupiter, son armure lui pèse-t-elle ? Pour devenir ce que Sartre veut faire d'elle, elle n'a cessé de se maltraiter, de se contraindre. Toute son existence procède d'un effort têtue et douloureux. Elle s'est acharnée à se définir contre la religion, contre la bourgeoisie, contre la droite, mais ce n'était que contre elle-même. Séparée de sa classe, et c'est le sujet des *Mémoires d'une jeune fille rangée*, séparée de son sexe, et c'est le sujet de *La Force de l'âge*, elle s'est séparée de son pays, et c'est peut être le sujet de *La Force des choses*. Après Dien-Bien-Phu, elle déclare qu'elle est « coupée radicalement de (ses) compatriotes », qu'elle est « anti-française ». Alors, que reste-t-il d'elle ? « Je me réduis à une présence nue... quelle glace ! ». Sous son armure, elle a froid. Au moins, rigide, cette armure lui assure-t-elle un maintien. Mais il lui arrive de déposer cet appareil de confection, et c'est à cinq heures du matin, après avoir bu du whisky toute la nuit (la noce fait partie de l'action militante), elle fond en sanglots sur un trottoir. Cinq heures du matin, c'est l'heure critique, c'est l'heure où, en été,

Simone de Beauvoir laisse remonter en elle l'odeur des petits matins de son enfance, à Meyrignac, la propriété de sa famille, l'heure où elle retrouve le goût de rosée des départs pour la vie. En lui fabriquant un destin, Sartre n'a-t-il pas fait avorter en elle cette vie qui n'aspirait qu'à exister ?

\*  
\* \*

Arrivée au moment où elle se déclarait fatiguée d'être célèbre, Françoise Sagan jetait dans un livre de souvenirs, *Derrière l'épaule*, le dernier de ses livres avant sa mort il y a dix ans, un regard sur son passé. Elle n'avait jamais voulu raconter l'histoire de sa vie, mais elle racontait celle de ses romans qui la jalonnent.

Quand à dix-huit ans, elle avait écrit *Bonjour tristesse*, histoire d'une fille jalouse de son père, on avait crié, François Mauriac le premier, au « miracle ». Peu après, elle publiait *Un certain sourire*. La curiosité succédant à l'étonnement, on ne parla plus de miracle, mais d'un « cas ». Déjà, la publicité s'emparait de ce nouveau Radiguet et une légende naissait. Françoise Sagan allait-elle en être un peu prématurément la victime ? Modeste, elle ne voulait être qu'un écrivain comme les autres. Peut-être y avait-elle réussi, mieux que les autres, trop tôt. Un cas ? Un phénomène. Dans un roman suivant, *Aimez-vous Brahms ?*, elle se vieillira de vingt ans pour donner une autre idée d'elle. Elle forçait son soprano de jeune fille au contralto de l'âge mûr. Mais ne reconnaissant pas dans le contralto où sa voix avait mué l'accent aigret et menu de son soprano, elle s'était empressée de revenir vers la jeunesse et celle qui avait joué à être une héroïne d'Henri Bataille n'aspirait qu'à être toujours et encore, instal-

lée dans une interminable puberté, une héroïne de Françoise Sagan. Qu'il était difficile de sortir de l'adolescence ! L'âge ingrat, chez Sagan, se prolongeait. En écrirait-elle toute sa vie le roman ? On lui a reproché d'avoir dit que l'oisiveté était la mère de toutes les vertus. Elle a essayé pourtant, la jeune fille qui jouait, de vivre ce qu'elle a appelé la vraie vie, la vie où l'on attend l'autobus à huit heures du matin et où l'« on fait des choses ». Il est arrivé, dès *La chamade* où une jeune femme opte pour « la vie sociale », que Françoise Sagan mette les personnages de ses romans au boulot. « Mes essais pour me rapprocher de la vraie vie ont été infructueux », fait-elle dire à l'un d'eux. Préférant, à la vie sociale, la vie à deux ou à plusieurs, mais rien qu'entre copains, Françoise Sagan écrira toujours le même roman, à la fois allègre et un peu las, sur des paroles simples, légères, un peu embrouillées. Elle met en scène ses compagnons de jeux. Ils lui ressemblent. Ils ont des affaires de cœur et des aventures de peau. Ils confondent sensations et sentiments. Ils ont beaucoup de goût pour le whiskey (irlandais, c'est plus chic). Ils sont toujours en vacances. Ils ne manquent pas d'argent. On est sûr de les rencontrer dans tous les endroits à la mode. Parfois, quand ils s'ennuient trop, ils vont prendre un air de campagne française. De charmantes petites villes de province, tout un arrière-pays, se profilent à l'horizon de ces romans ultra-parisiens.

Au moment où les femmes voulaient jouer un rôle dans la vie publique, Françoise Sagan n'a manifesté à cet égard que de l'indifférence. Elle nous a ramenés dans ses derniers romans d'une maturité mal vécue, de *De guerre lasse* à *Un sang d'aquarelle*, aux années tragiques de la guerre qu'elle n'a pas connue et qui remonte en elle d'une profondeur de limbes. Nous y entretient-elle des malheurs du

temps ? Les Parisiens des *Faux-Fuyants* découvrent, pendant l'exode de 1940, en poussant des cris d'étonnement, que la vie rustique est très drôle. Une odeur de parfum de Chanel s'y mêle à celle du purin.

« Les sujets d'ordre général ne me vont pas », dit Françoise Sagan. Lorsqu'après la guerre, quand elle a commencé à écrire, des philosophes proclamaient que le monde est absurde, elle se contente de le trouver « bête » et elle écrivait, dans *Un peu de soleil dans l'air froid*, qu'elle détestait « l'imbécillité naturelle de ce siècle », mais elle ne pouvait que constater « à quel point de désarroi, en est arrivée une société inondée de demi morale, de demi raison, de demi science ». C'était toute sa philosophie : un constat d'où il résultait qu'elle voulait ignorer la vie sociale. Elle n'accuse pas, elle se borne à refuser « une époque morale, prêcheuse, conformiste ». Elle manque d'emphase, ne disposant que des mots de chaque jour pour désigner les maux du siècle. Elle nous assure simplement que « ce monde nouveau n'est pas fait pour elle ». « On n'a pas envie d'avoir vingt ans de nos jours ». C'est la façon de l'auteur de *Bonjour tristesse* de dire, quand même, adieu à la jeunesse dont il lui fallait bien sortir.

\*

\* \*

Lorsque le général de brigade en disponibilité de *L'Hurluberlu ou le réactionnaire amoureux* a voulu écrire ses mémoires, il est resté sec, « un trou noir, c'est ça la vie » s'est-il écrié, et il a refermé son cahier.

Jean Anouilh était mort le matin même du jour de l'automne 1987 où cette pièce était reprise au théâtre du Palais Royal. Il avait

choisi d'aller mourir en Suisse. Les pouvoirs publics ont oublié de lui rendre l'hommage qu'ils ont pris l'habitude d'adresser par la voie de la radio lors de leur disparition aux écrivains, aux artistes, aux savants... La Pléiade, en le publiant dix ans seulement après sa mort<sup>1</sup>, lui offre une réparation. Anouilh a dit qu'il n'avait pas de biographie et que sa vie, ce sont ses œuvres. « Il ne faut jamais sortir du théâtre ». Il faut se rappeler ces autres paroles d'Anouilh dans *Cher Antoine*, une pièce où l'on a pu trouver quelque ressemblance entre l'auteur et son personnage qui écrivait aussi des pièces : « Ah ! qu'on est bien dans les coulisses, entouré de comédiens. Il n'y a que là qu'il se passe quelque chose, quand on met le pied dehors, c'est le désert et le désordre. Dehors, tout est truqué, tout est falsifié ». « C'est merveilleux de jouer la comédie, répétait Anouilh, on y est tellement plus naturel que dans la vie ».

Le général de *L'Hurluberlu* gémit : « Petit garçon, j'avais vu ça tout autrement et je ne m'en suis pas remis ». Cà... la vie, l'amour, l'amitié. Malade d'avoir grandi, Anouilh... Aussi n'a-t-il jamais voulu sortir de l'enfance et il en garde jalousement le secret, en n'en livrant dans des souvenirs farfelus, *La vicomtesse d'Eristal n'a pas reçu son balai mécanique*, que le simulacre<sup>2</sup>. Clément Borgal, professeur au lycée d'Orléans, a écrit dans l'excellent petit livre qu'il a consacré<sup>3</sup> à Jean

Anouilh que cet « hurluberlu », c'était une Antigone qui avait vécu jusqu'à cinquante ans dans une enfance prolongée. Il ne fallait pas se laisser abuser par son caractère caricatural dont Michel Galabru forçait les traits, ni se laisser enrôler dans la conspiration qu'il ourdissait contre la République, lui qui n'avait pas voté depuis 1987. Jean Anouilh voulait seulement rendre à l'Homme son honneur ; c'est encore trop, il ne voulait que lui en donner la nostalgie. Dans cette entreprise donquichottesque où il charge avec un sabre de cavalerie contre tous les moulins qui tournent dans le sens de l'Histoire, quel sérieux il y a !

Général subversif, l'«Hurluberlu» n'a pas comptabilisé les effectifs d'une conspiration, ne voulant que convoquer, pour un baroud d'honneur, des héros. A la fin de la pièce, trahi par tous, accablé par le chagrin, le dégoût de la vie, la perte de ses illusions, il avait constaté qu'il était seul. Seul avec son fils Toto. Il lui dit, comme Créon au petit page dans *Antigone*, qu'il ne faut pas grandir. Les enfants seuls en effet, peuvent croire à la réalité du théâtre. C'est pour eux qu'Anouilh a écrit, pour les sauver du Néant, « le trou noir »... *L'Hurluberlu ou le réactionnaire amoureux* que nous applaudissons, il y a dix ans, c'était tout un testament.

*Philippe SÉNART*

<sup>1</sup> Gallimard - Coll. La Pléiade.

<sup>2</sup> La Table Ronde.

<sup>3</sup> Le Centurion (épuisé).

# Notes de lecture

## Lire Pamuk

Où va la Turquie ? De quel côté penchera-t-elle ? Est-elle euro-compatible ? Déjà Huntington, dans son fameux livre sur le « Choc des civilisations » ne parvenait pas à trancher. Même si l'opinion française, remarquablement mal informée, s'affirme majoritairement défavorable à l'égard de ce grand pays, qui faillit disparaître de la carte du monde en 1920, il n'est pas interdit de laisser de côté préjugés et jugements sommaires et de cesser de prendre, avec Montesquieu, les Turcs pour des « barbares » (Lettres Persanes n°19) pour essayer d'y voir un peu plus clair. Et cela d'autant plus que bien malin est celui qui peut dire comment cela se passera dans les prochaines décennies.

Quel meilleur guide pourrait-on trouver que le prix Nobel de littérature 2006, Orhan Pamuk, qui dans son dernier livre : « Istanbul Souvenirs d'une ville<sup>1</sup> » nous offre beaucoup plus qu'une promenade dans « sa ville », celle de son enfance et de son adolescence de l'après-guerre – il est né en 1952 – jusqu'à ses vingt ans, où « du jour au lendemain », raconte-t-il, « j'ai arrêté mes cours d'architecture, je me suis assis à une table et j'ai commencé d'écrire ».

Dans un style très proustien, l'un de ses auteurs favoris, Pamuk accumule, en une quarantaine de tableaux, rassemblés en une longue chronique, des notations foisonnant de détails, d'érudition et de couleurs, où l'intime et le familial se mêlent au culturel, au social et au politique. Sa recherche du temps perdu n'est pas gratuite ni purement littéraire. Son pays a traversé trop de drames et de crises

<sup>1</sup> Gallimard, 2007, 22 €.

depuis plus d'un siècle pour que Pamuk soit tenté par l'art pour l'art.

Issu d'une famille bourgeoise occidentalisee, il a grandi pendant les très sombres années de l'après-guerre. Une classe dirigeante laïque et souvent corrompue alliée à une armée au coup d'état facile gouvernait alors sans vraiment tenir compte d'une population rurale et pauvre, croyante et entreprenante, avant-poste du monde occidental face à l'URSS.

Sans perspective d'avenir, soumis à un contrôle policier constant (le grand poète Nâzim Hikmet passa la plus grande partie de sa vie en exil ou en prison), voyant celle qui fut la capitale de trois des plus grands Empires du monde, le romain, le byzantin et l'ottoman, ne cesser de se dégrader au fil des incendies des palais et des quartiers entiers, jadis tout en bois, et de s'appauvrir, la tentation était grande de se réfugier dans ce fameux « hüzün », mélancolie et tristesse, qui domine la ville et offre à Pamuk l'occasion d'écrire quelques-unes de ses plus belles pages.

Mais Pamuk, à la différence de bien de ses devanciers, ne se laisse pas décourager. Toute son œuvre, au contraire, est un acte de foi, ô combien ambigu, ironique et parfois amer, dans le destin de cette ville merveilleuse, par son site – une cité maritime ouverte au monde –, sa capacité à secouer les ordres établis, son ouverture à l'étranger... et le pouvoir de l'écriture.

Sans doute le deuil de l'Empire défunt n'est-il pas terminé. Avec Atatürk, la Turquie a rompu avec l'Orient, sans parvenir cependant à s'en séparer ni parvenir à s'arrimer définitivement à l'Occident. Comment s'intégrer dans

un ensemble sans cesser d'être soi-même ? Pamuk revient sans cesse dans son œuvre sur ce qui pourrait être un écartèlement : depuis la prise de Constantinople (« Mon nom est Rouge »), jusqu'aux suicides nombreux des jeunes musulmans dans une cité de l'Anatolie profonde, (parce qu'on leur interdit de porter le voile, disent les uns, parce qu'on les oblige à des mariages forcés, disent les autres) dans « Neige » en passant par « Le Livre Noir », écrit il y a plus de vingt ans et prélude, en quelque sorte, à son dernier ouvrage.

Nourri de toute la littérature européenne et orientale, ayant exploré tout ce qui a été écrit sur sa ville, Pamuk ne tranche pas. Il essaie de comprendre et par là même d'introduire à un pays qu'il n'est plus possible d'ignorer, un grand pays dont l'avenir ne peut nous laisser indifférents, aussi incertain soit-il, à l'image de ce « livre à couverture noire » qui lui a donné le titre du roman cité plus haut, « que le peintre avait placé ironiquement dans la main d'un mendiant aveugle, (qui) se scindait dans le miroir ; il y devenait un récit à l'histoire morcelée et à la signification dédoublée, et dès qu'on se tournait vers le mur, il redevenait un livre unique où tout son mystère était perdu ».

*Jean-Pierre PRÉVOST*

---

*Nucléaire iranien,  
une hypocrisie internationale*  
de Yves Bonnet

A lire d'urgence, si l'on veut savoir comment décrypter l'imbroglio iranien, d'actualité brûlante. Nul n'était plus compétent qu'Yves Bonnet pour exposer tous les tenants et aboutissants de ce dossier complexe, si mal connu du

grand public (voire de maint politique !) Pour avoir suivi cette affaire en continu depuis près d'un demi-siècle, tant comme ancien porte-parole d'Euratom que comme observateur assidu des affaires iraniennes, j'atteste que l'ancien patron de la D.S.T. apporte avec ce livre passionnant, préfacé par Gilles Perrault, toute l'information nécessaire, assortie d'un avis pertinent sur la manière d'éviter une catastrophe mondiale autrement redoutable que la guerre d'Irak : une attaque « préventive » des Etats-Unis – et de ceux qui croient intelligent de suivre, comme l'a étourdiment fait Tony Blair, la très dangereuse diplomatie du « Président inculte », George W. Bush, avec l'Iran.

Yves Bonnet a raison de résumer de prime abord toute l'histoire de l'atome civil et militaire, car c'est en France que cette immense aventure est née, à partir des travaux de Pierre et Marie Curie et, très concrètement, des cinq brevets pris par Frédéric et Irène Joliot-Curie, Prix Nobel en 1939-40. Pionnière historique de l'énergie nucléaire, la France était en passe d'être la première nation disposant de la bombe A et de centrales productrices d'électricité à partir de l'énergie de fission, si la Deuxième Guerre mondiale n'avait éclaté en septembre 1939. Les atomistes français n'ont alors été écartés du projet Manhattan de fabrication des premières armes A qu'à la suite de l'adhésion de Frédéric Joliot au Parti Communiste Français. En revanche, De Gaulle n'hésite pas à créer dès le 18 octobre 1945 le Commissariat à l'Energie atomique et à en confier le haut-commissariat à Joliot-Curie. Les Etats-Unis n'ont eu que 10 ans plus tard une Commission de l'Energie atomique, et c'est grâce à cela que la France, via Euratom, a très rapidement amélioré la filière américaine de centrales atomiques Westinghouse et construit, sous la IV<sup>e</sup>

République, une industrie nucléaire civile qui produit aujourd'hui quelque 80 % de l'électricité française, et exporte des centrales de plus en plus performantes dans le monde entier.

Quant à la bombe atomique française, ce livre bien écrit surprend lorsqu'il révèle que cette arme a été mise au point en partenariat avec Israël, dans une politique menée par les ministres technocrates de la IV<sup>e</sup> République, sans attendre le retour du général de Gaulle aux affaires. Tout en inaugurant une stratégie différente à partir de 1958, celui-ci sera heureux d'assister, le 13 février 1960, à la première explosion expérimentale française, à Reggane (Sahara).

Or, Réza Pahlavi, chah d'Iran, désirant doter son pays d'une production électronucléaire prenant à terme la relève de réserves pétrolières limitées, avait fait appel à la France pour élaborer ce projet civil, allant jusqu'à investir 1 milliard de dollars dans l'usine de séparation isotopique Eurodif de Pierrelatte (Drôme). A l'avènement de Khomeiny, le gouvernement des mollahs, tout en négociant très longuement son retrait d'Eurodif, finit par se convaincre de l'intérêt qu'il y avait à relancer la nucléarisation civile du pays, surtout à l'issue de la terrible guerre Irak-Iran. Et comme toute production d'électricité nucléaire engendre de l'uranium et du plutonium que l'on peut traiter en matières « bombables », l'Iran d'aujourd'hui veut se doter de l'arme atomique à l'instar de l'Inde et du Pakistan, qui ont bénéficié de ce cadeau des USA aux Etats qu'ils considéraient comme anti-communistes, puis anti-terroristes...

George W. Bush, qui préside les Etats-Unis jusqu'à l'élection formelle de son successeur en novembre prochain, peut encore être tenté de faire tirer un missile israélien sur un site iranien.

Tout rapprochement de la France, et de l'Europe, avec celui que la presse américaine traite de plus en plus de canard boiteux serait singulièrement malvenu, si ce piètre chef d'Etat se laissait aller à ordonner ou laisser faire un tir, nucléaire ou non, sur une installation militaire iranienne.

L'actuel occupant de la Maison Blanche est malheureusement capable de ce genre d'initiative, comme s'il ne lui suffisait pas de violer tous les jours, en Irak, la Charte des Nations-Unies au nom de cette démocratie américaine dont Tocqueville avait bien vu qu'elle avait été capable de massacrer, sans le moindre remords, les Indiens d'Amérique.

*Jean-Marie DAILLET*

Ed. Michel Lafon, 21 €.

---

*Le calendrier Chrétien,  
cadre de notre identité culturelle*  
de Jean Chélini

Le sous-titre explique la genèse de ce joyeux et savant ouvrage, paru en pleine controverse née du refus d'inscrire dans le projet, rejeté par référendum, de « Constitution européenne », mention expresse des racines chrétiennes de l'Europe. Jean Chélini, grand spécialiste de l'histoire du christianisme depuis le haut Moyen Age jusqu'à la papauté contemporaine – il est professeur émérite à la faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille III -, se garde de polémiquer sur le débat, quelque peu primaire, qui s'est livré dans les médias entre laïcs français, les uns dénonçant un relent de cléricisme dans toute référence expresse au christianisme comme élément fondateur de la société européenne, les autres reprochant leur sec-

tarisme aux tenants d'une laïcité négatrice du rôle difficilement contestable du christianisme dans l'histoire culturelle et sociale de tous les peuples de l'actuelle Union.

Notre auteur se contente, avec érudition mais sans pédanterie, de faire « l'inventaire de l'héritage chrétien dans le patrimoine culturel français, celui de l'Hexagone actuel, et au-delà, puisque notre patrimoine s'enracine très haut avant l'ère chrétienne, et dépasse depuis longtemps le seul territoire de la France, dont les habitants sont beaucoup sortis de chez eux et dans lequel ont pénétré sans cesse des influences étrangères ». Il est à ses yeux « capital de dresser l'inventaire de cet héritage à un moment où sa transmission pose problème », et « risque de tomber en déshérence au moment même où, dans l'hexagone, s'affirment des religions comme l'Islam » et où « le Bouddhisme séduit beaucoup d'esprits à la recherche de la paix intérieure ».

« La tolérance, le respect des autres, n'ont de sens que dans la conscience de notre identité profonde », estime Chélini, qui résume sa démonstration en concluant que « débaptiser notre patrimoine culturel, ce serait brader une richesse nationale la mieux partagée ».

**Jean-Marie DAILLET**

Ed. Picard, 19 €

---

*L'embryon est-il un être vivant ?*  
**de Francis Kaplan**

La question est fondamentale pour les personnes, particulièrement celles bénéficiant d'une foi religieuse, qui considèrent que l'être humain mérite de ne pas être manipulé comme de la viande de boucherie.

Mais à partir de quel moment l'embryon n'est plus une sorte de sécrétion sexuelle, mais une partie de l'Humanité ? Les théologiens et les politiques se sont beaucoup exprimés à ce sujet, rarement les philosophes. C'est un des attraits de la réflexion de Francis Kaplan : il se tient à l'écart des disputes que secrètent les a priori, dictés par une conception générale de la vie ou par l'urgence des luttes sociales. Cette attitude propre à l'enquêteur, qu'adopte tout philosophe depuis Socrate, n'empêche pas notre auteur de faire preuve, dans son parcours déductif de la plus grande sensibilité, quand, par exemple il traite, dans son chapitre VIII, de « l'enfant créé par l'amour de sa mère » ou quand il décrit, au chapitre IX, le malaise provoqué par l'avortement : « Lorsque le problème de l'avortement se pose, il se pose en termes affectifs, puisque c'est un problème d'amour, et si problème il y a, c'est qu'on hésite ».

Dans le maquis des hésitations qui constitue le lot des existences humaines cette attitude n'est pas la moins lourde de conséquence pour le bonheur des individus. C'est pourquoi on lira avec sympathie et curiosité la réflexion, facile à suivre, sur moins de 100 pages, portant sur un sujet traversant une part importante de la communauté des vivants.

**Charles DELAMARE**

Ed. du Félin, 16,90 €

---

*« Sépulture de la démocratie »*  
*(Thanatos et politique)*  
**de Christian Savés**

Avec cet essai, Christian Savés, politologue, auteur de plusieurs ouvrages dans le domaine de l'histoire des idées et de la pensée politique, poursuit une réflexion qu'il avait engagée il y a déjà une

quinzaine d'années avec « Pathologie de la démocratie » (Essai sur la perversion d'une idée). Il est vrai que, depuis le début des années quatre-vingt-dix, le contexte socio-politique, l'environnement international ont beaucoup évolué. Compte tenu, justement, des évolutions récentes, des défis et des périls auxquels est confrontée la démocratie, aujourd'hui plus qu'hier, il était devenu opportun d'actualiser cette réflexion.

Les menaces se sont précisées, dans le même temps où elles devenaient plus nombreuses et tenaient même à proliférer : hyper-terrorisme, dissémination nucléaire, montée des intégrismes et de l'intolérance, essor des communautarismes, raréfaction des ressources planétaires et multiplication des conflits locaux autour de la possession de celles-ci... Dans cet ouvrage, qui répudie d'entrée de jeu toute langue de bois (ne serait-ce que dans le titre choisi, que d'aucuns jugeront provocant), l'auteur cherche avant tout à mettre le doigt dans la plaie, interrogeant ce grand corps blessé qu'est devenue la démocratie. Il le sonde au plus profond du mal. Faisant œuvre de démystification, Christian Savés montre, dans ses développements sur la démocratie grecque (substantiels et édifiants) à quel point notre conception de la démocratie est aujourd'hui aux antipodes de celle qui animait les pères fondateurs de la démocratie. Nous ne disposons plus des ressources morales, de la vertu requise pour pratiquer la démocratie avec ce niveau d'exigence et de rigueur qui caractérisa un temps les Grecs. C'est au demeurant la raison pour laquelle la démocratie nous ressemble tant, à présent : elle est le reflet, le miroir quasi-parfait (pouvait-il en être autrement ?) de nos inconséquences, de nos incohérences, du laxisme et de la permissivité qui font la trame même de notre culture politique dominante. La démocratie en paie donc le prix, face à ses adversaires... et nous avec, du coup. Au fond, et c'est bien là le malheur, il n'est pas de pire adversaire que soi-même : la démocratie est d'abord malade d'elle-même, de ce qu'elle est

intrinsèquement devenue, comme aurait dit le grand Max Weber. Thanatos est à l'œuvre, dans cet Occident qui ne parvient décidément pas à se réconcilier avec lui-même. La démocratie pourrait bien, un jour, succomber sous ses propres coups, à la fois victime et bourreau.

Christian Savés me paraît particulièrement convaincant lorsqu'il souligne que, pour notre malheur, l'évolution générale des mœurs politiques, d'une certaine praxis démocratique (peu engageante en soi), se double d'une perte d'âme et même d'une prolétarianisation spirituelle de notre classe politique, la médiatisation de la vie politique n'ayant pas peu contribué à ce phénomène. Nos politiques, de plus en plus inhibés, timorés, indécis font trop souvent étalage de leurs faiblesses, de leurs défaillances, voire de leur incurie. L'art de l'esquive et de la fuite est certes un art politique. Mais, à trop le pratiquer, les politiques finissent (sans forcément en prendre conscience) par perdre le sens des réalités, ce qui les empêche d'être à la hauteur de la situation à partir du moment où ils refusent catégoriquement de prendre la juste mesure des problèmes auxquels est confrontée la société dans laquelle ils vivent. Où sont donc passés les héros prométhéens de la politique, ceux de la race d'un Churchill ou d'un de Gaulle ? Ils nous font cruellement défaut, aujourd'hui. La convergence de ces deux phénomènes, tirant le système politique vers le bas, représente un péril majeur pour la démocratie, à terme. Il signifie qu'elle se délite, peut-être bien de manière irréversible.

Faisant preuve d'une érudition remarquable, Christian Savés dénonce de manière très convaincante les idées reçues (et fausses, bien souvent), les faux-semblants et même les faux-fuyants qui entourent ou qui portent nombre de discours convenus sur la démocratie. Or, loin de la servir, de tels discours la discréditent fréquemment. La culture démocratique a fini par se retourner contre son

propre objet ; plus précisément, elle est devenue sans objet. Ceci étant, une question se pose avec de plus en plus d'acuité, jusqu'à devenir lancinante: sommes-nous encore à la hauteur de l'exigence démocratique ? La question (et, encore plus, la réponse...) paraîtra politiquement incorrecte à plus d'un. Mais, le mérite de l'auteur est de l'aborder frontalement, sans concessions d'aucune sorte à la réalité. Parce qu'il considère que la démocratie, ce n'est pas seulement un ensemble d'institutions mais aussi (et surtout) un état d'esprit, une idiosyncrasie politique, il juge cette forme politique menacée en raison de ce que nous sommes intrinsèquement devenus... de ce que nous sommes humainement devenus. Les forces centrifuges qui sont à l'œuvre dans nos démocraties et qui travaillent à leur lente mais inexorable déstructuration montrent clairement que le consensus sur lequel elles reposent n'a cessé de s'éroder avec le temps, notamment sous l'effet conjugué et paradoxal (au moins de prime abord) de l'individualisme contemporain (dont on a assisté à l'irrépressible montée en puissance, ces dernières décennies) et de l'apparition des communautarismes, dont la généralisation pose d'autant plus problème qu'elle se double d'attitudes systématiquement vindicatives, virulentes et même agressives, de leur part. L'angélisme exterminateur, voire le nihilisme moral dont nous faisons preuve, au quotidien, est en train de miner, inexorablement, les fondements de ce vouloir-vivre collectif qui fait la démocratie, qui lui permet d'incarner ce plébiscite de tous les jours, jadis cher à Renan.

Quand on referme ce livre, écrit par l'un des meilleurs spécialistes actuels de la question, et passé le premier moment de stupeur ou d'abattement, l'on sent monter en soi comme une colère sourde, dirigée d'abord contre nous-mêmes. Mais elle a une indiscutable vertu : celle de pouvoir transmuier ce vent de révolte en énergie vitale, en volonté politique, pour que les choses changent enfin et que soit assuré le salut de la démocratie.

Bref, elle permet de transformer le pessimisme de l'intelligence, cher à Gramsci, en pessimisme de combat. Ce n'est pas la moindre de ses vertus et c'est aussi la raison pour laquelle je ne saurais trop recommander la lecture de cet essai à celles et ceux qui, en citoyennes et citoyens intransigeants, trépigignent d'impatience et rêvent de passer à l'action, salvatrice.

Ceux-là commenceront par méditer le mot de la fin, emprunté à Raymond Aron (et qui constitue assurément l'une de ses plus belles citations, que je ne résiste pas ici au plaisir de reproduire) : « L'homme aliène sa volonté et s'il renonce à chercher et s'il s'imagine avoir dit le dernier mot »...

**Arnaud BRILLAUD**

Ed. L'Harmattan - coll. *Questions contemporaines*, 23,50 €

---

### *La grenade et le suppositoire* de Jean Dutourd

Les chroniques du proche passé sont toujours une source réjouissante, trop souvent négligée des éditeurs, pour les lecteurs qui aiment à s'y retrouver. Naguère date d'hier à peine et recèle les clefs du présent. *Le Bloc Note* de Mauriac, les chroniques de Bernard Frank, de Gabriel Matzneff, de Guy Dupré, et ici celles tenues par Jean Dutourd, aux temps glorieux de *France Soir* (qui a plongé dans la décadence dès qu'il s'en est séparé), nous offrent de ces rares moments de bonheur littéraire que ne nous donnent plus les romanciers qui écrivent comme on parle et qui parlent comme les banlieues.

L'humour est anglais, l'ironie est française et Jean Dutourd est le maître de l'ironie lorsqu'il commente à la petite semaine les événements du jour, les ridicules de ce que Jacques Attali appelle avec peu

d'égard la « république des imbéciles » - mais Jean Dutourd ne pratique pas, quant à lui, le mépris qui dissuade de s'observer soi-même. Il est le contraire d'un esprit conventionnel, lui qui écrit un beau jour d'octobre 1976, en pleine « rupture » giscardienne : « Nul ne me contredira, je pense, si je dis que rien n'est plus charmant, intéressant, digne d'attendrissement et de louanges qu'un déserteur et un criminel. Le déserteur proteste contre l'armée. Le criminel proteste contre la société. L'un et l'autre affirment les droits sacrés de l'individu devant les pouvoirs contraignants. Je lis cela à peu près chaque jour sous la plume des philosophes. Me flattant d'être un esprit éclairé, j'ai fini par me ranger à cette opinion, ce qui m'a coûté. » Les antiphrases sont aussi délicieuses que les litotes.

Les piques politiquement incorrectes ne sont pas moindres : « Nous jouons avec les Etats-Unis le rôle de M. Perrichon. Nous sommes attachés à eux parce que nous leur avons rendu autrefois un service. Rôle parfaitement ridicule lorsque notre prétendu obligé nous inflige une déconvenue, ce qui arrive assez souvent depuis 1815. » Et de rappeler le télégramme de félicitations du général-président Grant à Bismarck après Sedan.

Et cette réflexion sur « l'Europe, l'Europe... » n'est-elle pas, trente ans après avoir été faite, d'une consternante actualité : « Le mot d'Europe et tout ce qu'il englobe me cause le même ennui gêné que j'éprouvais dans mon enfance lorsque les grandes personnes faisaient des projets pour moi et m'expliquaient le bel avenir que j'aurais si je travaillais bien à l'école » ?

On relèvera parfois une légère erreur de prédiction, par exemple lorsque l'auteur nous confie que sa consolation, c'est l'Angleterre : « D'ici à ce que les bons Anglais acceptent d'aliéner la moindre parcelle de leur souveraineté nationale, il coulera de l'eau autour du tunnel sous la Manche. » Hélas !

Sans s'y vautrer comme nous, ils l'ont accepté : on ne peut vraiment plus compter sur personne...

*La grenade et le suppositoire* est une sorte de conversation familière de l'auteur avec ses lecteurs, qui leur propose alternativement l'une et l'autre : un vrai bonheur.

*Philippe de SAINT ROBERT*

Ed. Plon, 21 €.

---

*Alexandre le Grand,*  
*Histoire et Dictionnaire*  
de Olivier Battistini, Pascal Charvet (et al.)

Tant que l'on n'a pas lu cette somme, et d'abord la biographie proprement dite du fameux Macédonien, récit qui occupe les 283 premières pages de cet énorme *Bouquin*, on ne peut imaginer la modernité d'Alexandre le très Grand, dont l'aventure fulgurante est à jamais sans égale. Les 23 auteurs de ce gigantesque travail (traductions nouvelles de textes latins et grecs par trois spécialistes dirigés par Pascal Charvet ; dictionnaire, illustrations, cartes, chronologie, établies par vingt autres érudits) nous livrent non seulement toutes les péripéties d'une épopée prodigieuse, contée par de nombreux témoins d'époque (grecs, perses, égyptiens, indiens, mèdes, etc.) et commentée depuis lors, surtout au Moyen Age et au XVIIème siècle français, mais aussi et peut-être surtout, une analyse critique méticuleuse d'un règne exclusivement constitué d'une expédition – exploration guerrière. En 338 avant J.-C., la bataille de Chéronée révèle le génie militaire d'un prince héritier de 16 ans. Deux ans plus tard, son père, Philippe, meurt assassiné, le débarrassant d'une tutelle pesante, et lui permet de concevoir, négligeant les zizanies des villes grecques en stratégie supérieur, la conquête du

proche et moyen Orient, jusqu'au Gange, sur les bords duquel il mourra d'épuisement.

« Viens donc, toi, Darius, me trouver, car je suis maître de toute l'Asie » (connue de son temps, qui n'inclut encore ni Chine, ni Japon). « Si, en venant, tu crains de souffrir de ma part quelque mauvais traitement, envoie quelques-uns de tes amis prendre des garanties. Une fois ici, demande ta mère, ta femme, tes enfants, ou tout ce que tu désireras d'autre, et tu l'auras : tout ce que tu me convaincras de te donner sera à toi. Mais, à l'avenir, si tu m'envoies quelqu'un, envoie-le moi comme à celui qui est roi de l'Asie. Ne m'écris plus d'égal à égal. [...] Si sur la royauté tu s des objections à me faire, attends-moi de pied ferme et combats encore pour elle, mais ne t'enfuis pas, car, où que tu te trouves, je t'attendrai ».

Bonaparte lui-même, qui s'inspira d'Alexandre, n'alla si loin ni dans la conquête, ni dans le langage impérial. Alexandre ne se résolut à s'arrêter que de guerre lasse, constatant que ses troupes osaient lui refuser de marcher plus avant (elles n'étaient d'ailleurs plus que très minoritairement macédoniennes) et qu'il était lui-même à bout : c'est de fatigue qu'il mourut. « Les Macédoniens se repentirent alors de lui avoir refusé les honneurs divins. [...] Ils allaient mourir maintenant pour donner le pouvoir, peut-être, à quelque membre obscur de sa suite ». Le jeune roi, qui gardait à son chevet *L'Iliade* et *l'Odyssée*, n'a, évidemment, jamais eu de véritable successeur direct, à peine – 21 siècles plus

tard – un épigone corse dont l'anabase personnelle n'eut ni Xénophon, ni Arrien pour l'écrire. Il n'avait pas été seulement le plus hardi des conquérants de l'Histoire, mais aussi l'ambitieux maître d'un monde à civiliser, escorté non pas seulement de soldats, mais, comme Napoléon l'Egyptien, d'ingénieurs (dont le siège de Tyr démontre la créativité), de savants linguistes, de géographes.

Il est réconfortant de découvrir que « l'ancienne république yougoslave de Macédoine », comme l'ONU oblige la Macédoine d'aujourd'hui à s'appeler depuis son indépendance, a trouvé chez un universitaire français de Corte le goût, le talent et le courage d'illustrer, en 1110 pages, et en langage de notre temps, le fondateur d'Alexandrie d'Egypte, mais aussi d'Alexandrie d'Icosos, d'Alexandrie d'Opiène, d'Alexandrie du Caucase, d'Alexandrie en Arachosie (Kandahar ?), d'Alexandrie en Arie (Hérat), d'Alexandrie en Sogdiane, d'Alexandrie en Susiane, d'Alexandrie du Tanais, d'Alexandrie Eschate (Léninabad), d'Alexandrie Prophthasia, d'Alexandre sur l'Oxos, d'Alexandropolis (Kalat-i-Ghilzai)...

Le roi des rois n'a été ni Cyrus, ni Darius, mais Alexandre de Macédoine, héros sans mesure, en cruauté comme en générosité. Un légendaire Grand d'Europe, il n'y a jamais que 23 siècles de cela.

*Jean-Marie DAILLET*

Ed. Robert Laffont, coll. Bouquins, 2004 29 €.

---

## François Fejtö

Au moment où les textes de ce numéro de *France-Forum* étaient déjà à l'imprimerie, nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de l'historien François Fejtö. Né en Hongrie, il avait rejoint Paris après l'arrivée des communistes au pouvoir dans ces pays d'Europe centrale qu'il connaissait mieux que personne. Il a publié d'importants ouvrages sur « L'histoire des démocraties populaires » et sur les chemins de l'après-communisme en Europe de l'Est. Notre revue, qui s'honore de l'avoir compté parmi ses collaborateurs, lui rendra hommage dans sa prochaine livraison.

# Les auteurs

**Maurice BLIN**, *agrégé de philosophie, ancien sénateur des Ardennes*

**Jean CHÉLINI**, *directeur de l'Institut de Droit et d'Histoire Religieuse d'Aix-en-Provence*

**Jean-Marie DAILLET**, *ancien ambassadeur de France*

**Charles DELAMARE**, *rédacteur en chef de France-Forum*

**Jean-Luc DOMENACH**, *ancien directeur scientifique de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, directeur de recherche au CERI. Auteur de nombreux livres consacrés à la Chine, les deux derniers : « Comprendre la Chine d'aujourd'hui » (2007) et « La Chine m'inquiète » (2008) aux éditions Perrin*

**Julien HAAS**, *militant associatif, études économiques de développement, engagements associatifs*

**Alexandre JEVAKHOFF**, *inspecteur général des Finances, auteur des « Russes blancs » (Ed. Tallandier, 2007)*

**André LE GALL**, *écrivain, ancien élève de l'ENA*

**Jacques MALLET**, *ancien député européen*

**Philippe MARCHAT**, *inspecteur général des Finances, directeur général honoraire de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)*

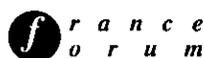
**Max PEYRARD**, *professeur émérite de Sciences de Gestion, Université Paris I Panthéon Sorbonne - Chaire Jean Monnet ad personam*

**Cardinal Paul POUPARD**, *président émérite du Conseil pontifical de la culture au Vatican et ancien président du Conseil pontifical*

**Jean-Pierre PRÉVOST**, *ancien journaliste, ancien avocat*

**Philippe SÉNART**, *critique littéraire*

**Jean-Claude SOMMAIRE**, *ancien secrétaire général du Haut Conseil à l'intégration, membre de Démocratie et spiritualité*



---

Directeur de la publication : **Charles Delamare** – Gérant : **Catherine Bruno** – Comité de rédaction : **Jean Chélini, Jean-Marie Daillet, Charles Delamare, Albert Kalaydjian, Anne Laborde Medevielle, Jacques Mallet, Jean-Pierre Prévost** – Secrétariat-abonnement : **Thérèse Desplanques** – Maquette : **Jean Plonka** – Rédaction : 133 bis, rue de l'Université, 75007 Paris - Téléphone : 01.53.59.20.60 - Fax : 01.53.59.20.59 e-mail : franceforum@orange.fr – Commission paritaire : 0113 P 86488 – Impression : Roto Presse Numéris - 36-40, bd Robert Schuman, 93190 Livry-Gargan.

## *Le sourd craquement d'un monde*

**Dans l'œil des cyclones : mai 1958 – mai 1968** par Jean-Pierre Prévost

**La France, la Russie et l'Europe** par Alexandre Jevakhoff

**La Chine sans préjugés** entretien avec Jean-Luc Domenach

**L'expansion de l'Inde et la crise financière** par Philippe Marchat

**La culture de l'espérance** par Paul, cardinal Poupard

**Quelle laïcité en France pour le XXI<sup>e</sup> siècle ?** par Jean-Claude Sommaire

**« De la Laïcité en Amérique »** par Jean-Marie Daillet

**La politique entre image et raison** par Maurice Blin

**Le localisme : une maladie française** par Jean-Pierre Prévost

**La crise financière internationale** par Max Peyrard

**La civilisation en solde** par Charles Delamare

*Sommaire détaillé page 3*